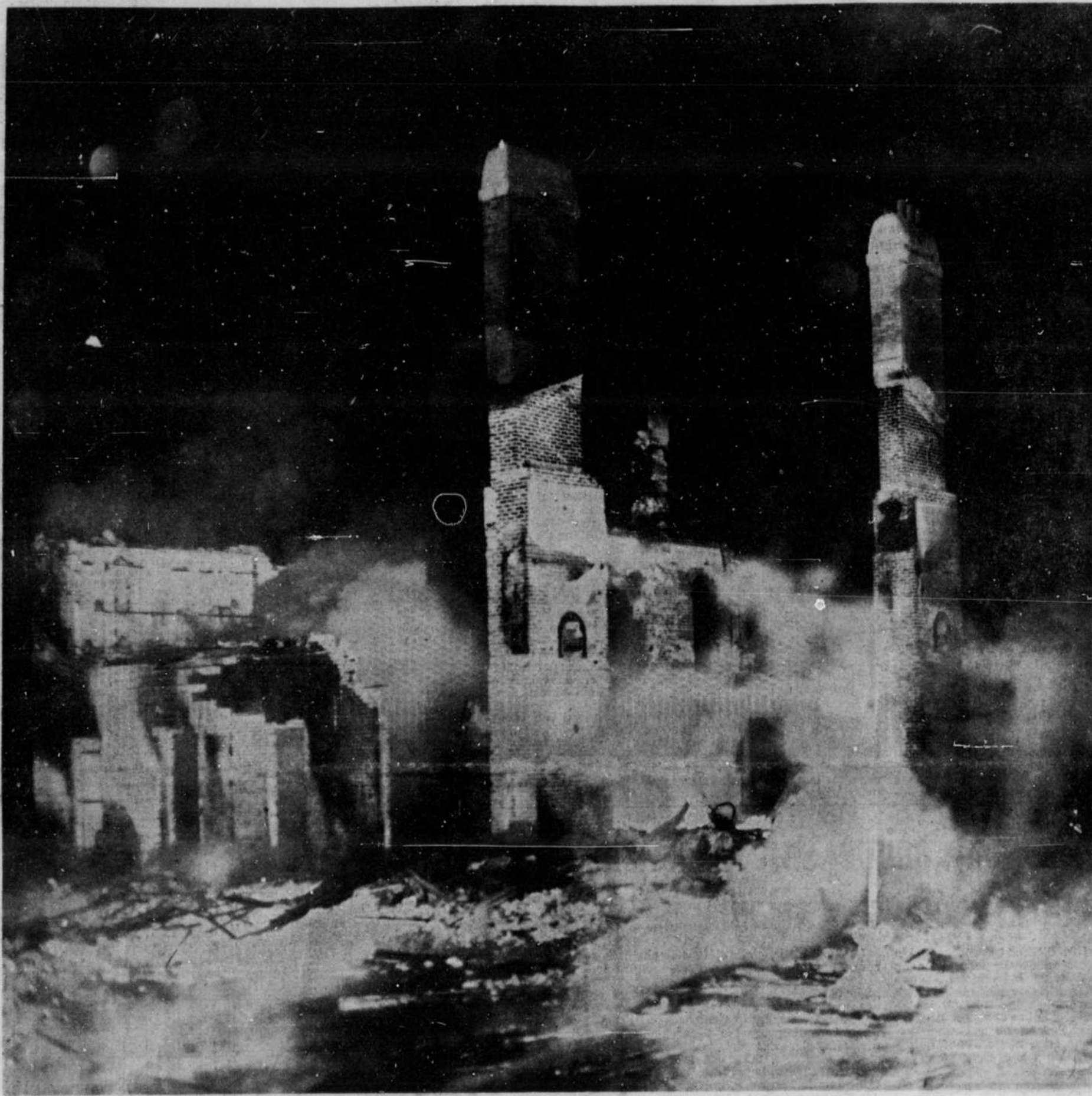


L'honorable Paul Comtois meurt d'une façon tragique



La résidence de Bois-de-Coulounges est une perte complète

Le feu détruit la résidence de BOIS-DE-COULONGE

Par Guy BAILLARGEON

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Paul Comtois a perdu la vie, au cours de la nuit dernière, dans un incendie qui a détruit sa résidence de Bois-de-Coulounges de fond en comble. Mme Comtois a pu quitter les lieux en temps et se réfugier chez M. Jean-Paul Martin, aide de camp de feu son excellence. Sa fille, Mireille, est présentement hospitalisée. Elle a subi des blessures au dos et des brûlures au visage. Son état serait toutefois satisfaisant.

A 4 h., ce matin, le chef de police et de pompiers Gérard Tobin annonçait la pénible nouvelle : l'honorable Comtois avait péri dans les flammes. Son corps n'avait pas encore été retrouvé, et les autorités provinciales attendaient le lever du jour pour commencer les recherches. Peu avant, M. Jean-Paul Martin s'était rendu à son domicile pour informer Mme Comtois du décès de son mari.

De cette résidence privée qui avait fait l'orgueil de plusieurs lieutenants-gouverneurs,

un escalier conduisait à la chapelle. Des rumeurs circulent à l'effet que le lieutenant-gouverneur avait alors l'idée de sauver les saintes Espèces. Il est fort possible que les sapeurs retrouvent son corps non loin de la porte de la chapelle. Quant à M. et Mme Stearns, ils ont pu s'échapper des flammes en sautant d'une fenêtre du second plancher.

Une dizaine d'autos-patrouilles de la police provinciale étaient sur les lieux. Les agents tentaient de contenir une foule de gens. L'entrée principale qui donne sur le boulevard Laurier fut bloquée. Tous comprenaient la gravité de la situation, mais personne ne voulait y croire. L'alarme a été donnée par la fille du gouverneur, et l'ambulance de la maison Lépine fut dépêchée sur les lieux, en même temps que les voitures à incendie. Rien de la résidence n'a pu être épargné. La toiture s'est effondrée peu après le début de l'incendie. L'édifice de trois étages s'élevait au milieu d'un vaste domaine. Elle était construite sur un cap qui surplombe le St-Laurent.

La résidence de trois étages s'élevait au milieu d'un vaste domaine. Bois-de-Coulounges, résidence de feu Paul Comtois n'est plus. Nuit triste et pénible que cette nuit du 20 février.

Témoignage du surveillant de nuit, M. Conrad Soucy

QUEBEC (P.C.) — Le surveillant de nuit à Bois-de-Coulounges, M. Conrad Soucy, a déclaré que le feu a éclaté dans l'un des vestibules de l'entrée.

Il a dit que le lieutenant-gouverneur, son épouse, et deux de leurs invités, M. et Mme Mac Stearns, de Sherbrooke, sont arrivés à Bois-de-Coulounges, vers minuit moins cinq, revenant d'une réception au Château Frontenac.

Les châtellains et leurs invités se sont immédiatement retirés.

Quelques minutes plus tard, M. Soucy apercevait de la fumée dans le vestibule.

Il a immédiatement crié : "Au feu", puis s'est précipité vers les appartements de M. et Mme Comtois.

Il a aidé Mme Comtois à sortir mais n'a pas obtenu de réponse lorsqu'il a appelé son époux.

Il a aidé M. et Mme Stearns à sauter en bas d'une fenêtre du deuxième étage.

Le couple Stearns n'a pas subi de blessures. Tous deux sont tombés dans un banc de neige.

"Je les ai pratiquement poussés en bas de la fenêtre", a déclaré M. Soucy.

L'alerte à la police de Sillery a été donnée à minuit et trois.

Autres photos
en page 11

Il ne reste plus qu'un amas de ruine. Les poutres et les madriers qui s'entassaient les uns sur les autres donnent un aspect des plus sinistres. Seules, trois longues cheminées de pierre surgissent des débris encore fumants de la demeure.

La cause immédiate de l'incendie n'a pas été déterminée. Les flammes ont toutefois originé dans une pièce exigüe, adjacente au salon No 13. Cette chambrette possédait un foyer, mais ce dernier n'avait pas été allumé depuis des années. M. Gaby Taschereau, aide de camp, a déclaré que Mme Comtois aurait péri dans les flammes, n'eût été de la présence d'un gardien, M. Roland Guillemette qui a conduit la dame à l'extérieur. Mlle Mireille Comtois, pour sa part, s'est infligé des blessures et des brûlures en tentant de porter secours à son père. Depuis ce moment, l'ex-lieutenant-gouverneur n'a pas été revu.

Le sinistre qui plonge la population dans un deuil terrible a débuté peu après minuit. Quinze minutes plus tard, les flammes étaient incontrôlables. Dans l'après-midi, la situation, le chef Tobin a lancé : "La vieille résidence a brûlé comme une boîte d'allumettes". Les sapeurs du poste No 12, de la capitale, et ceux de Ste-Foy sont venus prêter main forte aux pompiers de Sillery. Ils n'ont toutefois pu opérer facilement car la pression était très faible, et l'eau se faisait rare.

Une dizaine de personnes se trouvaient dans le manoir, lors du début d'incendie. M. Comtois, sa femme, ainsi qu'un couple d'invités, M. et Mme Mac Stearns de Sherbrooke avaient regagné la résidence après avoir veillé au Château Frontenac. Tout semblait calme jusqu'à ce que de légères explosions provenant du salon No 13 provoquent une panique de courrant. Il est impossible de situer les agissements de M. Comtois à partir de ce moment. Le fils du gouverneur, Jean, a déclaré qu'il avait vu son père peu après le début des flammes. M. Comtois aurait alors obligé Jean ainsi que Mireille à sortir, soulignant qu'il serait le dernier à quitter les lieux.

M. Comtois se trouvait à ce moment au second étage, près



L'hon. Paul Comtois

Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois, était né à Pierreville, près de Sorel, le 22 août 1895, du mariage d'Urban Comtois et d'Elizabeth McCaffrey, une canadienne irlandaise.

Il avait fait ses études au collège de Nicolet, à l'université de Montréal et à l'Institut agricole d'Okla où il avait reçu son diplôme d'agronome en 1918.

Le 27 septembre 1921, il avait épousé Irène Gill, de St-François du Lac, près de Sorel. Cinq enfants leur étaient nés : Pierre, comptable qui habite Sherbrooke, Odette, Yves, pharmacien à Sherbrooke; Mireille et Jean.

Chef évaluateur à la Commission du prêt agricole canadien de juin 1935 à novembre 1936; gérant général de l'Office du Crédit agricole, de 1936 à 1957; M. Comtois avait été maire de la paroisse de Pierreville durant de longues années à partir de 1948 et président de la Caisse Populaire de Pierreville à partir de 1950.

Candidat conservateur lors de l'élection fédérale de 1930, il avait été défait. Elu à la Chambre des Communes lors de l'élection générale du 10 juin 1957 et réélu le 31 mars, 1958. Nommé membre du Conseil privé et ministre des Mines et des Relevés techniques dans le cabinet Diefenbaker, le 7 août 1957; il était devenu lieutenant-gouverneur du Québec le 6 août 1961, à la suite de la mort du lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon.

Il avait prêté son serment d'office comme 21e lieutenant-gouverneur de la province cinq jours plus tard, le 11 octobre 1961.

Le Canada a connu sa plus froide température de l'hiver

Par la Presse Canadienne

Le Canada, à peu d'exception près, sort aujourd'hui de sa plus froide fin de semaine de l'hiver.

Une des exceptions est la région côtière de la Colombie-

Britannique, où Vancouver avait un air de ville tropicale en comparaison de la plupart des autres villes du pays. Il faisait 9 degrés hier à Vancouver, un contraste assez frappant avec Winnipeg, où le mercure a descendu à 43 degrés sous zéro.

Winnipeg n'aura pas eu, pour

autant, beaucoup de sympathie de l'Ontario, où les températures et zéro et endessous étaient fort à la mode en fin de semaine. On ne sera guère porté à s'apitoyer sur le sort des autres au Québec, où le froid a été mordant et bien endessous de zéro dans toutes les régions sauf dans les parties les plus au nord de la province. Cette situation météorologique est attribuée à une masse d'air chaud qui recouvre les régions les plus nordiques de la Belle Province et qui commencera à se déplacer vers le sud et la région de la Vallée du St-Laurent dans le courant de l'après-midi.

Montréal et Québec

À Québec, où le Carnaval bat son plein, il fallait rien de moins que de la bravoure pour s'adonner et participer à toutes les festivités en plein air. Le mercure a descendu à 21 degrés endessous de zéro dans la matinée de dimanche et n'a pas une seule fois dans tout le cours de la journée monté plus haut que cinq sous zéro. Montréal a également enregistré durant toute la journée et le zéro a été à l'honneur pendant au moins 24 heures. Le minimum hier à Montréal a été -16 et le maximum -2. Il a fait un tout petit peu plus froid à Ottawa, où on a enregistré un minimum de 17 endessous de zéro.

Dans le sud de la Colombie-Britannique, où il a plu à plusieurs endroits, le mercure a grimpé jusque dans les 50 degrés en divers endroits. La partie la plus froide de la province a été le nord, allant vers le centre, où il a fait 10 au-dessus.

LES PRAIRIES

De l'autre côté des Rocheuses, le zéro a commencé à se faire massacrer dès Calgary, où il a fait hier un minimum de moins 10. De violents vents du sud-est ont maintenu le temps au froid un peu partout en Alberta et en Saskatchewan, mais rien de grandement anormal. C'est au Manitoba que les choses sont moins normales. Winnipeg a enregistré un froid record pour la quatrième nuit consécutive, avec -43 dans divers coins de la ville. On se réjouissait hier à Winnipeg à l'idée que le mercure monterait à 25 en dessous de zéro dans le cours de la nuit.

Rien de plus réconfortant du côté de l'Ontario, où on a enregistré des records de froidure dans une demi-douzaine d'endroits au moins. Dans le sud-est de la province, le froid a été rendu encore plus insupportable par de forts vents et de la neige fine dans divers endroits.

Les Maritimes ont eu, elles aussi, leur part de froid. Il a fait un peu plus chaud qu'ailleurs à l'île au Sable, 17 au-dessus, mais par contre, il a fait -35, samedi soir, à Edmundston, N.-B. Un peu partout dimanche, le mercure s'est maintenu au-dessous de zéro.

Manque d'organisation pour combattre les incendies près de Bois-de-Coulounges

QUEBEC (P.C.) — Le chef des pompiers de Sillery, M. Gérard Tobin, a déploré cette nuit le manque d'organisation pour combattre les incendies près de Bois-de-Coulounges.

"Il n'y a qu'un tuyau de quatre pouces qui nous amène l'eau du boulevard Laurier", a dit le chef Tobin. La résidence du lieutenant-gouverneur s'élevait à près d'un demi-mille du boulevard Laurier, dans la municipalité de Sillery, en banlieue de Québec. Dès que l'alarme a été donnée, je n'ai pris aucune chance et j'ai appelé les pompiers de Québec et de Ste-Foy pour avoir du renfort", a dit le chef Tobin. "Même si mon service d'incendies est hors pair", a-t-il expliqué, "je n'ai pris aucune chance". Les sapeurs ont eu excessivement de difficulté à combattre les flammes en raison d'un froid sibérien de 20 degrés sous zéro et en raison du manque d'eau. Le chef Tobin a insisté, l'an dernier, pour que l'on installe des bornes fontaines à proximité de la résidence vice-royale.

"Après l'installation, je leur ai suggéré de les peindre en vert et de s'en servir pour arroser les fleurs", a expliqué M. Tobin, soulignant par là que le système de défense contre les incendies était loin d'être adéquat à proximité de la résidence historique.

Lévesque poursuit sa lutte contre les abus du crédit (lire p. 10)

Prochain congrès national du parti conservateur à Québec ? — lire en page 18

La Fédération des étudiants libéraux s'affilie aux Jeunes libéraux (lire en page 11)

Scission fondamentale entre le Canada et la Grande-Bretagne — lire en page 2

Règlement pacifique du conflit vietnamien

Réactions des plus favorables à une idée avancée par le gouvernement du Canada

WASHINGTON (P.C. — AFP) — L'idée avancée par le gouvernement canadien que la Commission internationale de contrôle de l'armistice en Indochine a un rôle à jouer dans la recherche des bases ou des moyens d'un règlement pacifique au conflit vietnamien n'a jusqu'ici suscité « une des réactions des plus favorables », a déclaré samedi le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, après ses entretiens avec le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk.

Les deux hommes d'Etat se sont entretenus pendant près de trois heures et la réunion a été suivie d'une conférence de presse tenue par M. Martin.

Le ministre canadien a indiqué qu'il a exposé au secrétaire d'Etat le rôle que, selon son gouvernement, la commission pourrait jouer. Ce rôle est essentiellement exploratoire, a-t-il dit, au cours de sa conférence de presse. Il s'agit d'explorer avec les parties intéressées au conflit toutes les voies qui pourraient aboutir à la paix. Il a ajouté que des contacts ont été pris avec la Pologne et l'Inde, partenaires du Canada au sein de la commission, et qu'il espère que ces deux pays se joindront aux efforts canadiens.

Conseil de sécurité

M. Martin a déclaré que la décision américaine de soumettre le problème vietnamien au Conseil de sécurité des Nations unies est utile, mais qu'il faut reconnaître qu'il y a des limites à ce que le Conseil de sécurité peut faire. La Commission internationale de contrôle de l'armistice peut jouer un rôle important pour combler le fossé qui existe entre les Nations unies et les participants de la conférence de Genève qui ne sont pas membres de l'organisation. Il a précisé que le gouvernement canadien estime qu'il ne serait guère pratique ou efficace de convoquer des maintenant une conférence sur le Vietnam à Genève ou ailleurs.

Il a rappelé les efforts déployés par le Canada en vue, soit de la réunion de la conférence de Genève, soit de la convocation d'une conférence sur le Laos et le Cambodge. Ces efforts ont été sans succès, a-t-il dit, et il faut préparer le terrain pour que les prochaines tentatives de paix puissent être couronnées de succès. La commission a une tâche à remplir dans ce domaine. La réaction à l'initiative canadienne a jusqu'ici été encourageante, a-t-il ajouté, mais, pour l'instant, un nombre de pays a été contacté par le Canada.

Climat favorable

Le ministre canadien a déclaré que le représentant canadien au sein de la commission de contrôle s'est rendu la semaine dernière à Hanoi où il a eu des entretiens avec le premier ministre du Nord-Vietnam. Il a indiqué que le projet canadien n'a pas été discuté au cours de ces entretiens, et il a refusé de préciser sur quelles questions ils avaient porté.

M. Martin a affirmé qu'il a la certitude que la Pologne et

l'Inde ont la ferme conviction que des discussions sur le problème vietnamien sont souhaitables. Il a exprimé l'espoir que cette conviction commune les amènera à partager les efforts du Canada. Il a enfin estimé que le climat est actuellement favorable pour une intervention de la Commission internationale de contrôle.

Autres sujets

M. Martin a profité de sa visite dans la capitale américaine pour faire quelques travaux préliminaires aux discussions annuelles par le cabinet sur les affaires économiques et commerciales. Ces discussions annuelles seront tenues à Washington les 4 et 5 mars.

M. Martin, qui participera à ces discussions, a dit qu'il a de nouveau fait part à M. Rusk de deux sujets qui préoccupent le Canada. On discutera davantage de ces sujets avant et pendant les entretiens du mois prochain.

Un de ces sujets est la question des répercussions sur les compagnies américaines instal-

lées au Canada des restrictions imposées par le gouvernement des Etats-Unis sur les investissements en vue du redressement de la balance de paiements. M. Martin a dit que son message de samedi sur le sujet faisait suite à d'autres. « Vigoureuses représentations » déjà faites en diverses occasions.

M. Martin a aussi de nouveau fait part de la préoccupation canadienne au sujet du fait que certaines compagnies canadiennes, dont les actions ne sont pas inscrites sur les marchés américains, ont néanmoins à subir la pression des règlements des Etats-Unis sur les valeurs vendues comptant.

Scission fondamentale entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet de la Chine

— Mayhew

LONDRES (P.C. et A.F.P.) — M. Christopher Mayhew, qui a résigné son poste de ministre de la Marine britannique, soutient qu'il y a une scission fondamentale entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet de la stratégie à adopter à l'endroit de la Chine et il est d'avis que la puissance militaire décroissante de la Grande-Bretagne pourrait bien la forcer à dépendre excessivement des Américains.

La Grande-Bretagne devrait se « désengager » graduellement de la région « à l'est de Suez », a-t-il souligné. « Cette région militaire à l'échelle mondiale » sans dépendre excessivement des Etats-Unis, et elle devrait refuser de participer à l'« engorgement » de la Chine, a déclaré en substance M. Mayhew.

« Nous ne pourrions agir à l'est de Suez qu'avec le consentement et l'appui des Américains », a-t-il souligné. « Cette dépendance des Etats-Unis serait indésirable même s'il existait entre nos deux pays un accord politique étroit dans cette région. Mais en Extrême-Orient contrairement à ce qui se passe en Europe, cet accord, particulièrement en ce qui concerne la Chine, n'existe pas. Si nous sommes décidés à rester dans cette partie du monde, il faut donc que nous jouissions d'une plus grande liberté de manœuvre ».

« Il est douteux de toute façon, a-t-il ajouté, qu'une puissance blanche, soit seule, soit en coopération avec d'autres puissances blanches, puisse as-

surer de façon efficace le maintien de la paix dans cette région dans les années 70. Les sentiments nationaux et raciaux pourraient se révéler trop puissants ».

Les années 70

En ce qui concerne l'« engorgement » de la Chine, le ministre démissionnaire a souligné que l'Occident, « avec ses moyens militaires, pouvait difficilement l'assurer » et que l'« engorgement avec la coopération des Etats-Unis avait des répercussions très graves et devrait faire l'objet d'un débat public beaucoup plus approfondi que jusqu'à présent ».

M. Mayhew a fait remarquer que la Grande-Bretagne continuerait à « porter ses responsabilités » à Hong Kong et dans les îles Maurice et Fidji. En ce qui concerne la défense de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, il a affirmé : « Nous ne devrions prendre maintenant aucun autre engagement à l'est de Suez pour les années 70, si ce n'est en tant que membre des Nations unies ».

Débat animé sur la revision de la défense britannique prévu

LONDRES (AFP). — Un débat animé sur la revision de la défense britannique et une intensification de la « fièvre électorale » marqueront la semaine, qui s'annonce décisive pour l'avenir de la Grande-Bretagne pendant les dix ou quinze prochaines années.

Le livre blanc sur la défense, résultat de plus d'un an d'études et de controverses, sera publié mardi. Il révélera les grandes lignes de la stratégie que la Grande-Bretagne entend se fixer dans la prochaine décennie au-delà. Ses détails demeurent secrets, mais l'on sait déjà que dans la sœur de la bataille que la Marine et la Royal Air Force se livrent depuis des mois, c'est cette dernière qui sort victorieuse. La RAF sera en effet dotée d'appareils supersoniques américains F-111, alors que le programme de construction de nouveaux porte-avions est abandonné, au profit d'une force de frappe aérienne britannique et d'un système anglo-américain de bases dans l'océan Indien. Cette revision de la défense, dictée en très grande partie par des soucis d'économie le plafond du budget de défense devant être limité en 1970 à deux milliards de livres au prix de 1964 comporte en fait une option politique de taille : une grande dépendance vis-à-vis des Etats-Unis, qui fourniront désormais à la Grande-Bretagne la plupart des moyens de lancement des armes nucléaires.

Limité jusqu'à présent à un groupe restreint d'hommes politiques, de militaires et de journalistes, le débat a pris samedi une tournure dramatique avec la démission du ministre de la Marine, M. Christopher Mayhew, qui a prononcé un véritable réquisitoire contre la nouvelle politique de défense de M. Harold Wilson.

Attaques prévues

Tirant avantage de cette démission, l'opposition conservatrice s'apprête de son côté à attaquer sévèrement la nouvelle politique de défense du gouvernement travailliste ; ses porte-parole diront qu'elle entrainera l'affaiblissement de la Marine, qui a toujours bénéficié dans le pays d'un prestige considérable et aboutira à une plus grande dépendance militaire et politique vis-à-vis des Etats-Unis. Les députés « européens », toriers ou libéraux, ne manqueront pas, en outre d'affirmer que le choix de l'F-111 porte un coup réel aux projets de coopération européenne en matière d'aéronautique en particulier aux plans franco-anglais, et qu'il risque de ce fait de retarder l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté économique européenne.

A ce débat animé s'ajouteraient d'autres sujets de controverse si M. Harold Wilson décidait, comme de nombreux parlementaires lui en prêtent l'intention, d'annoncer des élections générales pour mars prochains, à son retour de Moscou jeudi soir.

Plusieurs dirigeants conservateurs et libéraux et un nombre croissant de députés travaillistes semblent convaincus que le premier ministre fixera à la fin du mois de mars la date d'une consultation populaire.

Fanfani accepte le poste de ministre

ROME (AFP). — M. Amintore Fanfani, leader de la démocratie chrétienne, a accepté officiellement d'occuper le poste de ministre des Affaires étrangères qu'il détenait dans le précédent gouvernement jusqu'à sa démission à titre personnel le 25 décembre dernier, soit vingt-quatre jours avant l'ouverture de la crise gouvernementale.

C'est M. Fanfani lui-même qui a annoncé aux journalistes, à l'issue d'un entretien qu'il a eu hier après-midi avec le président du conseil désigné, M. Aldo Moro, qu'il acceptait le poste que celui-ci lui avait offert de ministre des Affaires étrangères dans le prochain gouvernement.

L'amiral Nimitz n'est plus

SAN FRANCISCO (P.A. — AFP.). — L'amiral Chester Nimitz qui a commandé la flotte du Pacifique durant la dernière guerre, est mort hier à l'âge de 80 ans à sa résidence dans l'île de Yerba Buena près de San Francisco.

Un porte-parole de la Marine américaine a déclaré que l'amiral est mort des suites d'une « crise ».

L'amiral Chester Williams Nimitz est le héros américain de la guerre du Pacifique. Ayant transformé la terrible défaite de Pearl Harbor du 7 décembre 1941 au cours de laquelle la flotte américaine du Pacifique avait été presque totalement détruite par une attaque surprise japonaise, en la victoire signée à bord du navire amiral « Missouri » dans la baie de Tokio le 2 septembre 1945, le commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique, l'amiral Nimitz, a consacré toute sa vie au service de son pays.

BRIDGE

CONTRAT

Par Louise F. PARADIS Maître Br.

LUNDI, LE 21 FEVRIER
LE BRIDGE EST VRAIMENT
UN JEU CURIEUX...

PARFOIS
7 2
V 10 6 4 2
D 6
A 8 7 3
N
O
V 8 7 4
9 5
A R V 9
D 10 4
S
E
A 7 3
10 8 7 5
4 3 2
V
A R D 10 9
R D 8
R 9 6 5 2

Les enchères : Sud donneur, tous vulnérables.

SUD OUEST
1 Pique Passe
3 Trèfles Passe
4 Piques Passe
NORD
1 S. Atout Passe
4 Trèfles Passe
Passe

Le contrat de 4 Piques est assez raisonnable bien que celui de 5 Trèfles eût été beaucoup plus facile à réaliser. Lorsque Sud annonce 4 Piques il indique une couleur solide qu'il voudrait jouer si son partenaire possédait deux atouts. Aussi Nord ayant déclaré sa préférence à Trèfle ne jugea pas bon de dire 5 Trèfles car son partenaire avait tous les éléments pour choisir entre les 2 contrats.

Ouest entama le Roi de Carreau que Sud coupa avec le 9 de Pique puis, il réfléchit un moment. Il avait bien envie de

tirer les atouts en espérant un partage favorable, puis les Trèfles répartis 2-2 ce qui lui aurait permis de faire peut-être 12 levées ! Mais il sut résister à la tentation et bien lui en prit car son plan était le suivant : faire tomber l'As de Cœur et raccourcir ensuite une main longue avec les Cœurs affranchis. Pour cela il joua le Roi de Cœur qu'Est ne prit pas, puis la Dame de Cœur et Est fit la levée avec l'As. Or, Ouest avait fourni d'abord le 2 de Cœur puis le 9, montrant ainsi qu'il ne désirait pas couvrir malgré son doubleton. Son partenaire comprit la situation et continua Carreau Sud ne commit pas l'erreur de couper et déjoua un Trèfle. Il ne pouvait en effet réduire sa main à 3 atouts car un des adversaires pouvait en avoir 4. Ouest réalisa donc son As de Carreau et il ne pouvait continuer Carreau qui serait coupé au mort et il rejeta Trèfle. Le déclarant prit avec l'As, trois fois tout au long. A ce stade Ouest possédait encore le Valet de Pique et Sud le 10. Ce dernier rejeta alors Cœur jusqu'à ce qu'Ouest coupe. La défense ne put réaliser d'autre levée et le contrat de 4 Piques fut donc réussi.

Dans cette main les deux adversaires se sont livrés un duel curieux et il fallait toujours refuser !

N.B. : Si Est ne prend pas le 2ème Cœur, la main est alors un intéressant problème cartes sur table.

MOTS CROISES

PROBLEME No 29

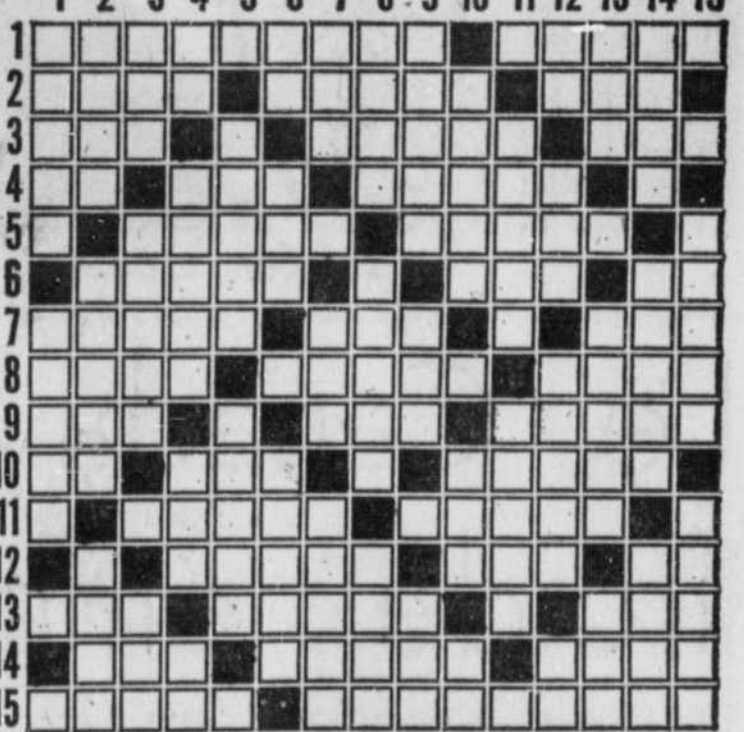
HORIZONTAL

- 1-Temple de Sérapis — Arme blanche qui ne trahit que d'un côté.
- 2-Roi de Juda — Montagne de l'Arabie Pétrée — Enjeu, jouet.
- 3-Adj. possessif — Fromage des Alpes — Maigre, décharné.
- 4-Art. contractif. Réunion où l'on danse. Chef-lieu de c. (Côte-d'Or).
- 5-Partie supérieure boutante d'une manche de robe — Décision, jugement quelconque.
- 6-Cycliste — Division du compas — Ciel de métal.
- 7-Canard sauvage à queue pointue — Grosse verrue — Qui a de la bonie.
- 8-Violet (fr.) — Sorte de balai (Vx) — Vin de palmer et de coqueret.
- 9-Débarcadere, libre — Adj. possessif — Lande où l'on met paître des bestiaux.
- 10-Francom personnel — Art. contractif — Principal personnage d'un roman (Fr.).
- 11-Marguerite d'un visa — Jeune étève en peinture.
- 12-Donneur de l'air — Plante textile — Mesure chinoise.
- 13-Picard d'Afrique — Du verbe river — Fils de Jacob.
- 14-Géologie des eaux — Cause une grande peine, une vive affliction — Prophète juif.
- 15-Mettre plus haut — Dégout, ennui (Fr.).

VERTICAL

- 1-Chef des démons — Premier estomac des ruminants.
- 2-Oiseau coureur australien — Oiseau de plume — Ase d'une plante qui porte les feuilles.
- 3-Peigne du tissage — Vêtement court sans manches — Monnaie bulgare.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



LES ECHECS

PARTIE DE TOURNOI DU CARNAVAL.

A ce tournoi, il s'est joué plusieurs parties de meilleure qualité, dans l'ensemble, que celle qui est citée aujourd'hui. Mais celle-ci a une certaine valeur didactique. Elle illustre le cas du Fou à c8, toujours difficile à développer dans un Gambit Dame. Ici, il est développé dès le 5e coup et il n'acquiesce aucune valeur d'attaque, tout en perdant sa valeur défensive. Ce Fou ne se développe bien (est-à-dire, dans les premiers coups) que dans le système dit Défense Slave.

1 d4, C6; 2 c4, c5, c3, cxd4; 3 exd4, d5; 4 Cc3, Fg4; 5 Fg3, e6; 6 Fc5, Fd7; 7 d4; 8 Dd7; 9 Fb5, Cc6; 10 Cc5, Dc7; 11 Cxg6; 12 Cxd7; 13 Dxd7; 14 Fd3, b6; 15 b4, d5; 16 0-0; 17 Fc2, Fd2; 18 Td1, b5; 19 Da3, Fc4; 20 Fg5, Dd6; 21 Fxf6, gxf6; 22 Cd2, Rh8; 23 Dh3, Dxb3; 24 g3, Tg8; 25 Rh1, f5; 26 Cxc4, bxc4; 27 Td1, f4; 28 Tg4, f3; 29 Tg1, Tg4; 30 Txxg4, a5; 31 b5, Tb8; 32 b6, a4; 33 Tg5, c3; 34 h4, b6; 35 h5, f4; 36 Tg6, Rh7; 37 Tt6, Tg8; 38 Txf5, Tg2; 39 Txf3, Rh7; 40 Tg3, Aban.

N.200266 PHN

A vendre — Divers

TEST
DE
GROSSESSE
Résultat
le même jour

NOUVEAU SERVICE
LABORATOIRE MEDICAL
à la PHARMACIE
JACQUES SAMSON
ORDONNANCES
Tél. : 837-2481
189, rue St-Georges, LEVIS

(Renseignements sur demande)
58085 14-2 (L. au 7-3) 25 C.L.

LA SOURIS MIOUETTE



par Walt Disney



LE FANTOME



par Lee Falk et Ray Moore



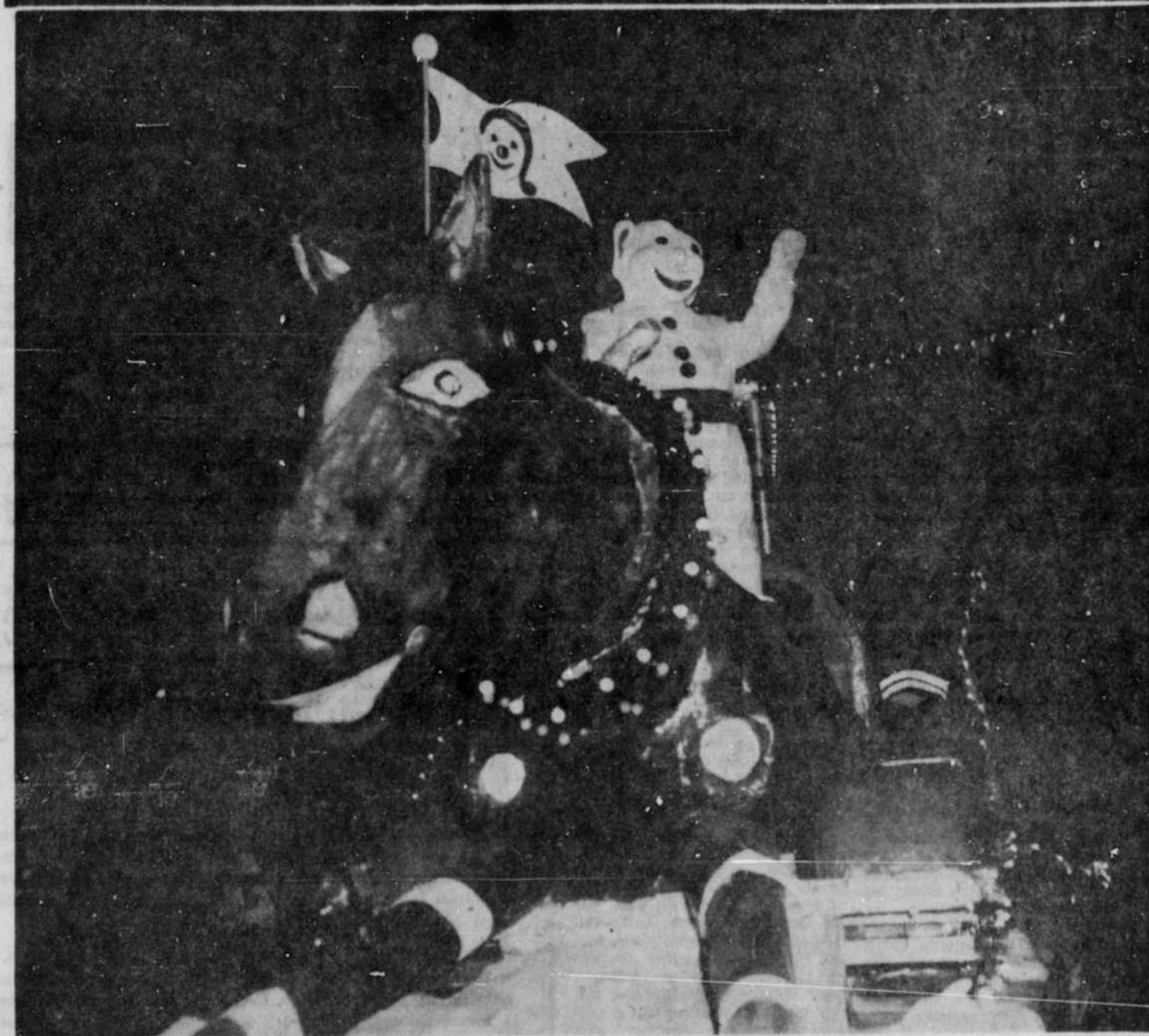
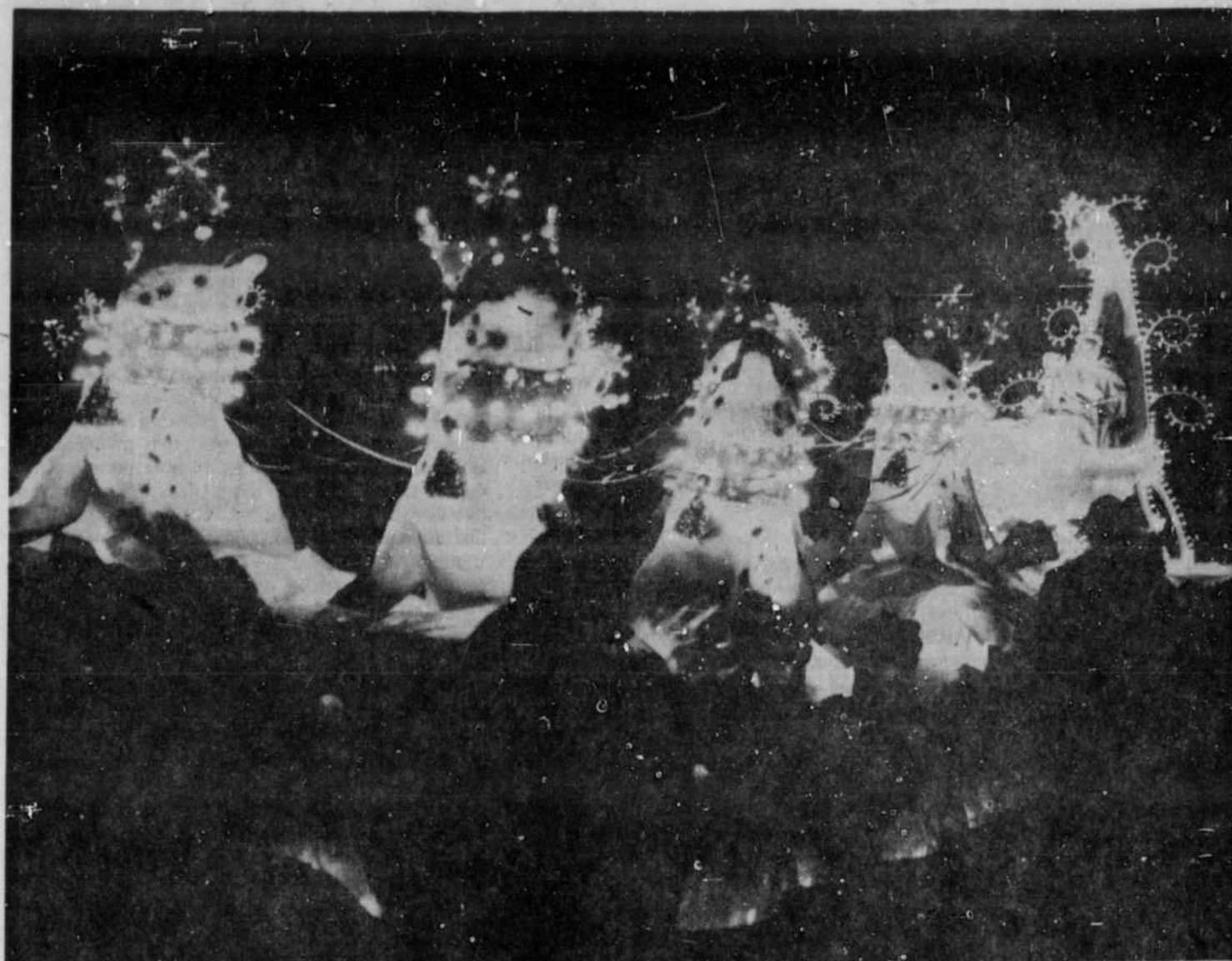
PHILOMENE



par Ernie Bushmiller



Nombre record de visiteurs au Carnaval



● UNE FOULE JOYEUSE — Une foule joyeuse a bravé le froid sibérien de la soirée de samedi pour assister au grand défilé de nuit des chars du Carnaval d'hiver de Québec. Plus de 400 personnes ont été transportées à l'hôpital. Le thermomètre indiquait une température de degrés sous zéro au centre de la ville pendant l'un des derniers jours de Carnaval avant le carême. La photo du haut montre le char de la reine dans toute sa splendeur. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Nombreuses plaintes et arrestations Une auto fonce dans la foule: 14 blessés

Les nombreuses attractions carnavalesques qui se sont déroulées, en fin de semaine dans la capitale ont fait accourir une foule record de Québécois et de visiteurs de tous les coins de la province et du Canada.

Le défilé de samedi soir fut certes le point culminant. Depuis six heures l'après-midi, la police de Québec avait interdit toute circulation motorisée dans la Haute ville, où

avait lieu le défilé. Depuis plusieurs jours, et toute la journée de samedi, des milliers de personnes n'ont cessé de descendre aux gares d'autobus, et toute la journée de samedi, des milliers de personnes n'ont cessé de descendre aux gares d'autobus et de chemins de fer. Toutes les routes convergeant vers la capitale étaient très achalandées. Des centaines de policiers étaient en devoir dans les rues pour activer la circulation.

NOMBREUX BLESSÉS

Plusieurs personnes ont subi des blessures lors de la parade. Normand Gagné, 17 ans de St-Georges de Beauce, s'est fracturé une jambe en faisant une chute dans une rue de la basse-ville.

La majorette Francine Asselin, 15 ans, de Sherbrooke, s'est infligé une blessure à un genou. Elle a été conduite à l'Hôtel-Dieu.

Le jeune Robert Gignac, 17 ans, de Trois-Rivières a subi une profonde coupure lorsqu'il est tombé sur un tesson de bouteille.

M. Philippe Lévesque, de Dolbeau s'est blessé à la figure lors d'un accident de la circulation, vers 5 h. 15, hier matin, non loin du Collège.

Quatre personnes ont subi

diverses contusions lors d'un impact entre leur véhicule et un autobus, vers minuit et demi, samedi soir, à l'intersection du boul. Charest, et de la rue Aqueduc. Il s'agit de Mlle Noëlla Lizotte, 20 ans, du 20 rue Bégin, Lévis, Mlle Céline Lancup, 22 ans, du 8525 boul. Bourassa, Guy Laroche, 22 ans, et Pierre Lafleur, 22 ans, de St-Antoine-de-Tilly.

Par ailleurs, une violente collision entre trois autos, vers 1 h. hier matin, à l'intersection des rues Dorchester et Les. Quatre personnes ont subi des blessures lors de cet accident. Il s'agit de M. Guy Tremblay, 33 ans, de Chicoutimi; Mme Murielle Gagnon, 24 ans, du 330 rue des Bouleaux, Ouest; Mlle Murielle Ruelland,

26 ans, de Chicoutimi, et Romuald Gagnon, 25 ans, de Port-Alfred.

Une auto a heurté le pilier central du viaduc de la 18e rue, vers 6 h. 30, hier soir. Lucien Dumas, 24 ans, de St-Hubert, près de Montréal a subi des blessures graves. Il a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la de la maison J. Bouchard et fils.

A Beauport, deux véhicules se sont heurtés vers 3 h. 30, samedi matin. Cinq personnes ont été blessées. Il s'agit de Côme Guérin, 24 ans, du 1185 avenue Royale; Mlle Carole Cadieux, 21 ans, et Mlle Lise Forques, 24 ans, d'Ottawa; André Joncas, 23 ans, du boul. Bourassa, et Robert Dumesnil, 21 ans, de la rue St-Pascal.

27 pertes de vie au Canada 10 au Québec

Par la PRESSE CANADIENNE

Au moins 27 personnes ont perdu la vie dans des accidents au pays au cours de la fin de semaine, dont 17 sur les routes.

Un relevé de la Presse Canadienne allant de 6 heures vendredi soir jusqu'à minuit dimanche, indique que de plus de deux noyades, un accident de chasse mortel, quatre morts par asphyxie, une personne décapitée par le métro et deux autres accidents mortels.

Les 10 victimes du Québec ont toutes trouvé la mort sur les routes.

Neuf personnes ont perdu la vie en Ontario, dont une par noyade, deux par asphyxie, trois dans des accidents de la circulation et un homme qui a péri décapité sous les roues du métro de Toronto. Les corps de deux autres hommes ont été trouvés dimanche près des débris de leur auto. Une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui afin de déterminer s'ils ont perdu la vie dans l'accident ou s'ils sont morts de froid à la suite de l'accident.

Trois personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation en Colombie-Britannique et deux on tété asphyxiées.

L'Alberta a rapporté une noyade et un accident de chasse mortel.

La route a fait une victime en Nouvelle-Ecosse.

Il n'y a pas eu d'accident mortel dans les provinces suivantes: Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, N.-Brunswick, Manitoba et Saskatchewan.

Cinq dans l'Est de la province

Cinq personnes ont perdu la vie au cours de la fin de semaine, dans l'est de la province. Les tragédies ont eu lieu à Pont-Rouge, Amqui, et St-Félicien, dans le Lac St-Jean.

A Pont-Rouge, Jean-Cyril Légaré, 23 ans, de Val-St-Michel a été tué instantanément lors d'une collision entre deux véhicules, à Cap-Rouge. A cette occasion, M. André Vallières, de Ste-Catherine, et M. Lionel Auger, de Pont-Rouge ont subi des blessures. Ils ont été transportés à l'hôpital St-François d'Assise. Les deux automobiles se sont heurtées de front.

A Amqui, Jean Lebel, 6 ans, fils d'Anselme, d'Amqui, dans le comté de Matapédia a été broyé sous les roues d'une automobile, vers 11 h., samedi matin, alors qu'il glissait en balnear.

Le bambin rendait l'âme vers 2 h. de l'après-midi, dans un hôpital d'Amqui. Une enquête du coronar a été ouverte.

A St-Félicien, Une violente collision survenue vers 5 h., samedi après-midi, à St-Félicien, dans le Lac St-Jean, a fait trois morts et six blessés.

La police provinciale identifie les victimes comme étant Roger Lefebvre, 30 ans, de Dolbeau, et les frères Claude et Roland Rochefort, âgés respectivement de 23 et 25 ans, de Hull.

Les blessés sont Jean-Guy Rochefort, frère de deux des victimes, Lévis Tremblay, Roger Rochefort, et Guy Paquet, de Notre-Dame-de-la-Dorée, Jean-Paul Michaud, et Rosaire Tremblay, de Dolbeau.

L'accident s'est produit lors d'un doublement. Roger Lefebvre, et Roland Rochefort sont morts instantanément. Claude Rochefort décédait peu après son transport à l'hôpital.

Langue vivante dans la liturgie

Quatrième ordonnance de l'Episcopat canadien

En vertu de l'article 22 de la Constitution conciliaire sur la liturgie, et conformément aux dispositions du Motu proprio Sacram Liturgiam et de l'Instruction Inter oecumenici:

Selon la recommandation faite par la Commission épiscopale de liturgie du secteur français et du secteur anglais:

L'Assemblée plénière de l'Episcopat, réunie le neuf octobre 1965, a pris les dispositions suivantes, confirmées par le Saint-Siège le 5 février 1966.

I — PREFACES

- En vertu d'une autorisation donnée par le Saint-Siège conformément à l'art. 40 de la Constitution, l'emploi de la langue vivante est permis pour les préfaces, à toutes les messes célébrées en présence de fidèles.
- On utilisera les traductions approuvées par l'Episcopat:
 - pour le français, la traduction donnée dans le numéro 7 du "Bulletin National de Liturgie"
 - pour l'anglais, la traduction contenue dans le numéro 7 du "National Bulletin on Liturgy"
- Pour le chant des préfaces en langue vivante, on n'utilisera que les mélodies approuvées au nom de l'Episcopat par la Commission épiscopale de liturgie.
- Cette autorisation entrera en vigueur le 6 mars 1966.

II — OFFICE DIVIN

- Pour la récitation de l'Office divin en français, dans les cas prévus par l'article 101 — 1 de la Constitution, on pourra employer, en plus des éditions approuvées dans les Première et Deuxième Ordonnances, les éditions suivantes:
 - Breviaire Romain latin-français, Mame 1965;
 - Breviaire Romain Latin-Français, Desclée 1965.
- Ceux qui récitent l'Office en français en vertu de l'article 101 — 2 de la Constitution peuvent employer aussi:
 - Breviaire Romain, Labergerie, 1965, uniquement en français et intitulé "Les Heures de l'Office divin"

III — PATER

- Le texte liturgique français du Pater utilisé jusqu'à maintenant est remplacé par celui qui est cité en annexe de la présente Ordonnance.
- Le nouveau texte du Pater entrera dans l'usage liturgique à la veillée pascale 1966.
- Pour le chant du Pater en langue vivante, on n'utilisera que les mélodies qui seront approuvées au nom de l'Episcopat par la Commission épiscopale de liturgie.

IV — RITUEL

- Outre les traductions en langue anglaise contenues dans la nouvelle édition du Collectio Rituum, et déjà approuvées par la Deuxième Ordonnance de l'Episcopat (21 décembre 1964), on pourra utiliser également celles qui contiennent le Weller Ritual.

La Conférence Catholique Canadienne
+ LOUIS LEVESQUE
Archevêque-coadjuteur de Rimouski
Président.

Annexe

Nouvelle traduction du Pater
Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés,
et ne nous soumets pas à la tentation,
mais délivre-nous du Mal.

Au Saguenay, c'était le carnaval du Royaume, le carnaval du bout du monde

Par BENOIT HOULE

Chicoutimi, Qué. (P.C.) — Le carnaval du bout du monde, le carnaval du Royaume du Saguenay, c'est celui de la parenté, c'est celui de la crèche pour les âmes sur le parvis de la cathédrale malgré le froid intense, c'est celui du chantier du père Alex, c'est celui de 1966.

Vivre une semaine de carnaval au bout du monde, au Royaume du Saguenay, c'est une expérience faite du meilleur de tout ce qui existait il y a 100 ans.

Et, après le souper progressif du dimanche soir, deux jours avant le mardi gras, quand il s'agit d'accrocher son costume de 1866 pour toute une longue année, c'est un peu de son cœur que l'on accroche en même temps.

Ecutons, dans son langage savoureux, un fier sujet du Royaume du Saguenay nous raconter ce que c'est que ce fameux souper progressif.

"Tout d'abord, ça commence à quatre heures de l'après-midi ou à peu près. Chez nous, nous sommes six frères. Ailleurs, ça se fait entre voisins, entre amis. Tous ensemble, nous partons prendre une soupe chez le premier.

Bien sûr, une soupe tout seule, c'est difficile à avaler. Il faut l'accompagner d'un petit coup de "caribou"... puis, c'est le départ vers le deuxième, où nous renons les hors-d'œuvre toujours accompagnés d'un verre de quelque chose. Chez la troisième, c'est le plat de résistance, sans manquer le liquide indispensable: chez l'autre, c'est le dessert; chez le dernier, c'est le café. Ça finit enfin vers mi-

nuir, quand tout le monde est "ben rond".

C'est un peu ça, le carnaval du bout du monde, mais c'est beaucoup plus que ça aussi.

Autre monde

C'est d'abord un autre monde, une autre mode de vie. Le tout Royaume du Saguenay se transporte en 1866, où, en costumes d'époque, il revit les traditions qu'hier nous a léguées. La saignée du cochon par la place publique, la cuisson du pain de campagne que l'on vend aux passants pour un écu, la crèche pour les âmes faites sur les parvis de la cathédrale par le crieur officiel, la tourtière oubliée qui reprend sa place dans le chandelier, les danses dans les rues, les courses de "pichou" et de pitons".

Le carnaval du bout du monde, celui que l'on appelle ainsi dans la chanson thème des fêtes de Chicoutimi, c'est tout cela.

C'est une ambiance, c'est un atmosphère, c'est un esprit que personne ne trouve ailleurs, que nulle autre ville ne saurait imiter, parce que nulle autre ville n'est la capitale du Royaume du Saguenay.

Les autres carnivals sont tous semblables. On invite les gens à couronner une reine, à regarder les parades, à assister à un spectacle passivement. On a tout commercialisé.

Chicoutimi n'invite pas à regarder. Il invite à participer. C'est la différence. Même la petite bonne femme de cinq ans a sa robe de "l'ancien temps", les barbes grises fleurissent les mentons, les "capots de chat" reprennent leur place.

Au carnaval du bout du monde, on ne couronne pas de reine. Chacune est reine, chacun

est roi.

On sort son "caribou", un mélange typique de vin et de petit blanc, ses "pichous", des bottines de cuir de veau que l'on chauffe avant de lacer les raquettes, ses "pitons", des vieux chevaux qui donnent tout ce qu'il leur reste d'énergie dans une suprême épreuve de force.

La semaine de carnaval, au

Royaume du Saguenay, c'est le mardi-gras, bien sûr, alors que diable, prenons le temps de vivre un peu.

Personnages, et événements sont remis en surface et durant une semaine, les participants revivent intensément une page d'histoire.

Le carnaval du bout du monde vit depuis six ans. Il est en bonne santé, il vivra longtemps.

Les soucis reviendront après



● CARAVANE DU MAINE — Comme à chaque année une caravane de l'Etat du Maine, composée de près de deux cents personnes, est venue passer la fin de semaine du Carnaval à Québec. Ils ont été reçus à l'hôtel de ville par le maire Lamontagne. Au cours de l'été, durant le mois de juillet, c'est au tour d'un groupe de Québec à se diriger vers Old Orchard pour rendre la politesse.

EDITORIAL

Lorenzo Paré,
rédacteur en chef

Entre Juifs et Chrétiens...

Soyons plus fraternels!

Depuis plusieurs années, le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs organise une Semaine de la Fraternité. L'idéal qui l'anime provient du sentiment qu'à tout être humain d'appartenir à une famille universelle, placée sous la même paternité divine et appelée à reconnaître en chacun de ses membres un véritable frère, quelles qu'en soient la race, la nationalité, la culture, la religion. Cela devient une invitation, pour les milieux chrétiens et juifs, à saluer avec respect et amitié en chacun des ressortissants du Peuple de Dieu, un descendant de la même lignée spirituelle d'Abraham.

Que cet idéal ait brûlé au cœur du Christ, rien d'étonnant puisqu'il est lui-même l'unique restaurateur de la fraternité selon le plan de Dieu. De lui, nous avons appris, nous devrions constamment réapprendre cette perspective essentielle, ce point fondamental de la Bonne Nouvelle à savoir : que le prochain à aimer comme soi-même n'est autre que ce frère ou cette sœur de partout. Sans restriction aucune, affirment les Livres saints : donc Juif ou Samaritain, Grec ou Romain.

Aujourd'hui, le catholique conscient des exigences de l'Évangile doit savoir discerner l'étendue et le degré des liens qui le rattachent à l'"autre" : à partir du coreligionnaire, en passant par le "frère séparé" de l'Orthodoxie orientale, le baptisé des communautés protestantes, le fidèle à la Loi de Moïse ou au Coran de Mahomet, l'adepte de toute autre religion du monde païen, voire de l'athéisme contemporain... Bref, ce prochain, nous pouvons et devons l'identifier à tout homme appelé à connaître dès ici-bas cette adoption divine, offerte et méritée par le rédempteur, fondement le plus valable, le plus achevé de toute fraternité. Cela, pour tous les temps et tous les lieux.

On comprend, dès lors, qu'une telle conviction, qu'une aussi noble passion, puisée dans la Révélation, ait débordé de l'esprit et du cœur d'un prêtre des États-Unis, le premier à lancer, après la deuxième guerre mondiale, l'idée d'une campagne annuelle de fraternité. Le projet devait se concrétiser peu après, grâce au concours d'âmes généreuses, assoiffées de paix et de réconciliation chrétiennes. Dès 1948, l'initiative prit, en notre pays, la forme d'une semaine de la fraternité, prônée et organisée par le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs formé à cette fin. Les plus hautes autorités civiles ainsi que d'ardents promoteurs, chez les clercs et les laïques, viennent patronner, chaque année, cette entreprise d'éducation visant au respect des droits essentiels de la personne humaine et au développement de meilleures relations sur tous les plans de la vie en société. C'est un grand courant auquel, en ces temps d'œcuménisme, on ne saurait rester indifférent.

Bien plus, s'il est une part de la population qui, maintenant, se voit éclairée et entraînée en cette voie, c'est bien celle des fidèles catholiques, à la suite des nombreux et pressants appels de la Papauté et du Concile Vatican II.

On s'en rend mieux compte, la cause de la paix, objet de tant de soucis, de labeurs, de démarches; cette cause à laquelle tous les peuples se rallient comme à une opération de survie et de coopération internationale, comme au programme d'urgence le plus indispensable qui soit pour ne point désespérer de demain; — cette cause de la paix est indissolublement liée à celle de la fraternité. Pas de paix sans fraternité vécue, c'est l'évidence même.

Paul VI, pour sa part, notamment en Terre Sainte, puis à Bombay, et plus tard aux Nations-Unies, a été par excellence le prophète de cette instance universelle, adressant au monde entier sous diverses formes un "message de fraternité et de paix". Lui-même n'est-il pas le plus haut exemple donné à cette humanité encore si divisée, d'un chef prenant et suscitant en toute occasion un engagement à servir la fraternité entre tous les hommes?

Si déjà tous les appels lancés par l'entremise du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs nous paraissent fondés et opportuns, à combien plus forte raison devrait-on davantage se laisser convaincre par le témoignage décisif du Pape lui-même, parlant de plus en plus aussi bien comme Frère universel de tous les humains qu'en tant que Père de ses propres fidèles. Comment ne pas se sentir atteint par cette voix — pour nous le vivant écho de celle du Christ — s'adressant au monde d'aujourd'hui : "Puisse-t-ils (les peuples) toujours se rappeler que tous les hommes sont frères sous la paternité divine! Puisse-t-ils apprendre à s'aimer les uns les autres, à se respecter les uns les autres, à éviter de violer les droits naturels des autres!" "L'homme doit rencontrer l'homme, les nations doivent se rencontrer comme des frères et sœurs, comme des enfants de Dieu". (Au congrès eucharistique de Bombay).

Chrétiens et Juifs du Canada, membres actifs ou sympathisants des "Amitiés judéo-chrétiennes" déjà engagés dans le mouvement œcuménique, nous aurons fait un pas immense pour réaliser notre idéal de fraternité sur tous les plans, si nous apprenons davantage à préférer au simple opportunisme de la tolérance ou de la bienveillance conditionnée, la raison — l'impératif majeur — de notre foi et de notre fidélité au message du Très-Haut. A cette voix mystérieuse qui, depuis Abraham et Moïse appelle le Peuple de Dieu à rassembler tous ses membres dans une même famille de croyants, à y attirer sans contrainte, par des attitudes et des gestes de compréhension et de générosité, tous les humains invités à construire un monde d'ordre, de justice et de paix, un monde promis à l'universelle fraternité!

Jean-Paul LEMIEUX

Lettre de Paris

Heurs et malheurs de l'économie française

C'est, paraît-il, le record pour l'Europe des Six : en un an, de janvier 65 à janvier 66, la production française a fait un bond spectaculaire de 7%. Ce pourcentage d'augmentation est d'autant plus impressionnant que l'amorce de la reprise s'est située vers la fin du premier semestre de 1965, après deux années de stagnation à peu près totale.

Cependant, le début de cette semaine a été marqué par des événements qui semblent donner tort aux statistiques, du moins en ce qui concerne certains secteurs de la production. Mardi dernier, en effet, on a pu voir à Toulouse un immense cortège de près de 15,000 personnes défilant à travers les rues de la ville en signe de protestation contre une éventuelle fermeture des ateliers des "Forges et Chantiers de la Méditerranée". L'évêque de Toulouse, Mgr Barthe, des prêtres, des religieuses de Saint-Vincent de Paul, s'étaient joints aux élus de la région, aux chefs syndicalistes, aux ouvriers menacés de chômage et à leur famille, pour cette pacifique démonstration de l'inquiétude ouvrière. En effet, c'est toute une population qui, à La Seyne, dans la banlieue de Toulouse, serait gravement et injustement frappée si les "Forges et Chantiers de la Méditerranée" venaient à fermer leurs portes. A Port de Bouc, près de Marseille, au Havre, à Rouen, d'autres entreprises de construction navale sont également en difficulté.

Dans ce secteur, la crise est extrêmement grave, car la concurrence est terrible sur le marché international, où les constructeurs japonais font la razza des contrats, en raison du faible prix de revient de leur production. Actuellement, près de 45% des navires neufs lancés dans le monde sont construits dans les chantiers nippons. La part de la France est tombée à 4% après avoir été de 15% dans le passé.

Le problème de la reconversion des entreprises de construction navale, déjà posé à Nantes et

à Saint-Nazaire au cours de ces dernières années, devient donc une affaire nationale. Au reste, le Conseil des ministres l'a inscrit à l'ordre du jour de sa réunion hebdomadaire, et des mesures d'urgence ont été prises pour éviter une brutale cessation d'activité dans les ateliers de la région toulonnaise. Mais il ne s'agit que d'un sursis, car la politique de concentration prévoit qu'au terme du 5ème Plan, en 1970, les Chantiers navals français n'emploieront plus que 17,500 ouvriers, contre 30,000 actuellement et 40,000 en 1953, pour une production sensiblement équivalente (400,000 tonnes de jauge brute). D'innombrables drames humains se dissimulent derrière ces chiffres, et l'on comprend l'intervention de Mgr Barthe qui, dans un communiqué lu dans toutes les paroisses du diocèse de Toulouse, évoque l'angoisse des familles touchées par la crise et déclare notamment : "Quelle que soit notre propre situation, nous n'avons pas le droit de rester insensibles devant cette souffrance".

D'une façon générale, d'ailleurs, la sidérurgie française peine actuellement, et son essoufflement contraste avec la vivacité de la reprise dans d'autres secteurs : automobile, construction électrique, équipement ménager, habillement, etc. En effet, la production d'acier en janvier 1966 n'a atteint que 1,641,000 tonnes, soit un recul de 2,7% par rapport à janvier 1965. La baisse s'explique, d'abord, par la diminution des exportations, tandis que la consommation intérieure est en progrès. Là encore, un problème de concentration est posé : les producteurs français d'acier sont trop nombreux et aucun d'eux, pas même "Usinor" (5 millions de tonnes par an) n'atteint la taille des géants étrangers. Aussi bien est-il fortement question d'un regroupement, souhaité et encouragé par l'Etat, des principales entreprises sidérurgiques françaises : De Wendel, Sidélor, Lorraine-Escout, Pont-à-Moussin, etc. Mais l'aspect social et humain d'une telle opé-

de notre correspondant

MAURICE HERR

ration de concentration ne laisse pas d'être préoccupante.

C'est avec tous ces problèmes en toile de fond que M. Michel Debré, ministre des l'Economie et des Finances, achève la mise au point de son programme de rénovation de l'économie française, qui sera présenté dans quelques jours au pays. Au demeurant, et en dépit des points noirs ci-dessus évoqués, la situation générale est assez bonne. M. Debré considère même que, grâce au plan de stabilisation mis en oeuvre par son prédécesseur, cette situation est "normale", pour la première fois depuis trente ans. Sa tâche, dans l'immédiat, est de faire disparaître les réflexes inflationnistes et malthusiens, qui se sont entassés dans l'esprit des Français tout au long de ces trente années de désordre économique et financier.

Au niveau des moyens, le programme de M. Debré se situe dans le cadre du 5ème Plan. C'est-à-dire que sa marge de manoeuvre est trop mince pour que les mesures spectaculaires soient annoncées et prises. Néanmoins, le ministre des l'Economie entend pratiquer, en ce qui concerne les salaires, une politique favorable aux revenus les plus faibles, assortis, pour toutes les autres catégories de salariés, d'une garantie d'une hausse du pouvoir d'achat de l'ordre de 3% par an. Un assouplissement du blocage des prix d'une part, et un très fort encouragement aux investissements, d'autre part, doivent permettre d'accentuer encore la reprise économique déjà constatée.

Ainsi débute-t-elle cette "année sociale" sur laquelle le régime gaulliste cara jugé aux élections générales du printemps 1967.

(Droits réservés B.I.P. et "L'ACTION")

VOTRE OPINION

VOTRE OPINION

VOTRE OPINION

Sur la taxation des Religieux...

M. le rédacteur,

On nous invite de plus en plus au dialogue... Sans vouloir donner aux réflexions ci-dessous une valeur d'irréfutable, il me semble qu'elles peuvent faire réfléchir sur certains points qui ont certainement leur importance... Il se peut que bien d'autres y aient pensé avant moi ? Tant mieux dans ce cas : les mêmes idées auront peut-être été mieux exposées, et ce document ne viendra que donner le poids du nombre. Mes anciens rôles dans ma Communauté, que je n'ai pas à décliner ici, m'autorisent à croire que ces quelques réflexions jaillissent d'une expérience au moins sommaire... Il faudrait surtout se garder de leur donner le poids de décisions authentiques de Supérieurs ! Et donc... allons-y :

Il est question d'imposer les salaires des religieux et religieuses, en les considérant non comme célibataires, mais comme chargés d'un conjoint, sans enfants. Cette restriction me paraît vraiment inéquitable. D'abord je pense qu'il faut faire des distinctions entre les religieux (ses) :

1 — Il y a des religieux (ses) salariés, et bien d'autres qui n'ont pas de salaires fixes. Pour les premiers (les salariés), il pourrait peut-être être question d'impôt moyennant certaines réserves indiquées plus bas. — De ces religieux salariés, en dehors de ceux et celles qui sont dans le domaine de l'enseignement, du ministère paroissial, peut-être de l'hospitalisation (?), je n'en connais pas.

Exemple : dans le couvent que j'habite, il n'y a aucun salarié parmi les religieux qui y vivent : les trois prédicateurs qui s'y trouvent, en plus des 20 autres, ont des honoraires très aléatoires.

Or tous ces non-salariés, de quoi vivent-ils ? en plus des économies faites par le travail de leurs mains (culture, etc...), ils vivent des aumônes manuelles à l'occasion des prédications ou des rencontres, etc... Autrement dit, ils vivent de l'argent des aumônes ou des dons de charité ! Vouloir imposer ces moyens de subsistance, ce serait tout simplement se reprendre, de la part du Gouvernement, et imposer par ce moyen des dons exempts de taxes, parce que fruit du 10% non imposable des dons de charité faits aux religieux ou aux Fabriques. Ne serait-ce pas ignoble et hypocrite ?

2 — Maintenant tournons-nous vers les Religieux (ses) vraiment salariés. Je pense que ces salariés un peu plus élevés sont tout de même fort récents.

Imposer ces salaires, comme on le ferait pour un époux en charge d'un conjoint, sans enfants, ce serait encore une injustice sociale.

Il me paraîtrait simplement équitable, pour connaître les charges qui comportent des salaires de procéder de façon spéciale. Ce sont ces salariés qui, en immense partie, assurent les charges des Communautés : car, c'est évident que les fidèles (et c'est raisonnable qu'il en soit ainsi) donnent beaucoup moins aux Communautés dont ils savent que plusieurs membres ont des salaires élevés. — Ces salariés ont donc la charge financière des membres actifs non salariés

(cuisiniers, lingiers, infirmiers, etc...) des jeunes religieux, en stage de formation, des malades, des invalides non aidés, des vieillards dont la pension ne suffit pas toujours à assurer les dépenses faites pour eux (Le Gouvernement aide les foyers laïcs des vieillards, mais non les infirmeries ou séniors des religieux).

Il me paraîtrait donc simplement équitable de procéder ainsi pour établir une moyenne des charges pour les religieux salariés : Qu'un personnage, autant que possible religieux ou prêtre, ou ayant tout au moins la confiance non équivoque des religieux (ses) tire ainsi une moyenne sur un certain nombre de Communautés :

a) Faire enquête sur le nombre des religieux de telles Communautés...

b) Faire calculer ensuite le nombre moyen (sur 5 ans, par exemple de tous les dépendants dont il est parlé plus haut : les membres actifs non salariés, les jeunes religieux (ses) en stages de formation (Postulants, novices, étudiants qui n'ont pas d'octroi), les malades, les invalides non aidés, les vieillards non suffisamment assistés, etc...

c) Diviser ensuite le nombre des membres à charge obtenu en (B) par le nombre des salariés (a) : à ce moment, on se rendrait vite compte que beaucoup de religieux (ses) salariés ont la charge de 7 ou 8 membres, au moins; en plus de constater que leur salaire diminué en bien des occasions (parce qu'on les met sur le rang de célibataires aidés par leur Cte...) ne peut être raisonnablement impossible !

Cela soit dit au simple point de vue matériel et palpable.

Les Religieux (ses) sont des citoyens, nos frères et sœurs, enfants des contribuables canadiens, et des citoyens qui apportent souvent beaucoup plus pour le soulagement même physique ou pour le soutien moral de la Communauté humaine que bien des laïcs. Dans le climat agnostique en train de se créer en notre pays, on veut faire cet argument : — Il faudrait au moins tenir compte des premières données vraies elles aussi, et plus palpables.

Autre point : il est question de donner une exemption de taxe initiale de \$50.00 à chaque Citoyen pour dons de charité. Je pense que ce serait bien : ce serait une moyenne, les plus fortunés donnent peut-être un peu plus, les moins fortunés donnent un peu moins, ou beaucoup moins. Je suppose qu'il s'agit ici, non des quêtes aux Offices religieux, mais de ces dons, pour lesquels il est impossible d'avoir des reçus d'impôt, comme par ex. : pour un \$0.25 donné à un pauvre rencontré, une paire de chaussures procurée, des repas (en été, nous en donnons tous plusieurs; dans les monastères, en tous cas, il y en a plusieurs chaque jour...) données à des pauvres, etc...

Quant au reste, exiger du prêtre qu'il tienne une comptabilité de tous les autres dons, avec pièces justificatives, numéro du mandat-postal, du chèque, peut-être bientôt de chaque papier-monnaie ??? C'est vraiment décourageant comme absence de confiance et comme charge onéreuse pour nous : a) absence de confiance : il se peut que 1/50 ou 1/100 des

ministres du culte aient été trop coquants pour les reçus d'impôts... Il ne faudrait pas, pour ce motif, mettre en doute la valeur des signatures de tous les autres ministres. Pour ma part, pour chaque aumône reçue de quelque importance (\$3.00, \$5.00 etc...) je donne un reçu à moins que le donateur préfère avoir un reçu cumulatif. — Pour remédier au cas des irresponsables qui ne respectent pas suffisamment leur signature, il s'agirait d'un nouvel avis des Evêques à leurs Prêtres ou des Supérieurs Maîtres à leurs religieux (ses), en évitant d'apposer des restrictions embêtantes pour tous les autres.

b) charge onéreuse : nous avons tellement de travail à abattre qu'il ne faut pas nous compliquer les choses. Par ex. ma journée commence à 5.30 a.m. et elle est pleine à craquer jusqu'à 10.45 p.m. et souvent plus tard, sauf la petite détente de 40 minutes après dîner et souper. Le reste est pris par les Offices religieux, le travail de bureau (correspondance, étude, etc...), les visites reçues et... les repas. Nous oblige, pour chaque montant reçu, même minime, à enregistrer cela (date, donateur, montant, No du chèque ou mandat-postal, etc...) ce serait encore compliquer notre tâche bien lourde : pour ma part, je me contente de jeter ces aumônes, de façon anonyme (après avoir fait le reçu) dans une caisse des aumônes, puis de faire ensuite le total. Si, en plus, on nous obligeait à recourir à un seul responsable pour les reçus, ce serait nous contraindre à une perte de temps et de pas incalculable vu que bien souvent ce responsable ne serait pas à son bureau. C'est tellement plus simple de faire soi-même le reçu et de l'inclure immédiatement dans la réponse.

x x x

Bientôt si cela continue, au Canada qui, dans l'ensemble, est un pays théiste et même chrétien, les religieux n'auront plus leur place.

Certaines municipalités, encouragées peut-être par tous les propos des journaux et certains interviews du matin... trompées peut-être par les canons malaisants (par ex. quel qu'un me disait récemment : "... vous êtes riches, vous autres, vous avez des belles propriétés..." oubliant que certaines de ces propriétés ont souvent été acquises précisément parce qu'on nous les faisait à un coût dérisoire et que leur beauté actuelle a souvent commencé à moins zéro pour devenir de plus en plus intéressante et agréable à voir, grâce au travail manuel successifs qui exécutèrent petit à petit des plans d'ensemble, je disais donc que certaines Municipalités parlent de taxer les terrains et immeubles des religieux. Comment le pourraient-ils quand on sait qu'à certains mois, il faut remettre au mois suivant le paiement de certaines factures portant sur des items essentiels, parce que la caisse était vide...

Ces municipalités oublient tout le bien que les membres de ces communautés religieuses procurent à leur région.

Si on en arrivait là, je crois que ce serait signer l'arrêt de mort de beaucoup de Commu-

nautés... Ce ne serait peut-être pas une mince joie pour certains franc-maçons et anti-cléricaux qui insufflent avec doigté et astuce leur esprit. Que Dieu nous protège, par sa grâce, et qu'il fasse surgir des laïcs à la tête solidement campée et au cœur bien pour prendre notre défense, puisque nos voix ont très peu de chance de se faire entendre ! Un religieux inquiet, mais pauvre.

La voix des jeunes

La F.N.Q. : réalité syndicale pour les Normaliens

par Odile Pineau

Depuis quelques années, nous assistons à une évolution rapide du syndicalisme étudiant. De plus en plus, les étudiants sentent le besoin d'un regroupement pour la défense d'intérêts communs. Aussi, les normaliens québécois ont-ils suivi le mouvement général.

En décembre 1961, l'idée d'une Fédération de Normaliens était lancée par les garçons de l'Ecole Normale de l'Université de Sherbrooke. Ceux-ci envoyèrent un message à toutes les écoles normales de garçons afin qu'un comité d'étude soit créé sur les possibilités de fonder une Fédération à l'échelle provinciale.

Trois mois plus tard, une première rencontre eut lieu à Sherbrooke. Dès ce moment, la nécessité d'une Fédération apparut très clairement aux étudiants.

Le Congrès de Fondation prévu pour septembre 1962 dut être remis à plus tard, à cause de certaines difficultés, principalement d'ordre financier.

En mai 1963, ces messieurs songèrent au bien-fondé de la participation de la gente féminine normalienne à leurs assises. Les congressistes réunis à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal adoptèrent en principe l'idée d'une Fédération; de plus, ils procédèrent à l'élection du Président et de la Secrétaire du Comité provisoire central. Ces deux personnes avaient pour tâche de convoquer des réunions afin d'aboutir au choix d'un directeur pour chacune des cinq régions administratives de la F.N.Q.

De grandes difficultés obligèrent le Comité provisoire à faire appel à la C.I.C. (Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec). Celle-ci s'offrit à régler le problème du financement et le problème technique. Dès lors, le Comité se devait d'élaborer un projet de constitution.

Tous ces efforts furent justement récompensés car le Congrès de Fondation de la Fédération des Normaliens du Québec fut tenu à Montréal en mai 1964. A partir de ce moment, les normaliens purent se réjouir d'avoir leur propre syndicat, veillant à leurs intérêts particuliers.

En décembre de la même année, la F.N.Q. réunie en congrès spécial opta pour l'affiliation à l'U.G.E.Q.

Enfin, en avril 1965, l'Assemblée générale de la F.N.Q. se réunissait pour son premier congrès annuel. Entre autres choses, l'affiliation à la C.I.C. fut adoptée à l'unanimité. Puis, la création d'un Comité pédagogique et du Comité artistique fut résolue. C'est à cette période que la politique syndicale et professionnelle de la Fédération fut définie avec précision.

De cinq régions qu'elle comptait à ses débuts, la F.N.Q. est maintenant répartie en huit régionales qui offrent de nombreux services à leurs membres.

Enfin, les écoles affiliées sont de plus en plus nombreuses. En avril 1965, 14 écoles groupant approximativement 3,500 membres faisaient partie de la Fédération. Maintenant, 7,000 étudiants à 23 écoles différentes possèdent leur carte de membre. D'ici septembre, 4 à 5 nouvelles affiliations sont prévues.

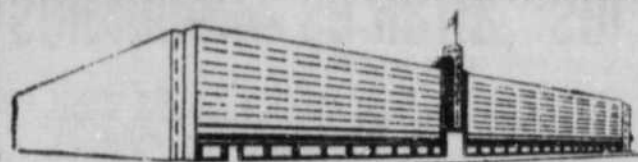
Ainsi, l'essor que prend sans cesse la F.N.Q. laisse présager une revalorisation de plus en plus grande du normalien.





SAS

SOLDES A SACRIFIER



Entièrement climatisé
pour votre confort

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

AU BON BUDGET SOUS-SOL

99 PAIRES DE BAS
de nylon pour dames, teintes saisonnières.
Pointures 8 1/2 à 12. Prix orig. 1.39 2 pour 1.88
Paquet, bas pour dames, Bon Budget, sous-sol.

38 PAIRES DE GANTS
de laine pour fillettes. Bleu, rouge, vert,
gris avec petits motifs. 1 à 3 ans. Prix orig. .69 .11
3 JUPES EN COTON
avec bretelles et petits plis. Blanc. Prix orig. 2.59 .88
24 GILETS
de coton au col pour garçons et filles,
manches longues. Prix orig. 3.99 1.22
15 PAIRES DE PANTALONS
pour fillettes, velours côtelé. Orange et
bleu, 12 et 14 ans. Prix orig. 2.99 1.11
503 PAIRES DE BAS
pour garçons ou filles, teintes assorties,
cours ou trois-quarts. 6 à 11. Prix orig. .59 et .79
Paquet, confection pour enfants, Bon Budget, sous-sol.

22 MANTEAUX DE LAINAGE
garnis ou non de fourrure, pour dames
et demoiselles. 1/5, 1/7, 1/8, 1/9, 3/10,
1/11, 4/12, 1/13, 2/14, 3/16, 1/18, 1/20,
1/16 1/2 et 1/24 1/2. Prix orig. 39.99 à 59.99 15.88
115 PEIGNOIRS PIQUES
Bondicell. 22/P, 36/M, 37/G. Légères
imperfections. Bleu ou rose. Valeur de 6.99 2.66
Paquet, lingerie, Bon Budget, sous-sol.

117 PULL-OVERS
de laine et Orlon. 43/P, 30/M et 44/G. Prix orig. 3.99 à 4.99 1.88
33 CANADIENNES ET ESQUIMAUX
et cagoules de ski. 3/P, 6/M, 12/10, 6/12,
3/14, 1/16, 2/18. Prix orig. 12.99 à 19.99 6.88
84 MANTEAUX FOOTBALL
et manteaux de suédine. 5/6, 17/8, 20/10,
16/12, 8/14, 4/16, 2/18, 2/20. Prix orig. 22.99 à 35.00 15.88
36 JUMPERS ET ROBES
Haute qualité et bonne confection. 1/8,
10/10, 8/12, 2/14, 6/16, 1/18 et 1/20,
1/14 1/2, 1/16 1/2, 2/18 1/2, 1/24 1/2 et 1/30. Prix orig. 10.99 à 16.99 2.88
Paquet, vêtements sport pour dames, Bon Budget, sous-sol.

90 ROBES ET COSTUMES
de la saison. 3/5, 15/7, 19/9, 16/10, 3/11,
13/13, 4/14, 10/15, 3/16, 1/17, 2/20 et 1/24 1/2. Prix orig. 16.99 à 19.99 4.88
29 TAILLEURS
3 pièces en tricot double. 2/M, 2/G, 4/P,
1/11, 6/12, 1/13, 2/14, 3/16, 3/18, 1/20,
2/16 1/2, 2/22 1/2. Prix orig. 19.99 à 25.00 10.88
Paquet, robes, Bon Budget, sous-sol.

REZ-DE-CHAUSSEE

19 SACS
à congeler. 6 x 3 x 15. Prix orig. .55 .22
5 DESSUS
de réfrigérateur. Prix orig. .99 .11
19 ETAGERES
à chaussures. Prix orig. 4.99 2.22
14 PAIRES DE RIDEAUX
6 chambre de bains, 8 cuisine. Prix orig. 1.99 .77
9 SUPPORTS
à douche. Prix orig. 1.99 .77
5 BONNETS
de bain. Prix orig. 2.98 1.55 et 3.98 2.55
11 DESSUS
de grille-pain. Prix orig. .99 .55
Paquet, articles de plastique, rez-de-chaussée.

47 BALLES
de laine mohair Molana. Prix orig. .79 .66
79 PATRONS
pour tricot. Prix orig. .15 .10
Paquet, laine, rez-de-chaussée.

65 FERMOIRS ASSORTIS
couleurs et longueurs. Prix orig. .85 .33
Prix orig. .60 .22
Prix orig. .55 .11
21 RECHANGES
pour boutons à recouvrir, désassortis. Prix orig. .49 .11
45 COLLETS ET POIGNETS
de chemise, désassortis. Prix orig. .69 .22
25 VERGES DE BAINE
à éponge blanc, 2 paires. Prix orig. .30 .11
Paquet, boutons, rez-de-chaussée.

2 BOITES DE MOUCHOIRS
de fantaisie, (3). Prix orig. 1.25 .88
14 BOITES DE MOUCHOIRS
de fantaisie, modèles assortis, (3). Prix orig. 1.00 .77
4 VOILES D'EGUISE
blanc et noir, ronds en dentelle. Prix orig. .69 .44
3 APPUQUES DE FLEURS
bleus et blancs. Prix orig. .79 .44
Paquet, dentelle, rez-de-chaussée.

45 CEINTURES
couleurs et longueurs variées. Prix orig. 1.99 et 2.99 .33
23 FOULARDS
en long en chiffon. Beige seulement. Prix orig. 1.00 .33
Paquet, foulards, rez-de-chaussée.

30 PAIRES DE GANTS
de chevreu long ou courts, et gants
suède. Noir ou brun. Prix orig. 7.99 à 10.99 3.88
Paquet, gants, rez-de-chaussée.

REZ-DE-CHAUSSEE

15 BOURSES
en cuir verni et simili-cuir. Prix orig. 5.89 à 14.99 4.44
Paquet, bourses, rez-de-chaussée.

356 PAIRES DE BAS
de double mèche, beige pâle. 10 1/2 à 11 1/2. Prix orig. 1.00 3 pour 1.00
44 PAIRES DE BAS LINA
en mèche. Toupe mist et cacao. 8 1/2 à 11. Prix orig. 1.00 .44
168 PAIRES DE KAYSER
en mèche, Charm, taupé, neutre, etc....
8 1/2 à 11. Prix orig. 1.50 .77
35 PAIRES DE BAS DUCHES
à motifs. Choix de teintes saisonnières.
9 à 11. Prix orig. 1.50 .77
117 PAIRES BAS DUCHES
ombre, clair de lune et brun chocolat.
8 1/2 à 11. Prix orig. 1.50 .77
27 PAIRES TRIMFIT
en mèche, bronze, 11 seulement. Prix orig. 1.00 .77
26 PAIRES TRIMFIT
en nylon sans talon, bronze et beige.
11 seulement. Prix orig. 1.00 .77
1 PAIRE PHANTOM
nylon sans talon. 11 seulement. Prix orig. 1.50 .99
59 PAIRES DE BAS GOLF
gris et noir, bleu et noir, blanc et noir,
vert et noir. 8 1/2 à 11. Prix orig. 2.50 1.99
2 PAIRES DE BAS GOLF
noir, vert, extensibles. Prix orig. 2.00 1.33
Paquet, bas pour dames, rez-de-chaussée.

1 SAC
à cosmétiques. Prix orig. 9.25 4.44
1 SAC
à cosmétiques. Prix orig. 5.75 3.22
18 VITALIS
à cosmétiques. Prix orig. .73 .44
35 COLOR SHAMPOO ROUX
à cosmétiques. Prix orig. 1.60 .77
6 PAIRES DE GANTS
Playtex. Prix orig. .98 .55
6 PAIRES DE GANTS
pour teindre. Prix orig. .69 .33
11 VAN HAIR TONIC
à cosmétiques. Prix orig. .79 .44 et .49 .22

1 BOITE SAVON
Faberge. Prix orig. 5.00 2.44
8 COLOGNES
Faberge. Prix orig. 2.25 1.11
1 FOND DE TEINT
Faberge. Prix orig. 3.00 1.55
2 VERNIS
base coat. Prix orig. 2.50 1.22
3 PARFUMS
Faberge. Prix orig. 3.50 1.77
2 ROUGE A LEVRES
à levres. Prix orig. 1.75 .88
1 PINCEAU
à levres. Prix orig. 2.00 1.11
1 FARD
à paupières. Prix orig. 2.00 1.11
3 CREME POUR CHEVEUX
Old Spice. Prix orig. .75 .44
3 BRILLANTINE
Old Spice. Prix orig. .75 .44
11 PEIGNES
fins. Prix orig. .75 .44 et .50 et .22
9 PEIGNES
ordinaires. Prix orig. .85 .44
2 BLUSH ON DE REVLON
fond teint. Prix orig. 3.95 2.11
2 NATURAL WONDER
fond teint. Prix orig. 1.65 .88
3 MASCARA ROLL ON
de Revlon. Prix orig. 2.50 1.22
2 FOND DE TEINT
Revlon. Prix orig. 2.00 1.11
4 CRAYONS
pour les yeux Revlon. Prix orig. 2.00 1.11

1 EYE LINER
Lancaster. Prix orig. 4.00 2.22
1 MASCARA
Lancaster. Prix orig. 3.00 1.55
1 FARD A PAUPIERES
Lancaster. Prix orig. 3.00 1.55
1 POUFRE
Lancaster. Prix orig. 3.00 1.55
29 DISSOLVANT
à vernis en poudre. Prix orig. .98 .55
6 CREME A BARBE
Yardley. Prix orig. .85 .44
5 CREME A MAINS
Naxéma. Prix orig. .99 .55
10 PAIRES DE GANTS
Playtex. Prix orig. 1.49 .77
2 PROX.
permanentes. Prix orig. 2.00 .88
Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.

26 ENSEMBLES
de hockey pour garçons. 2 et 8 ans. Prix orig. 6.99 2.88
50 FOULARDS
en laine pour garçons, assortis. Prix orig. 1.99 1.00
85 PANTALONS
de toilette en acrilac garanti d'un an
pour garçons. 6 à 17 ans. Prix orig. 6.99 3.33
100 PANTALONS DE SKI
extensibles pour garçons. 6 à 18 ans.
Brun, gris et bleu. Prix orig. 9.99 5.55
Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

DEUXIEME ETAGE

18 SOUTIENS-GORGE
courts en coton attachant à l'avant, élas-
tique au dos. B 4/34, 1/36, 4/38, C 4/34,
4/36, 1/38. Prix orig. 2.59 1.11

2 CORSELETTES-CULOTTES
couleur noire, marque Sarong. B 1/38,
D 1/38. Prix orig. 21.00 12.88
3 CORSELETTES
noires avec bretelles extensibles. B 1/38,
C 1/34 et D 1/34. Prix orig. 17.50 9.88
2 CORSELETTES
demi-buste à bretelles sur le côté, noir
et blanc. B 2/32. Prix orig. 28.50 14.88
1 CORSELETTE
noire marque Scandale. 1/328. Prix orig. 26.50 14.88
2 GAINES
noires avec fermoirs, hautes de taille.
1/26 et 1/34. Prix orig. 22.50 12.88
6 GAINES-CULOTTES
naturelles. Jambes longues. 3/P, 2/O
et 1/M. Prix orig. 12.50 6.88
Paquet, corsets, 2e étage.

25 ROBES DE NUIT
en coton. 8/P, 12/M et 7/G. Prix orig. 14.99 et 11.99 et 8.99 4.88
15 ENSEMBLES DE NYLON
longs et courts. 4/P, 6/M et 3/G. Prix orig. 46.99 et 34.99 19.88
Paquet, lingerie, 2e étage.

19 ENSEMBLES
3 pièces en suédine pour bébé. Bleu pâle.
5/6m, 2/12m, turquoise 2/6m, 4/12m et
2/18m. Rose 4/6m. Prix orig. 11.99 4.88
9 ENSEMBLES
3 pièces velours côtelé. 2 brun, 3 bleu,
4 turquoise, 6 mois. Prix orig. 11.99 4.88
4 ENSEMBLES
de neige en orlon rose. 12 mois. Prix orig. 16.99 4.88
3 ENSEMBLES
en orlon rose 6 mois. Prix orig. 16.99 6.88
4 ENSEMBLES
en nylon piqué vert pâle. 24 mois. Prix orig. 12.99 6.88
6 ENSEMBLES EN LAMA
3 bleu 24 mois, 3 blanches 24 mois. Prix orig. 19.99 6.88
1 ENSEMBLE
de neige en nylon piqué rose 12 mois. Prix orig. 15.99 6.88
1 ENSEMBLE
de neige de borg blanc et bleu. 12 mns. Prix orig. 22.99 6.88
1 ENSEMBLE
de borg blanc. 24 mois. Prix orig. 25.99 6.88
1 ENSEMBLE
de borg blanc et bleu. 24 mois. Prix orig. 18.99 6.88
1 ENSEMBLE
de borg bleu. 12 mois. Prix orig. 26.99 6.88
2 ROBES
de dentelle blanche 4 et 5 ans. Prix orig. 8.99 2.22
1 ROBE
de nylon blanc 6 ans. Prix orig. 11.99 2.22
1 ROBE
de velours rouge. 6x. Prix orig. 7.99 4.44
5 ROBES
de nylon blanc, 1/6 et 4/6x. Prix orig. 14.99 2.22
1 ROBE
de velours aca. 6x. Prix orig. 11.99 6.66
2 ROBES
de velours cordé bleu. 2/6. Prix orig. 10.99 6.66
2 ROBES
de velours bleu 6 et rouge 5. Prix orig. 12.99 6.66
2 JUMPERS
de velours avec blouse de téréline rouge
6 ans, bleu 4 ans. Prix orig. 12.99 6.66
3 TAILLEURS
2 pièces en arnel. 2/4, 2/3, 2/6 et 3/6x.
Gris. Prix orig. 8.99 4.88
Paquet, salon bambino, 2e étage.

33 TUNIQUES
pour adolescentes en alpine de laine,
marine, avec boutons blancs. Jupe ample
avec pli creux. 8 à 18 ans. 5/8, 6/10, 7/12,
2/14, 2/14x, 9/16 et 2/18. Prix orig. 9.99 à 11.99 3.88

50 PAIRES DE BAS
courts blancs, modèle populaire. Haut
extensible de nylon, pied en coton.
7 à 8 1/2. Prix orig. .79 .44
148 GILETS
de coton à collet roulé, fermoir à l'avant,
manches longues. Bleu, gris, chamois,
bleu pâle. 16/8, 38/10, 50/12, 26/14
et 18/16. Prix orig. 2.99 1.00
Paquet, salon juvénile, 2e étage.

1 SEAL FRANCAIS
lapin teint noir. Prix orig. 169.00 88.00
1 LAPIN
teint bambi. Prix orig. 229.00 111.00
1 CHEVREAU
gris naturel. Prix orig. 249.00 166.00
2 MOUTON RASE
agneau traité et teint. Impérial. Prix orig. 229.00 166.00
7 PERSE
teint noir uni. Prix orig. 429.00 188.00
1 CHAT LYNX
naturel horizontal. Prix orig. 589.00 422.00
12 PERSE
teint noir garni de vison teint noir. Prix orig. 429.00 288.00
1 RENARD
de Mongolie. Prix orig. 549.00 411.00
Paquet, fourrures, 2e étage.
20 CHAPEAUX
de laine et simili-fourrure. Rég. 3.99 .88 1.88
Aussi suède. à 10.99 et 2.88
Rég. 17.99 7.77
Paquet, chapeaux, 2e étage.

TROISIEME ETAGE

JEUX DE BLOCS EN BOIS
Educatifs pour les jeunes. Comprend
lettres et dessins d'animaux. 40 pièces. Prix orig. 1.99 .66

ENSEMBLES DE HOCKEY
en coton pour garçons comprenant gilet,
bas et tunique. P.M.G. Prix orig. 1.99 .66
Paquet, jouets et articles de sport, 3e étage.

3 PLAQUETTES MURALES
Sujets religieux. Prix orig. 8.39 5.88

24 CADRES
mosaïques. Prix orig. 4.95 1.88

14 CALENDRIERS
formule blocs. Prix orig. 1.00 .66

21 CALENDRIERS
du Bon Pasteur. Prix orig. 3.00 et 3.25 1.88
Paquet, articles religieux, 3e étage.

40 VERGES DE COTON
Imprimé, fond beige, motifs originaux.
Largeur 40 pouces. Prix orig. 1.69 .88

40 VERGES DE SIMILI-FOURRURE
pour vêtements sport. Jaune, vert, noir.
Largeur 54 pouces. Prix orig. 11.99 6.66

30 VERGES SIMILI-FOURRURE
noir et blanc, motifs irréguliers et léo-
pard. Largeur 54 pouces. Prix orig. 5.99 3.33

22 VERGES DE BROCHE
pour robes de toilette. 45 de largeur. Prix orig. 3.99 1.22

15 VERGES DE VELOURS
de soie moka uni. 40 de largeur. Prix orig. 6.49 2.22
Paquet, tissus à la verge, 3e étage.

QUATRIEME ETAGE

12 JEUX DE PEINTURES
par numéro, travail à l'huile. Prix orig. 2.95 1.99
Prix orig. 3.95 2.99
Prix orig. 5.95 4.44

8 JEUX DE MOSETTES
Prix orig. 5.95 4.44
Paquet, cadres, 4e étage.

LOT D'ENSEMBLES DE BAIN
en chenille de coton, 2 pièces. Prix orig. 3.99 1.77

150 COUPONS DE TAPIS
de laine, nylon, mélange uni. Imprimé,
ciselé, bouclé. Environ 18", 17" et 36".
Par 9" à 15", de longueur. A prendre
la pièce moins 50%. Prix orig. 12.59 moins
à 77.99 50%

PIECES DE PRELART INCRUSTE
ou imprimé 18" x 18" environ. Prix orig. .29
.49 et .59 .05

PIECES DE TAPIS UNI, RASE
ou ciselé, environ 18" x 27". Prix orig. 3.99
et 4.99 et 5.99 1.33

PIECES DE TAPIS UNI BOUCLE
ou ciselé. Environ 12 x 18. Prix orig. .49 chacun
et .59 .22
Paquet, tapis, 4e étage.

CINQUIEME ETAGE

9 MOBILIERS
de salon, bleu, beige, brun, vert et lime. Prix orig. 249.00
à 289.00 119.88

2 FAUTEUILS
assortis. Prix orig. 57.00 29.88

2 FAUTEUILS
style différent. Prix orig. 119.00
et 99.00 59.88

1 FAUTEUIL
de salon ou chambre. Prix orig. 79.00 39.88
Paquet, meubles, 5e étage.

1 LESSIVEUSE THOR
carrée, avec minuterie et essoreuse Lovell.
Capacité de 10 lbs. Prix orig. 179.95 139.88

1 STEREO KUBA AM/FM
et ondes courtes. 4 haut-parleurs, cabinet
de belle apparence. Sonorité excellente. Prix orig. 399.95 329.88
Paquet, appareils électriques, 5e étage.

EN VENTE DEMAIN AU COMPTOIR SEULEMENT - AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE

Eveline LeBlanc

Une Canadienne qui a voué sa vie à la cause de l'éducation d'un océan à l'autre

Par Lise LACHANCE

"J'aurais été si heureuse en tant que chancelier de l'Université d'Ottawa de vous avoir là, vous, l'ange gardien des étudiants". C'est Mme Georges Vanier qui parle, et elle s'adresse à une femme qui a marqué son humanité, sa largeur de vues, sa culture, près d'un demi-siècle de l'histoire de notre pays, d'un océan à l'autre: Mlle Eveline LeBlanc.

Mlle LeBlanc était en effet l'ange gardien des étudiantes de l'université d'Ottawa jusqu'à ce qu'une crise cardiaque l'obligeât, fin septembre 1965, à abandonner toute activité. C'est le cœur brisé qu'elle dut quitter les jeunes filles dont elle était devenue une mère adoptive, et le campus auquel sa présence avait insufflé une chaleur humaine.

PAS UNE POLICE

"Je ne voulais pas être une police, mais une amie. Si l'un d'un mot que j'ai écrit, c'est celui de discipline", nous a-t-elle confié dans l'appartement douillet, rempli de souvenirs de voyages, qu'elle partage à Québec avec sa sœur, Mlle Edith LeBlanc.

Dans ce poste comme dans tous ceux qu'elle a occupés, notre interlocutrice a fait œuvre de pionnière. C'était la première fois que l'Institut de haut savoir de la capitale fédérale avait une directrice des étudiantes, rôle qu'on ne retrouve dans aucune université francophone du pays.

Notre campus compte une directrice de la maison des étudiantes ayant juridiction sur les pensionnaires de la Résidence seulement. La fonction de Mlle Eveline LeBlanc englobait toutes les jeunes filles de la cité universitaire outaouaise, celle de la ville même et de l'extérieur.

Comme on s'en doute, la réaction des étudiantes à l'ins-

titution d'un tel poste, il y a six ans, n'en fut pas une de joie débordante. Elles craignaient d'être restreintes, "épionnées". Il fallait donc établir un premier contact et tout serait gagné. Ce qui fut dit fut fait. Mlle LeBlanc organisa de ses propres deniers, dans toutes les facultés, LeBlanc ou un lunch où étudiantes, doyens et professeurs étaient invités. Elle expliqua comment elle entendait remplir son rôle, discuta avec tous. La glace était brisée. Elle fonda tout à fait quand la directrice envoyait une invitation personnelle à chaque étudiante pour la première grande réception féminine officielle sur le campus, en l'honneur de Mme Vanier. Dès ce moment, elle fut acceptée à cœur ouvert.

Pour Mlle LeBlanc, l'étudiante qui s'adresse à elle ne constitue jamais "un cas". Elle a toujours essayé de se mettre à sa place dans le temps présent. La formule est infaillible. Les jeunes filles se sentaient et n'hésitaient pas à lui demander conseil, aussi bien au sujet de leurs problèmes financiers qu'émotifs. Elle a suivi les amours de plusieurs, leurs crises de jalousie, leur séparation, leur réconciliation, les situations familiales malheureuses. Elle avait aussi des clientes régulières qui venaient tout simplement lui demander: "Voulez-vous me prêter de l'argent, Mlle LeBlanc?" Et que dire de l'adaptation des nombreuses étrangères! La directrice des étudiantes, c'était un "paratonnerre".

Au début de chaque année académique, Mlle LeBlanc réunissait les nouvelles et se mettait à leur disposition. Toutes passaient par son bureau. Question de lier connaissance.

Aux examens de Noël, quand une étudiante avait plus de

deux échecs, la directrice la faisait venir chez elle afin d'en connaître la cause et de l'aider dans toute la mesure du possible. Il s'agissait souvent de problèmes émotifs.

Mlle LeBlanc ne manque pas de confiance dans la jeunesse. Elle l'a toujours aimée, s'est toujours adaptée au temps présent. "Il faut essayer d'obtenir de la jeunesse tout ce qu'on peut sans la bousculer", dit-elle.

CHEZ LES MINORITÉS

Après ses études chez les Ursulines de Rimouski, à l'école normale classico-ménagère de St-Pascal de Kamouraska et à l'université Laval, Mlle Eveline LeBlanc entra au service du ministère de l'Agriculture du Québec comme première technicienne laïque à l'emploi de la province (1916). C'est elle qui organisa l'enseignement post-scolaire féminin rural, elle allait dans les campagnes, enseignait aux femmes les mille et une choses qu'elles devaient connaître côté nutrition, ferme. Les cours volants étaient à l'ordre du jour. Riche expérience qui lui fit apprécier la belle vie des épouses d'agriculteurs.

Sept ans plus tard, elle devenait la première technicienne bilingue en sciences domestiques au ministère fédéral de l'Agriculture. Sa tâche: informer. Pour cela, elle parcourait le pays de l'est à l'ouest, prêchant l'importance de l'alimentation en regard du mental, du moral et du physique, dans tous les centres francophones. Elle faisait salle comble chaque fois car les Canadiens français qui vivaient outre frontière n'avaient pas tellement de contact alors avec la province-mère. La "Survivance française" n'était pas encore créée.

En Saskatchewan, nous a-t-elle raconté, Mlle LeBlanc, étant fermière, sans venue un jour lui demander si elle ne pouvait commencer sa conférence à 9 h. p.m. au lieu de 8 h., parce qu'à cette dernière heure ils ne seraient pas revenus des champs.

Elle prononçait jusqu'à cinq conférences par jour. "Cependant, avoue-t-elle, ce ne sont pas tellement mes conférences qui ont rendu service que les contacts humains qui en étaient la conséquence. Plusieurs lui demandaient conseil, d'autres l'invitaient dans leur foyer. Elle était devenue un genre de confesseur pour les femmes des campagnes. Années extraordinaires qu'elle se rappelle avec éclat de joie dans les yeux.

Comme son rôle était surtout d'informer. Mlle LeBlanc travaillait en collaboration avec les associations de l'éducation de chaque province. Elle prenait la parole dans toutes les écoles françaises du pays, écrivait dans les journaux, fut une des premières à être interviewée régulièrement à la radio. Au cours de son émission, la regrettable Marcelle Barthe lui posait souvent des questions de Montréal.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Mlle LeBlanc se dispensait auprès de nos minorités depuis 23 ans quand Adélard Godbout, premier ministre de notre province, lui demanda de réorganiser le service de l'enseignement ménager au Québec. Là encore, elle innovait: elle était la première femme chef de service au Département de l'Instruction publique.

En 1949, elle était nommée conseillère technique pour les questions artisanales et ménagères auprès du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. Puis on la chargeait de l'organisation de la section française du Service de l'information aux consommateurs, dépendant du ministère fédéral de l'Agriculture.

Educatrice née, Mlle LeBlanc s'intéressait à tout ce qui relevait de l'éducation, spécialement aux associations parents-maîtres. Elle donnait bénévolement des cours d'économie domestique au Centre catholique d'Ottawa, le soir.

MANQUE D'ORIENTATION

A 60 ans, elle décida de se retirer du gouvernement. L'université lui demanda d'agir comme agent de recrutement. Là encore, Eveline LeBlanc dut parcourir les écoles, mais cette fois anglaises et françaises, en Ontario. Aux relations extérieures s'ajoutait l'orientation.

Mlle LeBlanc insiste beaucoup sur l'orientation. "Elle manque partout, souligne-t-elle. Il faudrait l'intensifier au niveau secondaire, dire aux jeunes ou même leur cours. Même à l'université, des étudiantes se lancent dans une faculté sans savoir ce qu'elles pourront faire à leur sortie".

Selon cette pédagogue très humaine, l'orientation jointe à la compréhension sont ce qu'il y a de plus important dans l'éducation actuelle.

Rien de surprenant qu'avec une telle ouverture d'esprit qui a suivi l'évolution de la jeunesse, une âme qui est restée foncièrement jeune et s'est enrichie des expériences d'une vie orientée vers le bien toujours plus grand de la communauté. Mlle LeBlanc fut celle qui choisit pour être la conseillère et la mère adoptive des mille étudiantes de l'université d'Ottawa.

À L'ACELF?

Toujours aussi dynamique, Mlle LeBlanc compte ouvrir



Mlle Eveline LeBlanc

à nouveau des que ses méditations lui permettront. Sans doute au sein de l'Association canadienne des éducatrices de langue française dont elle assume la vice-présidence nationale depuis deux ans. Aussi les Québécois auront-ils la chance de la voir beaucoup plus souvent dans leur ville car les quartiers généraux de l'ACELF sont situés à Québec, dans l'édifice de "l'Action".

Mlle LeBlanc a été la cheville ouvrière de cet organisme depuis sa fondation et la représente à maintes reprises, aussi bien à la conférence canadienne de l'UNESCO et à la semaine canadienne de l'éducation qu'à Rome et à Genève. Dans l'ACELF, Mlle LeBlanc est pionnière à un double titre: elle a suivi l'évolution de l'association depuis ses débuts et a même déterminé cette évolution: elle est la première femme (à aussi!) à accéder à cette haute fonction.

RECONNAISSANCES

Les milieux universitaires et gouvernementaux ont reconnu l'action dynamique de Mlle LeBlanc, son dévouement inlassable à la réalité canadienne.

Les secrétaires sont apathiques et irritables

LONDRES. (AFP). — Les jeunes secrétaires britanniques qui portent par temps froids des jupes ultra-courtes, comme le veut la mode, sont généralement "apathiques et irritables" durant les heures de bureau, car elles n'arrivent pas à se réchauffer, affirme un médecin anglais, le Dr Geoffrey Taylor, qui s'est livré à une étude de la question.

En se rendant à leur travail vêtues de jupes qui s'arrêtent à 2 ou 3 pouces au-dessus du genou, déclare-t-il, ces secrétaires voient leur température s'abaisser à 95 degrés.

Les bureaux, ajoute-t-il, sont insuffisamment chauffés pour leur permettre de retrouver une température normale de 37 degrés.

Si les secrétaires refusent de troquer leurs jupes trop courtes contre des pantalons futaux, leur patron, suggère le docteur, pourrait leur accorder quelques minutes, à leur arrivée, pour faire d'énergiques mouvements de gymnastique.



N'abusez pas de l'astringent!

par Geneviève

L'astringent resserre les pores et donne au visage un éclat flatteur. N'en abusez pourtant pas. Pensez aux caoutchoucs sur lesquels vous vous amusez à tirer fortement trop souvent: à la fin, ils perdent toute élasticité. De même, les fibres élastiques de la peau, trop souvent rétractées, ont une réaction de relâchement et finissent par ne plus répondre.

Si votre peau est grasse, l'astringent, après un mieux trompeur irrite les glandes sébacées qui secrètent plus activement.

Si elle est asphyxique, il la "tanne" en refermant l'épiderme sur son contenu: points blancs ou points noirs, trop profonds pour être atteints.

Votre beauté

En prévision de la soirée que vous passerez dans une pièce surchauffée, si vous rougissez facilement, choisissez une poudre dans les tons beiges (attention, les tons de poudre paraissent plus foncés dans leur boîte, qu'ils le sont en réalité sur le visage).

Si votre teint est pâle, choisissez une poudre légèrement rosée. — Vaporisez votre visage d'eau de rose que vous laissez sécher sans l'essuyer avant maquillage. (Vous resserrez ainsi les orifices des glandes sudoripares) puis appliquez votre fond de teint avec une éponge humidifiée et, après maquillage, stabilisez les fards, en passant sur le visage, un cube de glace enrobé de tissu, ou une éponge trempée dans l'eau froide puis essorée.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Le S.P.M. propose la création d'un tribunal pour les affaires familiales

Nous vous présentons aujourd'hui le dernier d'une série de trois articles sur le mémoire que le Service de Préparation au Mariage national a remis au Conseil Supérieur de la Famille. Dans cette partie, le S.P.M. préconise UNE PRÉPARATION DES JEUNES AUX RESPONSABILITÉS FAMILIALES.

Conduire l'être humain à l'âge adulte, tel est bien le but de l'éducation. Faire en sorte que tout homme, toute femme devienne personnellement responsable de sa vie, de son rôle dans la famille, dans la société. Faire que chaque individu compte pour un, que librement et de son gré il s'établisse au service de tous tel est l'objectif.

Au dire du mémoire, pour atteindre ce but, les jeunes devront prendre conscience de leurs responsabilités futures, découvrir leurs propres possibilités devant la vie, devant leur avenir. Encore faudra-t-il qu'ils acquièrent des connaissances nécessaires, qu'ils se rendent capables d'assumer leurs tâches respectives.

PRÉPARATION

Les jeunes qui se préparent au mariage doivent avoir la chance d'y réfléchir d'abord, de découvrir et de comprendre le mieux possible leurs futurs engagements. A cette fin, il faudra savoir dialoguer avec d'autres jeunes qui vivent les mêmes aspirations, avec des couples mariés riches d'une expérience valable de la vie à deux. Tous les éléments essentiels de la vie conjugale et familiale les intéressent. Rien de tout ceci ne les laisse indifférents. Encore leur faut-il disposer des moyens faciles de combler ce besoin de connaître, de confronter ce qui les attend, de s'y préparer adéquatement.

C'est la famille de ces jeunes qui devrait, la première, s'acquiescer de leur préparation à la vie. Mais ici comme dans le reste, des organismes ou des corps intermédiaires sont requis pour suppléer à ce que la famille n'a pu donner ou compléter. De son côté, propose le mémoire, l'État dans sa politique familiale devrait par des lois, au besoin par des

subventions statutaires, provoquer même stimuler le bon fonctionnement de ces organismes intermédiaires d'éducation populaire.

SUGGESTIONS

Le Service de Préparation au Mariage national suggère à cet effet: que dans les programmes scolaires on accorde une large place à l'éducation du sens civique chez les jeunes, qu'au niveau secondaire et collégial notre système d'éducation attache une importance capitale à l'équilibre sentimental des adolescents et à la formation de leur caractère; que les mouvements d'éducation populaire reçoivent des subventions leur permettant de s'entretenir et de se développer selon les besoins de la population; que le ministère de la famille assiste par des octrois statutaires les mouvements familiaux adultes et aussi ceux qui préparent plus spécialement les jeunes à leurs responsabilités familiales.

Le S.P.M. national affirme que cette préparation à l'endroit des jeunes est d'une importance capitale, car elle consiste en une formation pour leur vie d'adulte.

DIVERS POINTS

Dans son mémoire, le Service de Préparation au Mariage national touche quelques points très intéressants pour les Québécois. A son avis, on devait prévoir la création d'un tribunal spécialisé dans les affaires familiales. Ne faudrait-il pas que les partis aient pris avec des litiges aient à leur disposition des moyens faciles de recours aux procédures nécessaires? Qu'on puisse les

orienter vers des centres familiaux où ils seraient amenés à réfléchir sérieusement à leur situation avant d'arriver au pire: la séparation.

Le S.P.M. pose aussi la question: "Pourquoi le mariage civil ne s'imposerait-il pas?" Et cela, en raison du phénomène de désécularisation progressive de notre société québécoise et aussi du pluralisme de nos centres urbains et de la société en général. Par respect pour la liberté de conscience et de culte de chacun, par souci de dégager et libérer l'Eglise de son rôle de secrétaire-archiviste de l'État, le S.P.M. sollicite qu'une double démarche contractuelle soit faite par les futurs époux, l'une comme citoyens auprès du pouvoir civil, l'autre à la discrétion des intéressés auprès de l'Eglise de leur choix et de leur croyance.

Le Service de Préparation au Mariage national en a conclu que la politique provinciale au niveau de plusieurs ministères, celui de la famille, de l'éducation, de la justice par exemple, manifeste un intérêt évident à tout ce qui a trait à la famille. Mais à son avis, il y a place encore pour une plus grande collaboration sur ce thème primordial de la famille entre les divers ministères grâce à une politique de planification mieux agencée. La famille québécoise représente des valeurs incroyables. Elle recèle les principales ressources sur lesquelles l'État doit compter. Notre politique provinciale actuelle ne l'ignore pas. Elle devra davantage encore s'en souvenir et contribuer à développer à son maximum cette richesse illimitée.

Le S.P.M. : un organisme d'éducation populaire auprès des fiancés

Le S.P.M. représente un organisme d'éducation populaire auprès de 50 à 60% des fiancés et il possède un effectif imposant d'au-delà de dix mille nouveaux foyers chaque année. Avec ses 2.500 responsables au Canada français, il s'est préoccupé de tous ceux qui se fréquentent sérieusement. Il désire les amener à s'engager personnellement à la préparation intégrale et valable de leur mariage, à s'en rendre consciemment et vraiment responsables, à prendre conscience de leur besoin et de leur devoir d'intégration et de solidarité dans la société dans laquelle ils vivent.

Donc, toutes les recommandations que le S.P.M. fait, touchent surtout la préparation des jeunes face à leurs responsabilités familiales et sociales à venir, bien conscients toutefois que ce ne soit là qu'une tranche d'une politique familiale propre au Québec.

-Horoscope-

MARDI, LE 22 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne confondez pas; petits ennuis et grands problèmes. Certains détails échapperont à votre contrôle.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Quelles que soient les obligations de la journée, vous avez tout intérêt à conserver le contrôle de vos nerfs et de votre pensée.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Journée sous le signe du progrès et de la réflexion. Votre bien-être physique commande un supplément d'exercices et d'air pur.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Organisez-vous pour redécouvrir les réalités qui vous sont devenues trop familières, vous y trouverez de grandes satisfactions.

24 juillet au 23 août (Lion) — Évitez le surmenage et les extravagances alimentaires. La joie vous viendra par les en-

fants. Influences planétaires mixtes.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Période favorable aux créations artistiques. La compagnie des artistes sera la plus bienfaisante aux nôtres de ce signe.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ayez confiance en vous-même et dans l'avenir. Si vous êtes logique et raisonnable, tout ira pour le mieux.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — La patience et la générosité ne doivent pas être uniquement le lot des autres, vous devez aussi les cultiver.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — On ne partagera ni vos idées, ni vos inclinations, ne vous en souciez pas outre mesure, mais soyez plus diplomate avec les autres.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous recevrez

des encouragements inattendus et surprenants. Configurations planétaires bénéfiques émanant de la planète Saturne.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous étonneriez vos partenaires, et vos adversaires vous causeront des surprises. Journée sous le signe de l'indéfini.

20 février au 20 mars (Poissons) — Les bonnes intentions ne suffisent pas à inspirer confiance, il faudra aussi les réalisations.

SI VOUS ETES NE UN 22 FEVRIER

L'amour du bel ouvrage est plus fort que le goût de la réussite chez les personnes nées à pareille date. Des législateurs, des avocats renommés et des humanistes ont illustré ce signe du Zodiaque. Vous pouvez en faire autant dans la voie que vous choisissez.

ACADEMIE DE COIFFURE DE QUEBEC Enr.

2235, Boul. Ste-Anne, Québec 5, P.Q.

661-3048

Sous la direction de

Fernand Lortie,

MAITRE COIFFEUR

Prochain cours en Mars

Durée: 6 mois.

1.000 heures de cours.



P. & M. Boucher

1024, rue St-Jean — Près de la Porte St-Jean

CORSETERIE ET LINGERIE

Un personnel spécialisé est à votre service

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9.30 P.M.

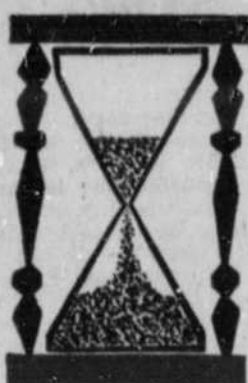
AUCUN PROBLEME — STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIERE DE NOTRE MAGASIN, SUR LE TERRAIN DE "TILDEN"

Célébrez le CARNAVAL avec un des vins les plus joyeux du monde le ROYAL DE NEUVILLE



26 oz 542-G 26 oz 542-F l'ANJOU-SAUMUR pétillant le plus populaire au pays du QUEBEC

Nouvelles de la chrétienté

L'ENGAGEMENT
CHRÉTIEN

Entre le passé, où sont nos souvenirs, et l'avenir, où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs. (OZANAM.)

Jeanne Mance, modèle d'apôtre dans le monde, quand elle remplace sa mère auprès d'eux, se soucie du bien-être des siens. Mais elle s'occupe aussi des autres en se faisant infirmière pour soigner les blessés dans sa ville natale de Langres. Son engagement est encore plus méritoire quand elle accepte de venir au Canada concrétiser avec Maisonneuve le projet de Ville-Marie et fonder un hôpital. Elle vit dès lors de souvenirs et d'espérances, et remplit magnifiquement ses devoirs.

Elle cultive la foi qu'elle considère un don magnifique en elle et chez les autres. Elle se dépense pour autrui sans mesurer l'effort. C'est dans l'engagement qu'elle réussit sa vie de femme et de chrétienne. Par la prière, l'exemple et l'action, elle correspond à la grâce qui lui donne la force d'être un vivant témoin du Christ aux yeux des premiers Montréalais.

Vêtue et profession

Chez les Petites Franciscaines de Marie, Baie-St-Paul (Charlevoix)

Le R. P. Yves-Marie Gaudreau, o.f.m., aumônier de la Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie, y présidait, au soir du 1er février dernier, une cérémonie de vêtue pour douze postulantes dont les noms suivants: Sr Yvonne Nault, de Montréal; Sr Linda Green, de Caribou (Maine) E.-U.; Sr Carol Martin, d'Eagle Lake (Maine E.-U.); Sr Thérèse Carrier, d'Auburn (Maine) E.-U.; Sr Francine Carrier, de Warwick (Arthabaska); Sr Lucie Gélinas, de Shawinigan; Sr Louise Lagacé, de Les Escoumins (Saguenay); Sr Réjeanne Gagné, de L'Ascension (Lac-St-Jean); Sr Francine Rousseau, de Montréal; Sr Diane Paquette, de Montréal; Sr Jocelyne Ouellet, de St-Henri-de-Tailleur (Lac-St-Jean); Sr Ginette Bluteau, de Petite-Rivière-St-François-Xavier (Charlevoix).

Une allocution fut prononcée par le R. P. Jean Dufault, dominicain, qui venait de terminer la prédication de la retraite annuelle; il dit que l'habit religieux était un signe extérieur d'appartenance à Dieu. Le lendemain, à la messe de 8 h. 30 a.m., il y eut cérémonie de profession annuelle présidée par M. l'abbé Aldé Duchesne, vicaire à Albanel, et frère d'une des élues. Le célébrant adressa lui-même la parole à l'auditoire pour exhorter les futures professes à répondre avec ferveur aux questions que l'on peut se poser en pareil jour.

Ont émis leurs premiers vœux: Sr Lorraine Duchesne, de Dolbeau (Roberval); Sr Christiane Asselin, de St-Tite-des-Caps (Montmorency); Sr Cécile Genest, d'Albanel (Roberval); Sr Nicole Tremblay, de St-Aimée-des-Lacs (Charlevoix); Sr Claudette Paquette, de Montréal.

Ont renouvelé leur profession temporaire:

Sr M. Luchésio (Gisèle Tremblay, de Baie-St-Paul); Sr M. Ange-de-la-Paix (Thérèse Rochelleau, de l'Abord-à-Plouffe); Sr M. François-Dominique (Jeanne-d'Arc Audet, de Les Eboulements); Sr M. Nili (Marguerite-Marie Asselin, de St-Siméon); Sr M. Gaspard (Gabrielle Gagnon, de St-Honoré); Sr M. Angèle (Louise Dulos, de St-Tite-des-Caps); Sr M. Pierre (Francine Champagne, de St-Prospère, Dorchester); Sr Anna-Marie (Thérèse Caron, de Fort Kent, Maine E.-U.); Sr Paul-Marie (Yvette Chamberland, de St-Siméon, Charlevoix); Sr M. du-Sacré-Coeur (Ethel Néron, de Clermont); Sr M. Lionel (Lise Tremblay, de St-Honoré); Sr M. Véronique (Lise Duchesne, de St-Irénée).

Étaient présents à ces fêtes religieuses: M. l'abbé Alfred Bergeron, v.f., curé de Baie-St-Paul; M. l'abbé Alexandre Corbell, curé de St-Gabriel-Lalemant, Montréal; M. l'abbé Louis-Philippe Gravel, curé de Petite-Rivière-St-François-Xavier; M. l'abbé Adalbert Chabot, curé de St-Tite-des-Caps; M. l'abbé Rosaire Tremblay, curé de St-Trois; le R. P. Cyrille-Marie Yergeau, franciscain, aumônier du noviciat; le Frère Jean-Paul Rousseau, des RR. Frères de l'Instruction chrétienne, Phillipsbourg (Missisquoi); M. l'abbé Pascal Tremblay, principal de l'Ecole normale; chanoine Simard, Dolbeau (Roberval).

Chez les Sœurs de N.-D. du Perpétuel Secours. Le 15 février, à 9 h. 00 a.m., avait lieu, en la chapelle de la Maison-Mère, St-Damien

La FAO et les religieuses

Rome (C.C.C.) — Au mois de mars, la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation) organisera deux sessions d'études à l'intention des religieuses, en vue de favoriser la collaboration de l'Eglise et de la FAO dans la lutte contre la faim dans le monde, comme le Pape l'a souhaité dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion du 20ème anniversaire de la constitution de cet organisme international.

Les Églises vont coordonner leur action contre la faim en Inde et en Afrique

GENEVE (C.C.C.) —

Avec l'accord de son Comité central, le Conseil oecuménique secourera les victimes de la faim, qu'il s'agisse de l'Inde ou de l'Afrique, en collaboration avec l'Eglise catholique romaine. Cette décision a été prise le 10 février

à Genève, lors d'une séance du Comité central qui a adopté les cinq propositions suivantes soumises par la Division d'Entraide:

a) insister auprès des agences spécialisées de l'Eglise catholique romaine et des Eglises membres du Conseil oecuménique des Eglises, pour qu'elles coordonnent les efforts entrepris par les différents pays qui

viennent en aide aux victimes de la famine en Inde et en Afrique;

b) insister dans leurs demandes non seulement sur l'urgence des programmes de secours mais aussi mettre l'accent plus particulièrement sur les projets qui tendent à éviter le renouvellement de telles calamités;

c) insister auprès des Eglises et de leurs agences spécialisées pour qu'elles coordonnent leurs efforts et adoptent une action commune, dans la mesure de leurs possibilités,

pour venir en aide aux nécessiteux et pour que cette assistance soit celle de la communauté chrétienne toute entière;

d) insister auprès des dirigeants de l'Eglise catholique romaine et du Conseil oecuménique des Eglises pour qu'ils s'efforcent de collaborer étroitement à l'échelon international en vue d'une coordination intense et soutenue dans cette action chrétienne;

e) insister auprès des agences de l'Eglise catholique romaine et celles des Eglises du

Conseil oecuménique pour qu'elles coordonnent leurs efforts avec les agences gouvernementales et intergouvernementales qui s'occupent de cette assistance.

En outre, le Comité central a autorisé la Division d'Entraide à prendre les mesures nécessaires avec les institutions spécialisées et l'Eglise catholique romaine pour qu'elles coordonnent leurs efforts et leurs demandes afin de venir en aide aux victimes de la famine en Inde et en Afrique.

Le Comité central a également décidé d'appuyer une demande de 3,000,000 de dollars de la Division d'Entraide pour soutenir un programme de trois ans réalisable en Inde pour remédier aux causes des famines (irrigation, cultures etc.); il a décidé d'intensifier le programme du Comité de secours du Conseil chrétien en Inde de façon à ce qu'il puisse immédiatement venir en aide à un million d'individus au moins. Un autre appel sera lancé pour palier aux effets de la famine en Afrique.

Vous voyez ces vastes portes? Voilà pourquoi le Handi-Van est si facile à charger et à décharger. On peut aussi faire ajouter deux portes latérales et des fenêtres disposées de façons diverses.

Le Handi-Van a un diamètre de braquage de 35.5 pieds. Il manoeuvre aisément, se faufile dans la circulation pour livrer vite, à l'heure promise!

Voyez le spacieux intérieur du Handi-Van: 211 pi. cu. d'espace pour une tonne de charge utile. La longueur, libre est de 92 pouces du logement du moteur à l'arrière.

Le 120 CV est une merveille de mécanique. Pour plus de puissance, commandez le 140 CV. Egalement livrable: transmission Powerglide.

Le plancher en métal est construit pour résister aux traitements les plus durs. C'est un plancher ultra-robuste offert sans supplément de prix.

La carrosserie et le châssis du Handi-Van forment un ensemble intégré. La tôle de forte épaisseur résiste mieux à la corrosion, et dure par conséquent plus longtemps.



De l'arrière, on voit immédiatement pourquoi le Handi-Van est avantageux. Mais, c'est à l'avant que se trouve sa caractéristique la plus importante.



C'est la plaque GMC qui fait toute la différence. Pas la plaque elle-même, bien sûr, mais ce qu'elle représente. GMC est synonyme de supériorité technique. Par exemple: sachant que la plupart des Handi-Van sont utilisés dans la livraison urbaine et exposés à l'humidité et au sel, GMC a accordé une attention toute particulière au sous-châssis. La tolérance des parties exposées est d'abord galvanisée, recouverte ensuite de peinture d'aluminium, phosphatée et, enfin, enduite d'un revêtement protecteur! Rien d'étonnant donc à ce que le Handi-Van résiste si efficacement aux attaques de l'hiver canadien. Rien d'étonnant, non plus, à la réputation de supériorité technique de GMC. Quand vous voudrez acheter un fourgon, pensez au Handi-Van de GMC.



Voyez votre concessionnaire de camions GMC

Concessionnaire autorisé de GMC pour Québec

BOULEVARD G.M.C. (1964) Inc.
2125 boul. Charest ouest Québec, P.Q. Tél.: 683-4955

Ne manquez pas l'émission "Cinéma International" les vendredis à 8 h. 30 P.M. et "Tous pour Un" les jeudis à 8 h. 00 P.M., au canal 11.



LACHESIE. — Bague en platine ornée d'un oiseau en diamant. Oiseau, 22 x 20 mm.

Les bijoux de Braque à Québec

Les somptueux bijoux de Braque, qui ont attiré des milliers de visiteurs des deux côtés de l'Atlantique, arriveront bientôt à Montréal et à Québec.

MM. David G. Carter, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal et Guy Vlau, directeur du Musée du Québec, ont annoncé conjointement que l'exposition "Bijoux de Braque" serait montrée à Montréal du 26 février au 18 mars et à Québec du 23 mars au 13 avril.

Une subvention spéciale du ministère des Affaires culturelles du Québec a permis au musée de Montréal de présenter l'exposition.

Les bijoux font partie d'une collection de 150 joyaux représentant les dernières œuvres créées par Braque avant sa mort. Le peintre-sculpteur qui fut un des premiers Fauves et, avec Picasso, l'inventeur du mouvement cubiste en 1908, est mort à Paris en 1963 à l'âge de 81 ans. Il est considéré comme l'un des maîtres de la peinture moderne.

Le lapidaire parisien Henri-Michel Heger de Lowenfeld, réalisateur des bijoux de Braque, accompagnera personnellement les bijoux à Montréal et Québec.

Braque a fait des gravures ou des bois à diverses périodes de sa vie. Il a illustré, par exemple, des poèmes de Saint-John Perse (prix Nobel 1963), le "Piège de Méduse" d'Erik Satie et la "Théogonie" d'Hésiode, un recueil généalogique des divinités grecques qui est à la source de ses créations de bijoux. C'est ainsi que les pièces de la collection des bijoux portent des noms qui sont tous tirés de la légende païenne: Héra, Hécate, Poséidon, les Trois Grâces, Protée ou Icare.

Braque avait déjà dessiné sur du plâtre des figures empruntées à la mythologie. Plus tard, à sa maison d'été de Varengeville, il sculpta des galets qu'il ramassait sur la plage. Sous ses doigts, les pierres tendres des falaises se transformèrent en profils. De là, il en vint à des créations plus poétiques et à des thèmes abstraits. Et finalement, il a complété toute une série de modèles qui servaient à la réalisation de ces bijoux, dont l'élément nouveau et inédit aura sans aucun doute une influence prolongée sur la joaillerie de notre siècle.

Braque commença à s'intéresser aux pierres précieuses en 1962 lorsque, à l'occasion de son 80e anniversaire, il voulut offrir un cadeau à sa femme Marcelle. Il imagina une bague à l'image d'un profil inspiré de la Grèce antique et, pour le réaliser, il s'adressa au baron Heger de Lowenfeld. Ce dernier tailla dans l'onyx un bijou qui enthousiasma le peintre. La bague reçut le nom d'Hécate, déesse grecque descendante des Titans, qui préside à la magie et se plaît à enchanter.

Les deux créateurs décidèrent de travailler ensemble dans le but d'assujettir le minéral aux plus hautes exigences de l'art.

On retrouve dans les bijoux les thèmes préférés de Braque: l'oiseau, le poisson, les étoiles, la tête de demi-déesse. Les formes sont souvent taillées dans les surfaces lisses de gemmes étincelantes, contrastant avec la texture érodée de leurs montures d'or ou de platine grené, entrelacées ou treillisées. Des cascades de petits saphirs, rubis, émeraudes et diamants au vif éclat s'allient à des matières moins précieuses telles que l'onyx, la cornaline et le lapis-lazuli.

La collection fut montrée pour la première fois au Pavillon de Marsan du Louvre, à Paris, en 1963, sous le distingué patronage de M. André Malraux, ministre français des Affaires culturelles. Le gouvernement français a fait l'acquisition de onze bijoux pour la collection du Louvre.

Après l'exposition parisienne, les bijoux firent le tour des musées de Zurich, Munich, Cannes, Bruxelles, Rotterdam, La Haye, aussi bien que des États-Unis. Au musée de Young de San Francisco, 65.000 personnes se sont pressées devant les vitrines rutilantes.

La cheville de Braque et la bague qu'il a dessinée pour sa femme font maintenant partie de la collection permanente du Louvre.

Braque fut le premier et seul artiste du XXe siècle à décorer un plafond du Louvre. Il fut aussi le seul artiste à voir ses œuvres exposées de son vivant. En son honneur, la salle étrusque qu'il a décorée abrite uniquement ses toiles, ses sculptures et ses bijoux. Mme Braque a fait don de plusieurs des pièces au Louvre.

Deuxième échange culturel: un groupe de Winnipeg aux Maritimes

Le Conseil canadien des arts populaires est heureux d'annoncer le deuxième échange culturel organisé dans les cadres du programme des échanges communautaires de la Commission du Centenaire. Ceci permettrait à un groupe de canadiens d'ascendance ukrainienne de Winnipeg de se rendre aux Maritimes, comme invités de la chorale de l'Université de Moncton.

Le Conseil canadien des arts populaires a été l'artisan auprès de la Commission du Centenaire pour recommander un premier échange culturel entre un groupe de Québec et de Toronto; celui entre Winnipeg et Moncton en est le second. M. John Fisher, le responsable auprès de la Commission du Centenaire est celui qui décide en dernier ressort au nom de la Commission, laquelle accorde des subventions de transport aux groupes dont l'échange a été accepté.

L'échange actuel, favorisé par des subventions de la Commission du Centenaire et un octroi de la province de l'Alberta, a permis à cet ensemble de Winnipeg de se rendre à Moncton et d'y donner d'autres spectacles en route à Montréal et à Halifax. Cet échange est entre le "Winnipeg-Ukrainian Singers and Dancers" et la chorale de l'Université de Moncton. Subsequentement au cours de l'année, la chorale acadienne de l'Université de Moncton ira visiter Winnipeg et les environs.

Ces projets d'échanges sont administrés par la Commission du Centenaire, mais les recommandations pour ces échanges sont préparées par le Conseil canadien des arts populaires dont le Directeur exécutif est M. Leon Kossar et le Directeur exécutif associé, M. Maurice D. DeCelles.

Du côté de Winnipeg, le projet est l'œuvre conjointe du "Winnipeg Folk Arts Council", le "Manitoba Folk Arts Council", les directeurs du Manitoba canadien des arts populaires et l'exécutif général du "Ukrainian-Canadian Committee" qui coordonne les activités de la majorité des organisations ukrainiennes au Canada. Les principaux responsables de cette initiative sont M. Cecil Semchynshyn président du "Manitoba Folk Arts Council", M. Charles Dojack et M. Basil

Kushair, directeurs du Conseil canadien des arts populaires, ce dernier agissant aussi à titre de président général du "Ukrainian-Canadian Committee"; M. W. Kochan, Directeur exécutif de l'U.C.C., et le sénateur Paul Zuyk. Une aide efficace fut aussi apportée par le bureau régional de la Commission du Centenaire à Winnipeg, la Corporation du Centenaire de la province du Manitoba et le Gouvernement du Manitoba.

Le premier échange de la série fut organisé entre le Choeur V'La l'Bon Vent de Québec qui se rendit à Toronto en septembre dernier pour participer au spectacle "Nation-builders", ce grand festival annuel de chants et de danses folkloriques présenté à l'Exposition Nationale de Toronto. La seconde partie de cet échange sera réalisée après Pâques, alors qu'un important groupe de Toronto viendra à Québec, donner un spectacle conjoint avec le chœur V'La l'Bon Vent. Très prochainement, une publicité relative à cet événement sera préparée à cet effet.

Le Conseil canadien des arts populaires espère organiser d'autres échanges semblables en 1966 et en 1967, non seulement afin de créer une saine émulation entre groupes amateurs de qualité, mais aussi afin de développer un esprit d'unité canadienne entre jeunes qui ainsi peuvent échanger des idées enrichissantes sur leurs cultures respectives au cours de ces rencontres.

Un aspect important de ces visites réside dans le fait que de part et d'autre, les participants au cours de ces rencontres sont hébergés dans des familles du milieu qui reçoit le groupe visiteur. Ainsi, lors de la visite du groupe québécois à Toronto, ces Canadiens de langue française purent fraterniser au foyer avec des familles torontoises de diverses ascendances ethniques et cela durant toute une grande fin de semaine. (Fête du Travail). De même, nous disaient MM. Kossar et DeCelles, à Moncton, les responsables de la chorale de l'Université, se chargeront de placer tous ces Manitobains dans des familles de la ville et des environs. (De préférence acadiennes de langue française).

Par STEPHEN SCOTT

VANCOUVER (P.C.) — M. Tom Elliott a pris une poignée de l'histoire fantastique du boom minier de la Colombie-Britannique.

Il avait les mains pleines de cartes d'affaires laissées par des représentants d'une grande variété d'entreprises intéressées à l'industrie minière et qui étaient venues s'enquérir des possibilités d'avenir.

Ces sociétés ont leur siège social un peu partout en Amérique du Nord et même dans plusieurs régions du globe, depuis des ateliers de mécanique jusqu'à des sociétés japonaises se spécialisant dans l'exploration minière.

"Ils étaient venus ici parce qu'ils avaient réalisé que les

Appui des Chevaliers de Colomb

"Lors de la réunion générale de l'Assemblée Générale Archevêque Mathieu de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, tenue le 26 janvier 1966, il a été résolu unanimement d'appuyer les autorités municipales dans leurs efforts pour assainir les lectures dans la Cité de Québec, et de demander aux autorités fédérales d'amender la définition du terme "Obscène", de façon à ce que les revues immorales et pernicieuses pour la jeunesse soient bannies des kiosques de la cité".

Les industries du Québec auront leur pavillon à l'Expo universelle

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, a annoncé la construction d'un pavillon des industries du Québec ayant comme thème "Le Saint-Laurent, bassin industriel" et qui sera commandité par une base coopérative, par un grand nombre d'entreprises de transformation du Québec. Les travaux débuteront incessamment, soit vers la fin de février et on prévoit que les structures seront en place au début de juillet.

M. Lévesque s'est réjoui de cette initiative du monde de l'industrie et il a ajouté que son ministère apporterait à la réalisation de cette entreprise, qui coûtera 1.500.000 dollars, toute la collaboration possible. L'organisme chargé de mener à bonne fin ce projet est la Corporation du pavillon des industries du Québec formée d'une quinzaine de directeurs, chacun représentant un secteur industriel particulier, et d'un commissaire et directeur général, M. Maurice de Goumois, prêt par le ministère de l'Industrie et du Commerce à cette fin.

M. Lévesque estime qu'une réalisation de cette importance fera voir au monde entier le visage industriel du Québec moderne et favorisera l'implantation de nouvelles entreprises en même temps qu'elle permettra à l'industrie de transformation du Québec de faire un pas important vers l'extension de ses marchés en faisant mieux connaître ses produits.

Le pavillon sera construit sur la cité du Havre et la superficie du terrain dont il disposera sera de 58.722 pieds carrés. Le pavillon lui-même occupera les deux tiers de cette surface, le reste comprenant un jardin intérieur et des espaces

de verdure où l'on verra des œuvres d'art.

Le pavillon comportera 43 cellules, toutes de forme hexagonale et d'une superficie de 375 pieds carrés. De ces 43 cellules, 25 seront affectées à des fins d'exposition, les autres devant servir de salles de conférences, de repos, de réception, d'accueil, etc.

Le pavillon des Industries du Québec a été conçu de façon qu'il puisse être démonté après la tenue de l'Expo; aussi au lieu d'être soudé sera-t-il boulonné, afin qu'on le sépare en cinq sections qui formeront alors autant d'unités individuelles. Il sera ainsi facilement récupérable.

En fonction du thème "Le Saint-Laurent, bassin industriel", les concepteurs du Pavillon ont pensé d'offrir aux visiteurs une promenade qui ne serait rien d'autre que la descente du Saint-Laurent. Le plancher, en forme de fer à cheval, représentera donc notre majestueux cours d'eau, avec ses couloirs, les remous qu'il forme en certains endroits, etc., afin que le visiteur ait autant que possible l'impression de descendre le fleuve et il verra se dérouler, de chaque côté, le spectacle des nombreuses industries qui se sont établies sur ses bords. Les découvertes les plus modernes de l'électronique et de la mécanique seront utilisées pour animer les éléments d'exposition avec des jeux de lumières appropriés.

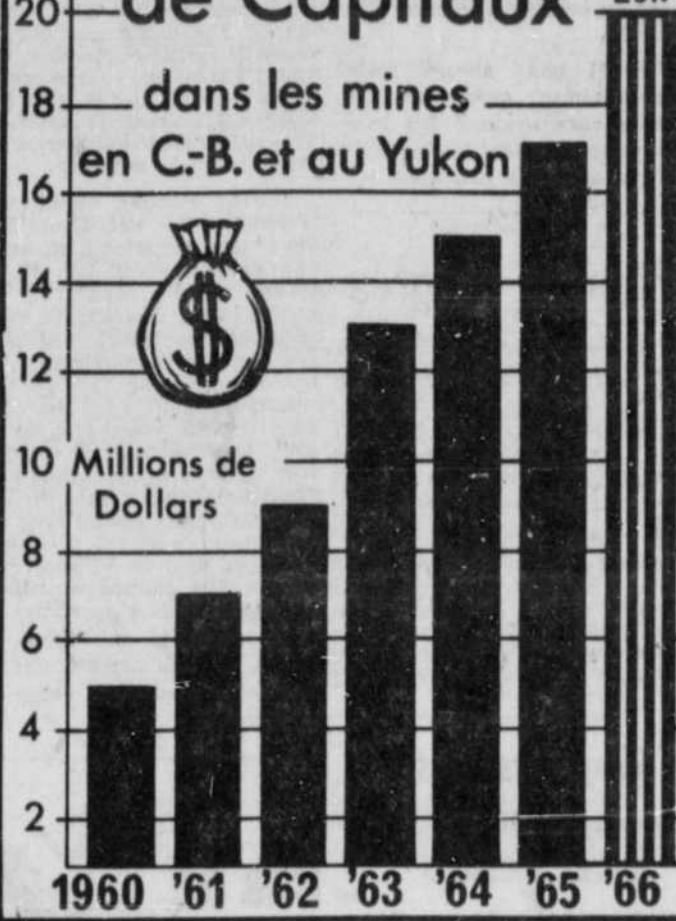
Le pavillon pourra accueillir 18.000 visiteurs par jour, si l'on tient compte qu'une visite durera une heure en moyenne. Des hôtes seront à la disposition du public.

Les sociétés qui commanditent le Pavillon des industries

maturent sont Me Jean-Réal Cardin et Me Léon Lande. Chaque séance sera pourvue d'un groupe de discussion composé pour l'avant-midi de MM. Saul Frankel, Emile Gosselin et de M. le juge Albert Dumontier, et pour l'après-midi de M. le juge Evender Veilleux et de MM. Harold Lande et G.D. La-Violette.

M. Carrier Fortin, ministre du Travail, rencontrera les personnes présentes au cours de la journée. Le ministère fournit ainsi aux présidents et arbitres de griefs une occasion unique d'échanger leurs problèmes en matière d'arbitrage.

Investissements de Capitaux



INVESTISSEMENTS. — On prévoit que les investissements de capitaux dans l'industrie minière en Colombie-Britannique se chiffreront en 1966 par plus de \$20.000.000, soit le quadruple des investissements fait en 1960. Les découvertes minières depuis quelques années en C.B. ont attiré des capitaux venus d'aussi loin que le Japon, le Chili et l'Australie. (Graphique P.C.)

mines connaissent un essor sans précédent en C.B., d'expliquer M. Elliott, gérant de la Chambre de compensation minière de la C.B. et du Yukon. "C'est incroyable l'intérêt suscité par cette activité minière".

La C.B. offre actuellement l'action minière la plus animée du continent, tant sur le marché de la bourse que dans le domaine de la prospection. Un individu enthousiaste affirme que la province est devenue une grande mine à ciel ouvert.

NOMBREUX FACTEURS

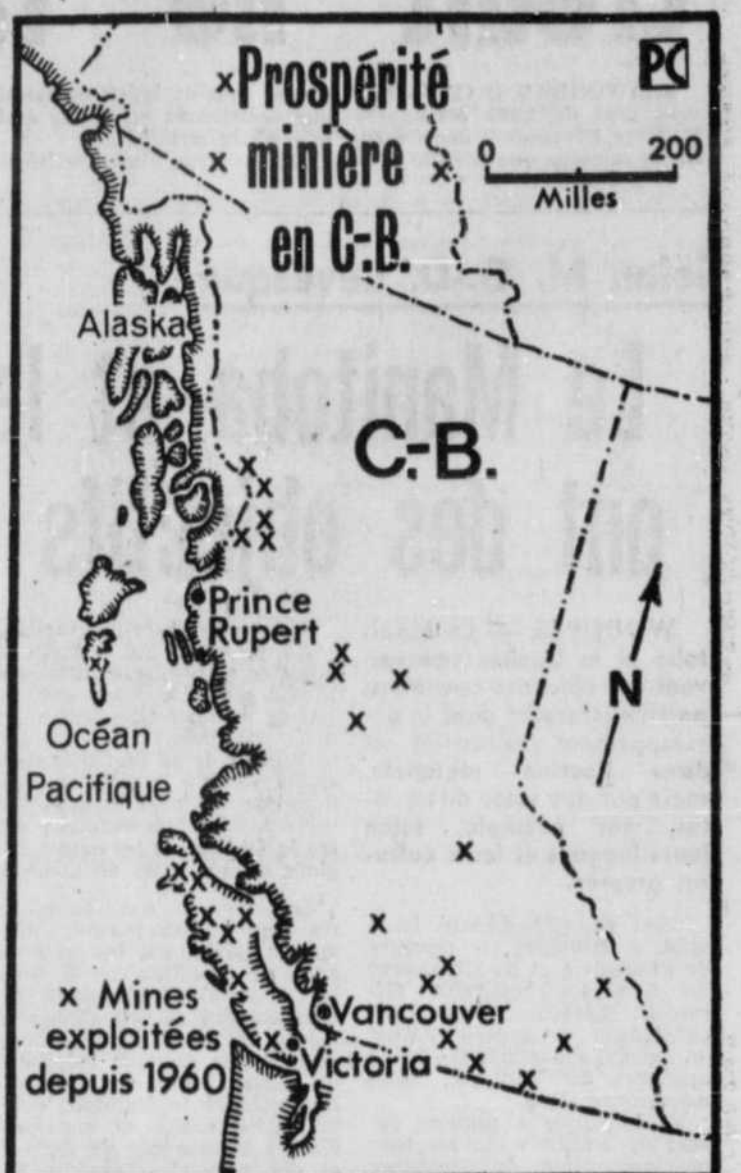
Selon les autorités, cet essor sans précédent dans les annales de la C.B. est dû à un concours de plusieurs facteurs. Le premier provient de ce que la Colombie-Britannique — et le Yukon ainsi que les Territoires du Nord-Ouest — sont situés dans l'une des grandes ceintures minières du monde.

L'accroissement de l'industrialisation à travers le monde entier a provoqué des demandes pour les métaux avec le résultat que les prix ont grimpé. Or, la C.B. n'avait jamais été entièrement explorée. Les Japonais ont encouragé l'exploration en venant eux-mêmes se livrer à des recherches pour du fer et du cuivre. Voilà que ce pays importe maintenant près de la moitié autant du minerai concentré que le principal client de la C.B., les États-Unis.

A CIEL OUVERT

L'extraction du minerai dans des mines à ciel ouvert a été importée des USA pour recueillir du minerai à faible teneur et pour lequel le perçage de galerie se serait avéré trop dispendieux. C'est grâce à cette méthode que des mines aussi prospères que Bethlehem et Craigmont, des gisements de cuivre important à l'ouest de Kamloops, dans la haute vallée, ont été exploitées. Endako, une mine de molybdène dans laquelle des intérêts financiers ont investi \$20.000.000, est également une mine à ciel ouvert comme d'ailleurs le cas pour plusieurs autres.

Plusieurs prospecteurs ont examiné de vieux rapports —



PROSPERITE MINIERE EN C.B. — Des millions de dollars ont été investis au cours des cinq dernières années en Colombie-Britannique qui connaît une prospérité minière sans précédent dans les annales de cette province. Au cours de ces cinq années, les développements miniers ont surgi comme des champignons sur la carte minière, du nord au sud de la province. (Graphique P.C.)

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERES

Le fait de saupoudrer un peu de FASTERTH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de le rendre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Allez donc (donc non-acide) la poudre FASTERTH ne rancit pas, n'empêche pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTERTH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Ceux qui sont versés dans l'industrie assurent qu'il n'y a pas de ralentissement en vue. L'activité minière s'est poursuivie de plus bel durant l'hiver et on prévoit une activité plus grande encore au printemps.

OPÉRATION 34*

*Au cours des 34 derniers mois, nous avons augmenté nos affaires en vigueur d'un demi-milliard. Il nous avait fallu 58 ans pour atteindre le premier milliard.

LES ÉCHOS DE 1965

	1962	1965
Affaires en vigueur	\$980.888.579	\$1.501.679.796
Actifs	106.255.302	155.424.819
Capital et surplus	12.919.530	19.991.603
Taux net d'intérêt gagné	5.75%	6.10%

Une copie du rapport annuel vous parviendra sur demande.

LA PROTECTION, mesure de l'accélération de notre progrès.

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
FONDÉE À QUÉBEC EN 1905



Déclaration de M. René Lévesque

La lutte contre les abus du crédit ne fait que commencer

SHAWINGAN (P.C.) — Devant près de 1.000 personnes, M. René Lévesque a déclaré en fin de semaine que la lutte con-

tre les abus du crédit ne faisait que commencer et qu'elle était loin d'être terminée.

L'Association coopérative d'économie familiale.

Le ministre de la Famille a déclaré qu'il voulait dire exac-

tement ce qu'il exprimait en utilisant le mot requin en l'associant au racket de la finance. Il a demandé aux groupements s'occupant d'assainissement du crédit de préparer des dossiers.

"Quant nous aurons réglé quelques cas, quant tout le monde aura dénoncé les avocats qui multiplient leurs comptes par deux ou par trois, les

marchands qui exagèrent les taux de crédit ainsi que les compagnies de finances avec leur 27 pour cent, il faudra quand même du crédit. Le gouvernement n'a pas à se substituer à des outils qui existent déjà. Il peut cependant travailler avec les caisses populaires, les caisses d'économie et aider à provoquer la naissance d'un mouvement qui pourra balayer toute la province.

Faisant allusion directe aux techniques des détaillants d'autos et aux récentes hausses du prix du pain et du lait, M. Lévesque avait auparavant dénoncé l'état d'insécurité scandaleuse dans lequel sont plongés les consommateurs. "Il n'y a rien qui protège les consommateurs, a-t-il dit. Les gens se font voler sans le savoir. Ce n'est pas le cultivateur qui fera un profit de l'augmentation du prix du lait. Par exemple, quand les restaurateurs menacent d'augmenter leurs prix de 15 pour cent parce qu'ils doivent contribuer 1,8 pour cent du salaire de leurs employés au régime de rentes, il me semble que ça ressemble à quelque chose du malhonnête.



● Le Syndicat interprofessionnel de la Fonction publique du Québec tenait samedi matin une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle les membres ont accordé à leur exécutif des pouvoirs spéciaux qui iront jusqu'à la convocation de journées d'études, s'il y a lieu, afin de parvenir à la reconnaissance de leur syndicat comme agent négociateur auprès du gouvernement. On reconnaît sur la photo le président du SIFPQ, M. Paul Bouchard; le secrétaire adjoint, à gauche, M. Julien Bergeron; et le secrétaire, à droite, M. Roger Le Jeune. (Photo L'Action par Marcel Laforte)

Selon M. G.-D. Lévesque

Le Manitoba et le Québec ont des objectifs communs

WINNIPEG — Le Manitoba et le Québec poursuivent des objectifs communs, particulièrement dans le développement industriel et dans l'action régionale, mais par des voies différentes, par exemple, selon leurs langues et leurs cultures propres.

C'est ce qu'a déclaré lundi midi, à Winnipeg, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, l'honorable Gérard-D. Lévesque, lors d'une conférence prononcée devant un groupe d'hommes d'affaires membres du Winnipeg Sales Advertising Club.

M. Lévesque a soutenu devant son auditoire que les deux provinces, loin de constituer deux solitudes, étaient au contraire des voisins et des partenaires qui faisaient route dans la même direction. Il a cité comme exemple les efforts déployés par les deux gouvernements pour améliorer la structure économique de leurs territoires respectifs.

Commerce inter-provincial. Au cours de son exposé, le ministre Lévesque a fortement insisté sur la question des relations commerciales entre les deux provinces. Il a noté que le Bureau de la Statistique du Québec était à la veille de produire des données inédites sur les échanges commerciaux entre le Québec et les autres régions économiques du Canada.

Actuellement, a dit le ministre, nous n'avons aucune information valable sur les rapports entre le Manitoba et le Québec, si ce n'est qu'en 1962, les chargements et les déchargements de marchandises transportées par camions indiquent un certain équilibre commercial, puisque le Manitoba a livré 36.000 tonnes de marchandises à la province de Québec et que celle-ci a expédié 35.000 tonnes au Manitoba.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a renouvelé son intention d'élargir le réseau des échanges commerciaux entre le Québec et les autres provinces. Dans cette ligne de pensée, il songerait à nommer, graduellement, des représentants

de son ministère dans les principaux centres commerciaux du pays, afin de compléter de cette façon l'action des conseillers économiques du Québec postés à New York, Londres, Paris et Milan.

Expo '67. A titre de ministre québécois, tuteur de l'Exposition Universelle de 1967, M. Gérard D. Lévesque a lancé une invitation personnelle à tous les Manitobains. Déjà, a-t-il souligné, des architectes de Winnipeg ont fait les plans de la Place d'Accueil, qui constituera l'entrée principale de l'Expo.

Au point de vue économique, le ministre a affirmé qu'une participation active à l'Expo '67 pouvait constituer pour le Manitoba une fenêtre ouverte sur le monde. Conscient de cette possibilité, cette province a d'ailleurs décidé de souscrire largement au Pavillon des provinces de l'Ouest qui prendra place sur un terrain couvrant une superficie de 7 1/2 acres sur l'île Notre-Dame.

En guise de conclusion, M. Lévesque a exprimé sa conviction à l'effet qu'une meilleure compréhension entre les peuples découlerait surtout des échanges de vues, des rapports personnels et des rencontres entre individus. Il a félicité le Winnipeg Sales and Advertising Club pour le travail effectué en ce sens et lui a exprimé ses remerciements de lui avoir fourni l'occasion de créer de nouveaux liens entre les Québécois et les Manitobains.

Premier congrès

La Fédération d'Éducation Physique et de Récréation du Québec tiendra son premier Congrès provincial les 15, 16 et 17 avril prochains, à Québec. Le Congrès prendra place à l'Académie de Québec, 2410, chemin Sainte-Foy, Québec 10.

Le thème général du Congrès sera : "Créativité en Éducation Physique et Leadership en Récréation". Le Congrès sera ouvert à tous les professionnels œuvrant dans le domaine de l'éducation physique et de la récréation.

Deux personnes tuées et 24 autres blessées

CALCUTTA. (AFP). — Deux personnes ont été tuées et 24 blessées, dont 17 policiers, au cours de violents incidents survenus vendredi soir à Baduria, localité située à quelque 55 milles de Calcutta, apprenant d'informations dignes de foi parvenues dans cette ville.

Au cours d'une manifestation organisée pour demander le rationnement alimentaire, la foule a envahi le poste de police de la localité, lançant des pierres et des projectiles divers sur les policiers. Submergée, la police a ouvert le feu. Les communications téléphoniques et télégraphiques avec Baduria sont coupées.

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer des maux de dos, elle prit des Pilules Dodd's pour les reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bien sûr, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

Une attitude cavalière selon les grévistes

VICTORIAVILLE. (P.C.) — Un porte-parole des 450 employés en grève de l'hôpital Arthabaska a déclaré que c'était l'attitude de la direction de l'hôpital qui retardait les négociations.

Les employés, dont 100 infirmières, ont débrayé jeudi en guise de protestation contre ce que le porte-parole a appelé "l'attitude cavalière" de la direction vis-à-vis du contrat collectif des employés.

Selon le porte-parole, les nouveaux employés doivent travailler 90 jours en approbation avant de devenir membres permanents du personnel.

Vers la fin de cette période de probation, la direction force l'employé à signer une lettre de démission et celui-ci reste à l'emploi de l'hôpital, mais doit recommencer cette période de probation.

Le porte-parole a expliqué que les négociations n'avaient pas été entreprises parce que la direction avait répondu : "Retournez au travail, nous discuterons ensuite".

Les deux syndicats impliqués dans la grève sont l'Alliance des infirmières et le Syndicat des employés généraux de l'hôpital.

Des représentants du gouvernement provincial, du comité provincial de négociation des hôpitaux et de la Confédération des syndicats nationaux doivent se réunir à Montréal le 28 février pour discuter des salaires et des conditions de travail accordées aux infirmières et aux employés des hôpitaux de la province.

Une réponse à M. C. Jodoin

MONTREAL (P.C.) — Le président du syndicat général de la télévision, le président du syndicat des employés de la Commission des transports de Montréal et le secrétaire du syndicat national des usines de chemins de fer, tous affiliés à la CSN, ont répondu en fin de semaine à la déclaration faite par M. Claude Jodoin, président du CTC, au sujet du conflit inter-syndical à Radio-Canada.

M. Jodoin avait déclaré que la CSN saupait la structure du pavs en tentant de fractionner les unités de négociations nationales.

Les trois dirigeants de syndicats de la CSN, dans leur réplique, traitent des structures internes des syndicats affiliés à la CTC plutôt que de l'aspect politique de la question.

M. Gérard Levac, président de la SGCT, a déclaré : "Les syndicats de Radio-Canada ont fait l'expérience du syndicalisme pan-canadien à l'intérieur même du CTC. Cette expérience a été malheureuse. Les syndicats l'ont supportée jusqu'au moment où ils ont compris que l'efficacité de l'unité de négociation pan-canadienne n'est qu'un mythe".

De son côté, le président du syndicat des employés du transport de Montréal, M. Yvan Blain, a déclaré que c'était la deuxième fois qu'il entendait M. Jodoin faire cette déclaration et qu'elle n'avait pas plus de poids aujourd'hui qu'elle n'en avait eu lors de la lutte intersyndicale entre la fraternité des employés.

D'autre part, le secrétaire du syndicat national des usines de chemins de fer, M. Pierre Roland, a indiqué que les membres de son syndicat étaient conscients d'affronter les mêmes problèmes que ceux rencontrés par le syndicat de la CSN à Radio-Canada.

"Notre syndicat est fort parce que tout le monde a participé à son organisation et tout le monde est prêt à lutter pour l'accréditation, a-t-il dit. Nous ne pouvons et ne voulons pas admettre qu'un organisme du gouvernement fédéral nous refuse l'accréditation".

TRAVAILLER DANS UN BUREAU, C'EST COMMUNIQUER

Parlez, parlez, mais ne laissez rien tomber!

Quand on n'a que deux mains, il peut devenir difficile de communiquer. Par exemple, vous avez entre les mains un dossier, des faits, des chiffres, dont quelqu'un d'autre a besoin. Qu'arrive-t-il s'il vous faut, tout en feuilletant ce dossier, lui parler au téléphone? Vous devez tenir l'appareil d'une main, feuilletter le dossier de l'autre, prendre des notes avec la première main, en coinçant l'appareil entre l'oreille et l'épaule. Le téléphone tombe, les feuilles s'envolent... et votre patience s'use. Cessez de vous faire du mauvais sang : le téléphone

haut-parleur de la compagnie Bell vous permettra de téléphoner sans même avoir à tenir l'appareil. Il vous laissera les mains libres pour écrire, chercher un dossier, tenir vos papiers. Il suffit de se servir une fois du téléphone haut-parleur de la compagnie Bell pour ne plus vouloir s'en passer. Appelez dès aujourd'hui le bureau d'affaires de la compagnie Bell.



LE BONHOMME REÇOIT LES CLES DE LA CITROËN DS 21 PALLAS



La Compagnie "Citroën Canada Ltée" a voulu montrer l'intérêt qu'elle porte à la Province et à la ville de Québec en offrant gracieusement au Carnaval d'Hiver une Citroën DS 21 Pallas. Cette voiture sera offerte demain mardi, 22 février, au gagnant du tirage qui aura lieu au Château de Glace. Ce tirage fait suite au concours organisé pour la vente des effigies du Bonhomme Carnaval. Ci-dessus M. Georges Couture, administrateur de "Citroën Canada Ltée" remet officiellement les clés de la voiture au Bonhomme Carnaval.

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

l'Action

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

Codifier les lois régissant les eaux

par Claude GRAVEL

Dans un mémoire qui fut remis jeudi dernier, de façon non officielle, au gouvernement provincial, et qui fut rendu public cet avant-midi, au début du quatrième congrès annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau, l'on recommande que toutes les lois régissant les eaux soient codifiées afin de faciliter leur connaissance et de simplifier leur mise en application.

Dans son mémoire de dix pages, l'AQTE recommande également que le service technique de la Régie des eaux soit organisé de façon à pouvoir agir rapidement. L'Association pense que ce service ne devra pas se fonder aux services existants au ministère des Affaires municipales, mais être organisé sur des bases individuelles et séparées, pour fournir un personnel compétent au point de vue génie, recherche, laboratoire et inspection.

Rappelons que le ministère des Affaires municipales devrait former un comité consultatif qui ferait des recommandations sur la législation s'appliquant aux eaux et sur les structures de l'opération de la régie et de son service technique, l'AQTE croit que ce comité lui permettrait d'exprimer ses vues sur l'administration de cette partie de nos ressources qu'est l'eau potable et sur le contrôle de la pollution.

Constatant que les cours d'eau sont utilisés à des fins différentes, l'organisme souhaite qu'ils soient étudiés et classifiés, afin de connaître leur état, les usages qui peuvent en être faits et la nature des traitements qui doivent être ap-

pliqués aux eaux usées qui y sont déversées.

L'AQTE déclare dans son mémoire, après avoir loué la politique de regroupement municipal adoptée par le ministère des Affaires municipales, qu'un regroupement des ouvrages municipaux d'aqueduc et d'égout serait très avantageux aux points de vue conception, réalisation et opération. "Le regroupement des ouvrages d'aqueduc et d'égout fut d'ailleurs, très probablement, l'une des raisons qui justifiaient le regroupement municipal", commente l'association.

Au sujet de ces regroupements, l'AQTE recommande que des études préliminaires comportant des cotisations de

coûts soient d'abord exigées pour tous les projets importants d'aqueduc, d'égout ou de traitement d'eau et d'égout. L'association croit qu'il est nécessaire de favoriser la formation de corps régionaux, ayant des moyens financiers.

L'AQTE recommande enfin l'uniformisation des cours de génie sanitaire — actuellement donnés par les universités du Québec. Selon l'association, un système de cours optionnels pourrait également permettre d'élargir les horizons de ce cours.

La création de centres de recherches sur les traitements d'eau et d'égouts aiderait la poursuite d'études post-universitaires dans ce domaine", croit l'AQTE.



• UNE FIN TRAGIQUE — Le lieutenant-gouverneur du Québec, Son Exe. M. Paul Comtois, a péri dans l'incendie de sa résidence à Bois de Coulange. Le gardien de nuit a réussi à sauver la vie à Mme Comtois. La photo ci-dessus a été prise au moment où les flammes faisaient rage à Bois de Coulange. Deux invités de M. Comtois, M. et Mme Mac Stearns, de Sherbrooke, ont échappé aux flammes en sautant du deuxième étage de la demeure.

Bois-de-Coulange avait été construite il y a 104 ans

QUEBEC (P.C.) — Bois de Coulange, résidence des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, avait été construite il y a 104 ans et s'appellait autrefois Spencer Wood.

C'est en 1852 que le gouvernement canadien acheta la luxueuse résidence de Spencer Wood pour en faire la résidence officielle des gouverneurs-généraux.

Un soir d'hiver en 1860, alors que sir Edmond Head s'apprêtait à recevoir ses invités à un grand dîner d'Etat, un incendie rase la belle demeure historique et c'est lord Monk qui inaugure la nouvelle résidence reconstruite deux ans plus tard. Après la Confédération, Spencer Wood est cédée par le gouvernement fédéral à la province de Québec pour servir de résidence aux lieutenants-gouverneurs.

Ce n'est qu'en 1950 que l'Assemblée législative de Québec, rendant ainsi hommage à l'un des fondateurs du Canada, redonna au domaine vice-royal son premier nom de Bois de Coulange. Le représentant de la reine dans le Québec est devenu le châteaillon de Coulange et perpétue dans ce magnifique domaine la tradition, de dignité et d'élégance des siècles passés.

La résidence du lieutenant-gouverneur était située à plusieurs centaines de pieds de toute résidence et la route qui mène du boulevard Laurier jusqu'à la maison serpente à travers un parc pendant au moins un demi-mille.

La reine Elisabeth II s'y est rendue à chaque fois qu'elle a visité Québec. La reine mère et le roi George VI avaient également visité la somptueuse demeure.

La résidence de trois étages de Bois de Coulange, avait été construite en 1862 au coût de \$28.015.

Elle avait été restaurée à quelques reprises par la suite et le coût s'élevait maintenant à plusieurs milliers de dollars.

Le domaine qui l'entoure compte quelque 75 arpents. Il a été aménagé sur un site historique. A quelques pieds des limites nord-est du domaine, se trouve la falaise que les armées du général anglais Wolfe ont escaladée en septembre 1759 avant de livrer la bataille décisive des Plaines d'Abraham.

Etatiser le corps professoral au Québec

MONTREAL (P.C.) — Le droit de grève doit être enlevé aux professeurs, le corps professoral doit être étatisé à tous ses échelons et le dit corps devrait relever directement et en totalité du ministère de l'Education.

Telle se lisait la résolution catégorique adoptée dimanche dans la métropole par les délégués au congrès de la Fédération des étudiants libéraux de la province de Québec.

Les proposés de la résolution avaient noté que les professeurs semblaient négliger toute conciliation pour prendre un moyen extrême, la grève, à l'occasion de récents conflits avec certaines commissions scolaires.

Quelques heures après l'adoption de cette résolution par la FELQ, le premier ministre, conférer au dîner de clôture, devait souligner que le droit de grève venait d'être accordé encore tout récemment aux professeurs et que, lui-même fort optimiste, il espérait que bientôt les rouages de la démocratie sauraient donner de meilleurs résultats.

M. Lesage avait indiqué que les mémentes des dernières semaines n'étaient que passagères et compréhensibles à la suite des importantes réformes apportées par le gouvernement au système éducatif dans la province.

La Fédération des étudiants libéraux a dissous ses cadres

(par Gilles BEAULIEU)

MONTREAL (P.C.) — Après sept années d'existence, la Fédération des étudiants libéraux du Québec a décidé, en fin de semaine, de dissoudre ses cadres pour s'affilier aux Jeunes libéraux du Québec. Plusieurs cellules au sein de ces deux organisations demandaient cette fusion depuis quelque temps déjà.

Deux raisons majeures semblent avoir amené cette décision : d'une part, la fédération n'était pas suffisamment active pour mériter d'exister et son caractère représentatif de l'ensemble des étudiants pouvait être mis en doute; d'autre part, le groupe des étudiants libéraux pourra exercer une influence beaucoup plus marquée et susceptible de donner des résultats en s'associant aux Jeunes libéraux du Québec, où les étudiants côtoieraient de près et de façon permanente les jeunes d'autres classes de la société québécoise.

La FELQ tenait dans la métropole, en fin de semaine, son congrès annuel, auquel ont assisté une soixantaine de délégués et plus d'une centaine d'observateurs.

DEUX CONGRES

La fusion se fera en trois étapes : la fédération a élu un nouvel exécutif, dont le président est M. Guy Wilson, qui remplira un second terme; cet exécutif conjointement avec l'exécutif des Jeunes libéraux du Québec, préparera la nouvelle constitution de la Fédération des Jeunes libéraux du Québec, en fonction de l'intégration. Un congrès, convoqué à Québec à l'automne, étudiera cette constitution et, enfin, des élections devraient être tenues avant le 30 novembre.

Une délégation puissante de l'université de Montréal avait exercé une forte pression sur les délégués au congrès en annonçant au cours des discussions que l'Association des étudiants libéraux de l'université de Montréal donnerait sa démission de la fédération immédiatement à l'issue du congrès.

Etudiant et travail

Après avoir approuvé, samedi matin, un mémoire de sa commission politique souhaitant la création par le gou-

vernement provincial d'une Société d'apprentissage étudiant au Québec, les délégués au congrès ont rejeté la formation de groupes de travailleurs-étudiants, qui en vue de l'Expo 67 auraient participé à plusieurs travaux d'embellissement tout en étant rémunérés par l'administration publique.

A ce dernier projet, les uns ont objecté que ces groupes viendraient en conflit avec les TEQ, les travailleurs-étudiants du Québec, existant déjà depuis l'an dernier, tandis que les autres ont maintenu que ce genre de tâches devait être laissé à des travailleurs sans emploi, ne pouvant effectuer des tâches plus difficiles.

Le congrès de la FELQ a adopté une résolution voulant que le parti libéral établisse dans ses cadres un tribunal afin d'expulser de ses rangs toutes les personnes condamnées par la justice après avoir été trouvées coupables d'immoralité, de corruption politique ou, encore, ayant manqué à l'éthique professionnelle.

Il a demandé la création d'un comité parlementaire qui serait chargé d'étudier un nouveau statut à la Cour suprême du droit civil. En outre, selon la FELQ, le ministère de la Justice devrait rédiger un livre blanc sur les institutions pénales, les fonctionnaires provinciaux devraient subir des examens d'aptitudes, au mécanisme des conventions collectives devrait être intégré un régime d'arbitrage obligatoire publié par des tribunaux de travail, le gouvernement devrait publier une espèce de Guide Michelin, le ministère des Affaires culturelles devrait au plus tôt publier un livre blanc qui préciserait sa position sur la priorité de la langue française au Québec, le gouvernement devrait créer un ministère des Loisirs et une loi devrait être adoptée pour contrôler la spéculation foncière.

Les étudiants libéraux ont encore demandé la création d'une commission législative permanente au sein de la fonction publique, qui, affiliée au ministère de la Justice, deviendrait l'organe consultatif du gouvernement provincial et lui fournirait des avis juridiques.

Les grèves scolaires découlent d'un phénomène passager

— Jean Lesage

MONTREAL (P.C.)

— Le premier ministre du Québec a exprimé l'avis dimanche, s'adressant à un groupe d'étudiants, que les récentes grèves scolaires découlent d'un phénomène passager. "Certes", a dit M. Jean Lesage, qui parlait au congrès de la Fédération des étudiants libéraux, "les grèves trop fréquentes dans le domaine de l'enseignement peuvent porter un préjudice considérable tant aux professeurs qu'aux étudiants eux-mêmes".

"Toutefois, a-t-il ajouté, j'ai confiance dans la démocratie et je suis persuadé que lorsque les associations syndicales et patronales auront appris à dialoguer, lorsque les nouveaux rouages auront été rodés par l'expérience, la situation se rétablira sur la base solide de la maturité".

M. Lesage a révélé qu'il avait reçu à son bureau "une multitude de lettres" de différents milieux étudiants de la province, "qui condamnaient l'attitude de certains étudiants et professeurs qui ont recouru à la grève pour obtenir gain de cause". Il a lu un passage d'une de ces lettres qui s'élevait contre la poursuite "des différentes grèves de professeurs et d'étudiants".

Le passage lu par M. Lesage ajoutait : "La population de l'Etat du Québec verrait d'un très bon oeil votre intervention visant à restreindre le droit de grève pour les professeurs et les étudiants".

La démocratie

"En fait, a commenté le pre-

mier ministre, ce correspondant demandait que le droit de grève soit enlevé aux professeurs et aux étudiants".

Mais le gouvernement n'entendait pas agir dans ce sens parce qu'il est bien conscient "que le nouvel esprit démocratique que nous voulons voir s'implanter dans la province nécessite une période d'apprentissage qui cause inévitablement des secousses parfois assez brusques".

Etudiants et enseignants devraient apprendre "à oeuvrer dans les cadres des structures démocratiques".

M. Lesage a par ailleurs souligné une apparente inertie des milieux des jeunes faisant état d'une récente enquête sociologique sur les jeunes de 18 à 21 ans effectuée par les professeurs Marcel Rioux et Robert Sévigny.

"En fait, a-t-il noté, plus de 64 pour cent de nos jeunes citoyens considèrent leur participation à des associations de jeunesse et à la politique provinciale et fédérale comme étant dans le dernier groupe de leurs préoccupations. Seulement 5,4 pour cent des 18-21 considèrent leur participation à leurs associations et aux mouvements de jeunesse comme étant de première importance".

"Ce pourcentage diminue à 4,6 pour cent pour la politique provinciale et à 1,8 pour cent pour la politique fédérale", a ajouté M. Lesage, qui a par ailleurs déclaré : "Ces résultats sont pour le moins inquiétants".

ACTION SOCIALE

"Chaque génération, a-t-il dit, a ses décadents, ses indifférents, ses désabusés qui croient avoir inventé le dilettantisme et qui soutiennent que l'homme doit se contenter de fumer sa pipe sur son balcon en regardant le défilé de la vie et en attendant que les problèmes se règlent tout seuls".

"Tirer son épingle du jeu, a poursuivi le premier minis-

tre, est une philosophie de sclérose, d'encroûtement".

M. Lesage a affirmé que l'action sociale étudiante en milieu défavorisé est importante "mais, a-t-il ajouté, il y a tout lieu de croire qu'il y a beaucoup à faire auprès des étudiants eux-mêmes pour les sensibiliser davantage à leur devoir et à leurs obligations en tant que membres d'un secteur important de la société, à tout dire, en tant que membres de la société tout entière".

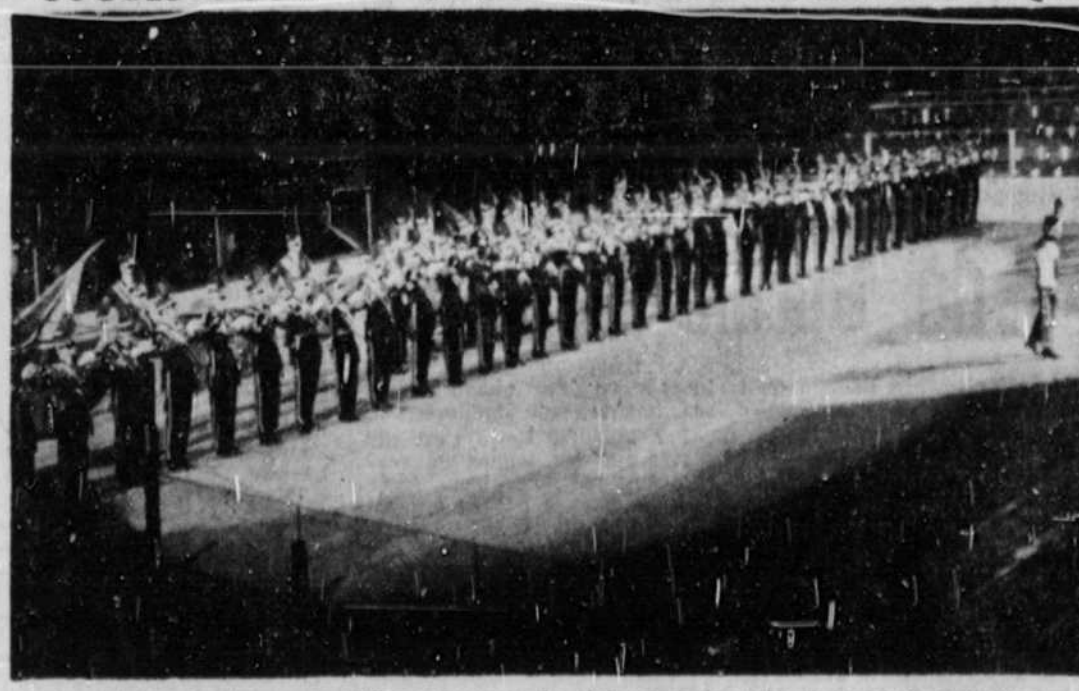
Le premier ministre québécois a rappelé que, selon des statistiques officielles, la population du Québec en 1971 chiffrera par 6.630.000, et que de ce nombre 3.450.000 auront moins de 24 ans et que 1.200.000 des citoyens québécois seront âgés de 15 à 24 ans.

PIERRE Beaulieu d.o.
VERRES de CONTACT LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Tél. à la Cit. Foy)
Téléphone : 529-9351

ALFRED HAMEL
HORLOGER-BIJOUTIER
575 St-Jean, Québec. Tél. 522-7539
Spécialité : Réparation de montres.
Horloges — Bijoux, etc.
Beau choix de cadeaux

Antonin-F. Belleau inc.
courtiers d'assurances agréés
Normand Harvey, adjoint
475 chemin Ste-Foy (suite 11)
Québec 6 — Tél. : 681-6279

SUCCES POUR LE GALA MUSICAL CARNAVALESQUE



• Musiciens, chanteurs, comédiens, troupes de clowns et de majorettes ont rivalisé d'ardeur pour faire du Gala Musical Carnavalesque un succès complet samedi soir dernier au Collège. Cette soirée présentée dans le cadre du Carnaval a grandement amusé les spectateurs venus en nombre considérable.

Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.
Lachance
265, St-Paul, Québec, 522-6103

HOLT RENFREW
annoncent une présentation de nouvelles modes originales
Haute Couture parisienne, mettant en vedette des modèles par Marc Bohan pour la maison
Christian Dior
et par
Yves St. Laurent
Jeudi le 17 mars 1966, à 8.30 h. p.m.
Au Musée du Québec
\$5.00 par personne Prix de présence
Sous la présidence d'honneur de Madame Gilles Lamontagne
En collaboration avec le comité féminin de l'Orchestre Symphonique de Québec
Billets en vente chez Holt Renfrew
Les modèles couturier par Christian Dior et Yves St. Laurent sont exclusifs au Canada chez
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville et Place Ste-Foy

UN AUTRE RECORD D'ASSISTANCE DU TOURNOI PEE WEE A ETE PULVERISE



Sports
en
Couverture

Par Jacques Revelin

Un autre record pee wee s'estompe déjà dans le passé

Un autre tournoi pee-wee a pris fin et c'est demain que s'achèvera la période fébrile du Carnaval d'hiver de Québec animé surtout encore par des manifestations sportives ayant été beaucoup de remous et coupé le souffle aux lecteurs sportifs. L'attraction No 1 aura été évidemment celle présentée durant 9 jours consécutifs au Collège, 1,500 bannis sont venus redonner une cure de réajustement aux Québécois, pour qui le tournoi pee-wee est l'un des événements les plus marquants de l'année.

Pour ceux ayant suivi tous les précédents, ce fut certainement le plus fébrile, le plus emballant, le plus fantastique. C'est toutefois avec la conviction que le prochain sera davantage enthousiasmant que l'on a dit au revoir, non sans un certain regret, aux jeunes qui ont remué la ville sans causer le moindre désordre. Ils sont repartis dans toutes les directions, aussi loin qu'ils étaient venus, les uns retournant sur le sol mexicain, d'autres aux États-Unis, certains vers les vastes territoires du Nord-Ouest. Quelques-uns rapporteront sans doute d'ineffables souvenirs. Comment oublier ceux qui les ont hébergés, qui les ont amusés et qui les ont applaudis à tout rompre? Plus tard, lorsqu'ils seront devenus grands, la plupart reviendront sans doute dans cette cité pour tenter de retrouver ce qu'ils viennent de quitter...

Les témoins du "du Maurier" ont été "figés" d'admiration

Si la hardiesse et l'agilité des skieurs furent étonnantes durant les épreuves disputées au Mont Ste-Anne en fin de semaine, c'est avant tout la température qui s'est mise en évidence en battant un record. Le froid mordant n'a toutefois pas paralysé les fervents du ski venus par centaines suivre de près les compétitions. Ce sont d'ailleurs les courageux spectateurs qui escaladèrent pendant une heure la montagne qui ont droit à la plus vive admiration, surtout les dames et messieurs âgés que nous avons vus se hisser péniblement jusqu'au lieu où s'achevaient les épreuves.

Grâce à ces braves, la première grande compétition internationale disputée dans la région québécoise ne s'est pas déroulée dans une complète solitude. C'est un contraste devant une assistance remarquable que les quatre épreuves se succédèrent alors qu'il faisait si froid, tant même qu'un compétiteur norvégien se gela un pied.

Si le temps avait été plus doux, combien de milliers de personnes auraient été là? 20,000 sans doute, peut-être même davantage. Ceux qui défilèrent la température admettront comme nous que le spectacle qu'ils ont vu valait les risques de congélation encourus. Ce fut une belle, une grande compétition, comme on en reverra rarement dans les alentours de Québec.

En dehors des imperfections qui seront soulignées dans une autre chronique, le "du Maurier International" fut digne de la publicité l'ayant précédée. Selon les commentaires généraux, il s'agissait d'un coup d'essai dont les bons effets garantissent d'autres événements du même genre dans l'avenir. Les pentes ont été plus adaptées. Elles étaient à leur mesure. Désormais le Mont Ste-Anne est consacré. Il a aujourd'hui sa place dans le royaume de la F.I.S.

En souplesse...

● L'entraîneur français n'était pas très fier de ses skieuses dont le comportement fut effectivement décevant. A l'une qui se plaignait du froid, il aurait répondu: "Tu as choisi un sport qui se pratique en hiver. Si t'es frileuse, tu aurais dû te tourner vers la natation..."

● Commentant sa brève vision du tournoi pee-wee, ce même entraîneur a spontanément déclaré: "C'est fantastique. C'est le spectacle qui m'a le plus grandement impressionné avec les corridas. C'est incroyable de voir comme d'aussi jeunes joueurs manient un bâton de hockey avec autant de finesse. Il était là avec un groupe de skieurs européens quand les Castors de Québec remportèrent leur fameuse victoire au terme de trois périodes supplémentaires..."

● Les Autrichiens devaient être de retour dans leur pays dès mardi, pour se préparer en vue de leur championnat national. Cette raison les excusa d'avoir filé "à l'anglaise" avant la proclamation officielle des résultats...

● C'est officiel, les prochains "6 Jours" de Québec se dérouleront du 19 au 25 mai. Le promoteur René Faguin l'a affirmé au Collège samedi dernier. D'ici deux mois on aura le temps d'en rêver...

Réaction positive de Gordie Howe

Gordie Howe a déclaré qu'il était 100 pour cent en faveur du hockey Pee-Wee organisé, mais il admet que le calendrier des jeunes de Québec est un peu trop chargé.

Par ailleurs, Howe n'a pas voulu faire de commentaires au sujet du début de combat que son fils Mark avait livré à un rival au tournoi de Québec, car il n'en connaissait pas les détails.

Il a précisé qu'il avait retiré ses deux fils, Mark et Marty, du hockey pendant une couple de semaines cette saison en raison de leurs piètres résultats scolaires. Il les a re-

tournés au jeu quand leurs résultats se sont améliorés.

Par ailleurs, Howe s'est dit d'avis que les jeunes ne ressentent pas une trop forte tension dans le hockey organisé et croit que les instructeurs, en général, ne demandent pas trop de leurs jeunes protégés.

Howe croit que ce n'est pas tant le nombre de parties que les voyages et les autres activités qui exigent beaucoup des jeunes.

Des Torontois avaient critiqué, la semaine dernière, ce hockey organisé chez des Pee-Wees.

Un club torontois remporte une nouvelle fois la joute décisive

(Par Jean Pouliot)

Les Dodgers de Weston ont continué le monopole des équipes de l'Ontario sur le grand championnat du tournoi international de hockey pee wee de Québec en blanchissant en finale de Ville La Salle 5-0. C'était aussi la 6e fois en 7 ans que le vainqueur de la classe "AA" décrochait le titre suprême. Une foule de 24,088 spectateurs a assisté aux cinq dernières rencontres et à un spectacle musical très apprécié pour porter le total de la semaine à 173,304 pour un autre record et une augmentation de 23,110 fervents sur l'édition de l'an dernier. Les Indiens du Québec, plus intéressés au trophée Georges Trudel qu'à une défaite honorable en grande finale, ont perdu 3-2 en semi-finale contre Ville La Salle après que leur cerbère-substitut eut accordé une avance de 2-0 aux Montréalais à la première période. Ils gagnèrent ensuite facilement la série toute-indienne par 9 à 1, même si on laissa filer l'horloge durant le dernier quinze. Weston avait atteint la grande finale en battant Richmond Hill 4 à 1. Enfin l'équipe de Verdun a ramené au Canada le trophée de la ligue Progression en disposant du Boston par 3 à 1.

GRANDS CHAMPIONS

Les Dodgers de Weston ont remporté les honneurs du 7e tournoi international de hockey pee-wee en disposant en finale de Ville La Salle par 5-0.

C'était la victoire la plus décisive des nouveaux champions qui ont semblé s'améliorer à mesure que le tournoi progressait. Ils ont disposé dans l'ordre de Sherbrooke 3-2, Don Mills 3-2, Tasco Hawks 4-0, Weston 4-0, Red Wings 3-2, Richmond Hill 4-1 et Ville La Salle 5-0. Ces pointages plus que toute dissertation, comment les équipes deviennent de plus en plus balancées à chaque tournoi.

Tommy Colley a mené l'attaque. Peter Martin a marqué deux buts avec le tour du chapeau et buts. C'était le troisième blanchissage de Jim Pettie, qui s'est mérité le trophée de l'Association des arbitres.

Le trophée Memorial Robert Martineau a été remis aux champions par M. Arthur Béliveau, le père de Jean Béliveau et le trophée Carnaval d'hiver par J. Arthur Bédard.

GRAND CHAMPIONNAT: FINALE
Ville La Salle vs Toronto Weston
Première période
1-Weston, Colley (Pettie, Provost) 13-57
Puntition: Virgini (L) 7-25.

Deuxième période
2-Weston, Martin 6-15
3-Weston, Colley 14-56
Puntition: Virgini (L) 3-25, Provost (W) 11-05, Falardeau (L) 11-11.

Troisième période
4-Weston, Martin 2-01
5-Weston, Colley 12-16
Puntition: Moore 7-15.

LES SEMI-FINALES
Ville La Salle a atteint la grande finale en disposant des Indiens du Québec par 3 à 2. Ce fut loin d'être facile, car les vainqueurs durent marquer à deux reprises le but victorieux. La première fois, une différence d'opinion entre les deux juges de lignes avait annulé l'effort du LaSalle. C'est finalement un filet de Garry Moore à 47 secondes de la fin qui valut la victoire, même si Maxime Quochouchi eut encore deux chances dans le court laps de temps qui restait. Mario Martel ouvrit le pointage après seulement huit secondes et Hans Wosnitza porta le compte 2-0 avant la fin du premier engagement. Après des chances innombrables manquées de part et d'autre, la "blitz" des Indiens frappa avec deux buts en 19 secondes, grâce à Maxime Quochouchi et Daniel Vachon. Chaque équipe eut deux punitions entre le moment de l'égalité et le but de la victoire, mais personne ne sut en profiter.

1ère SEMI-FINALE
LaSalle (A) vs Indiens Qué. (C)

Première période
1-Ville LaSalle, Martel (Pettie, Provost) 0-08
2-Ville LaSalle, Wosnitza (Jacques) 10-21
Puntition: Quochouchi (N) 7-37, Jacques (L) 13-42, Virgini (L) 14-15.

Deuxième période
Aucun but
Puntition: Quochouchi (L) 12-08.

Troisième période
3-Napeshish, Quochouchi (Vachon) 8-01
4-Napeshish, Vachon (Rock, Quochouchi) 5-20
5-Ville LaSalle, Moore 14-13
Puntition: Martel (L) 7-25, Noel (N) 8-36, Falardeau (L) 9-45, Quochouchi (N) 11-45.

Systématiquement, et presque mathématiquement, Weston avait disposé du Richmond Hill par 4 à 1. Brian Dunlevy a marqué à la première période et Brian Pelletier à la deuxième. Quand Larry Kellet réduisit la marge à 2-1, Bobby Provost rétablit le but d'assurance moins de deux minutes plus tard. Tommy Colley clôtura le pointage cinq minutes avant la fin.

2e SEMI-FINALE
Weston (A) vs Richmond Hill (B)

Première période
1-Weston, Dunlevy (Martin) 8-30
Deuxième période
2-Weston, Colley (Provost, Colley) 13-10
Puntition: Dunlevy (W) 7-16, Kellet (R) 8-42.

Troisième période
3-Richmond Hill, Kellet 6-42
4-Weston, Provost 8-39
5-Weston, Colley 10-23
Puntition: Kellet (R) 8-44.

Trophée GEORGES TRUDEL

Jouant avec seulement une heure et quinze de repos, les Indiens du Québec n'ont aucune difficulté à vaincre l'équipe de Caughnawaga 9 à 1. Plus significatif encore est la marge de lancers qui fut de 54 contre 4.

Maxime Quochouchi a terminé le tournoi en beauté avec une performance de cinq buts, alors que Daniel Vachon obtenait le tour du chapeau. Jean Pilot fut l'autre compte et Charles Cleary figure au sommaire avec trois aides.

Cette guerre entre tribus fut des plus pacifiques, car l'arbitre Roland Paquet n'infligea aucune punition.

SERIE TOUTE-INDIENNE
Caughnawaga vs Napeshish

Première période
1-Napeshish, Vachon (Cleary, Dominique) 4-01
2-Napeshish, Pilot (Kurtz, Robertson) 12-54
Aucune punition
Deuxième période
3-Caughnawaga, Norton (Kane, Mayo) 0-21
4-Vachon (Cleary, Dominique) 8-33
5-Napeshish, Quochouchi (Awashish) 6-10
6-Napeshish, Quochouchi (seul) 14-47
Aucune punition
Troisième période
7-Napeshish, Vachon (Cleary, Noel) 2-07
8-Napeshish, Quochouchi (Vachon) 12-02
9-Napeshish, Quochouchi 13-13
10-Napeshish, Quochouchi (Pilot) 14-46
Aucune punition

Trophée Ligue PROGRESSION

Le trophée de la ligue Progression reviendra au Canada après avoir séjourné à Boston pour une 3e fois en 1965.

Le Verdun a en effet eu raison des Bruins pee-wee par 3 à 1. Après qu'Alan Pike ait donné une avance de 1-0 au Verdun, David Gill égalise les chances au début de la deuxième période. Mans un lancer de loin de Richard Cayer passa sous le bâton de John Boynton pour le but de la victoire. Le même joueur devait réussir le but d'assurance au dernier engagement pendant une punition à Ames Byrd.

Cette joute fut suivie du spectacle des jeunes Claude Dupras, Reese Martin, Larry et Lorraine Rodock, une gracieuseté de la Cie Paquet Liée.

SERIE CANADA vs ETATS-UNIS
Verdun vs Boston

Première période
1-Verdun, Pike (Byers, Polco) 7-00
Aucune punition
Deuxième période
2-Boston, Gill (Mather) 2-18
3-Verdun, Cayer (Lawton) 14-49
Puntition: Graham (B) 3-5C, MacRury (V) 4-54.
Troisième période
4-Verdun, Cayer (Loudreau) 5-09
Puntition: Byrd (B) 4-30, Cayer (V) 9-29.

Derniers résultats du tournoi pee wee

SAMEDI

Grand championnat: Finale
Ville LaSalle 0, Weston 5

Semi-finales:
Ville LaSalle 3, Indiens du Qué. 2
Weston 4, Richmond Hill 1

Série toute-indienne:
Caughnawaga 1, Indiens 9

Canada vs Etats-Unis
Verdun 3, Boston 1



● Les Dodgers de Weston ont remporté ces deux superbes trophées en décrochant le grand championnat du 7e tournoi international de hockey pee-wee. A gauche, le trophée Memorial Robert Martineau est tenu par Bobby Provost et à droite le trophée Carnaval d'Hiver de Québec, par Tommy Culley. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Borotra piétine encore les courts de tennis

SALISBURY, Maryland PA

La modération est la pompe de la fontaine de Jouvence, prétend l'étoile française du Tennis, Jean Borotra.

"Je sors de table alors que j'ai encore faim, je me prive d'un autre verre de vin et je quitte les réunions alors qu'elles atteignent leur sommet", a précisé le tennismen de 67 ans. A l'âge où la plupart des gens songent à la chaise berçante, le Basque des années 1920 joue encore au tennis avec l'enthousiasme d'un collégien.

De nombreux gens ont assisté ici aux premières rondes du championnat national intérieur dans le but de voir évoluer Borotra dans la classe senior. Ils s'attendaient de voir une antiquité, mais ils ont vu à l'oeuvre un petit homme de 154 livres très agile et tenace.

Lorsqu'il a dû céder après un match de deux heures, il a sauté par-dessus le filet pour dédicier son rival, ce qui a fait soupirer les médecins présents.

"Un médecin, qui aime le tennis mais craint de jouer, examine mon cœur deux fois par an, a révélé Borotra. Il sait très bien que je veux mourir sur le court."

Borotra était un des quatre musquetaires français qui ont conservé la coupe Davis de 1927 à 1932. Les autres étaient René Lacoste, Henri Cochet et Jacques Brugnon.

Borotra a révélé que son poids n'avait pas changé en 40 ans, "excepté pendant les 30 mois où j'ai été prisonnier des

Nazis pendant la deuxième guerre mondiale".

"Mes jambes et mes réflexes sont parfaits, mais mes yeux sont faibles, car je ne vois plus la balle comme auparavant."

Borotra est d'avis que le tennis moderne est ennuyant en raison des services puissants et des volleys.

Borotra croit que Lacoste et Cochet furent les meilleurs joueurs sur terre battue, mais admet que Don Budge et Ellsworth Vines leur étaient supérieurs sur gazon et court intérieur.

Envolée imprévue des
Reds de Trois-Rivières

HALIFAX (P.C.) — Les Canadiens juniors de Halifax ont prouvé qu'ils voulaient affronter les Reds de Trois-Rivières, de la ligue Junior du Québec, en fin de semaine en ne ménageant pas les dépenses.

Les Québécois sont demeurés en panne à bord de leur train, samedi, à Charlottetown, N.B. Ce retard aurait causé l'annulation du match de samedi soir, mais les dirigeants des Canadiens ont notifié un avion pour compléter les 300 derniers milles de leur voyage.

On ignore le coût du voyage, mais 6,000 amateurs de Halifax en ont eu pour leur argent quand les Canadiens ont compté dans la dernière minute de jeu samedi soir pour annuler 3-3. Puis, ils ont triomphé 7-4 dimanche après-midi.

Le Porto-Ricain, 22 ans, étudiant à l'Université de Los Angeles, comme Arthur Ashe d'ailleurs, qui a la réputation de perdre devant des joueurs de second plan mais de gagner face aux meilleurs, a révélé qu'il avait maintenant une nouvelle devise: "Disputer chaque match en prenant son adversaire pour le champion du monde".

Coquetel sportif

CURLING

ST-JEAN, N.N. (P.C.) — Le quatuor piloté par Leslie Hollands, de Riverbend, représentera le Québec au championnat scolaire de curling disputé à Terre-Neuve pour la première fois à partir d'aujourd'hui.

BASEBALL

PHILADELPHIE (P.A.) — John Callison a accepté les conditions des Phillies de Philadelphie pour 1966. En 1965, il a attriché une moyenne de 262, y compris 32 circuits et 101 points produits. Il exigeait une augmentation substantielle de salaire après avoir reçu \$42,000 la saison dernière.

BASEBALL

ATLANTA (P.A.) — Bob Turley, qui devait être l'instructeur des lanceurs du Richmond, de la ligue internationale, en 1966, a abandonné le baseball pour les affaires.

BASEBALL

ATLANTA (P.A.) — Joe Torre aurait accepté environ \$45,000 des Braves d'Atlanta pour 1966. Grévisse à trois reprises dans le passé, il s'est empressé d'accepter l'augmentation offerte par les Braves.

FOOTBALL

NEW YORK (P.A.) — Jimmy Brown, joueur le plus utile de la ligue Nationale de football, prendra peut-

être sa retraite avant la saison 1966 même si son contrat de trois ans avec les Browns de Cleveland n'expirerait qu'au début de 1967.

BOXE

DORTMUND (A.F.P.) — Vendredi soir, à la boxe, devant 7,000 spectateurs, le Nigérien Dick Tiger, champion du monde des poids moyens, a battu l'Allemand Peter Mueller par KO au 3e round d'un combat prévu en 10 reprises. Après une première période d'observation, Tiger attaqua au round suivant. Le Nigérien se déchaina au 3e round et, par un terrible crochet de gauche à la pointe du menton de l'Allemand, mettait rapidement fin au combat.

GOLF

PANAMA (A.F.P.) — Wilf Homenuik, de Winnipeg, a comblé un retard de trois coups et a calé un birdie au 17e trou en triomphant hier dans l'Amateur de Panama avec un total de 283.

L'Américain Stan Mosel avait pris une avance de trois coups sur le premier neuf de la deuxième ronde, mais Homenuik a calé deux birdies sur le chemin du retour. Cependant, Mosel devait se contenter de trois bogeys et du deuxième rang avec un total de 284.

Le champion de l'an dernier Art Wall a terminé avec un 286 et Wes Ellis, avec un 285.

C'était le premier tournoi de la tournée des Caraïbes.



Salisbury Maryland (AFP) — Le Porto-Ricain Charles Pasarell a remporté la finale des championnats internationaux de tennis des Etats-Unis, sur courts couverts, dimanche, à Salisbury, en battant l'Américain Ron Holmberg 12-10, 10-8, 8-6, succédant ainsi aux Suédois Jan Erik Lundquist au palmarès de l'épreuve.

Pasarell, qui, ainsi remporte son deuxième grand tournoi international en deux semaines, après celui de Philadelphie, a jusqu'à maintenant pleinement justifié la confiance mise en lui par George McCall, capitaine de l'équipe américaine de la Coupe Davis qui l'a retenu en fin de semaine en ne ménageant pas les dépenses.

Les Québécois sont demeurés en panne à bord de leur train, samedi, à Charlottetown, N.B. Ce retard aurait causé l'annulation du match de samedi soir, mais les dirigeants des Canadiens ont notifié un avion pour compléter les 300 derniers milles de leur voyage.

On ignore le coût du voyage, mais 6,000 amateurs de Halifax en ont eu pour leur argent quand les Canadiens ont compté dans la dernière minute de jeu samedi soir pour annuler 3-3. Puis, ils ont triomphé 7-4 dimanche après-midi.

Le Porto-Ricain, 22 ans, étudiant à l'Université de Los Angeles, comme Arthur Ashe d'ailleurs, qui a la réputation de perdre devant des joueurs de second plan mais de gagner face aux meilleurs, a révélé qu'il avait maintenant une nouvelle devise: "Disputer chaque match en prenant son adversaire pour le champion du monde".

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

Double victoire autrichienne au "du Maurier International"

Par Jacques REVELIN

C'est par une double victoire autrichienne et sous un froid de canard que s'est clôturé, hier après-midi, au Mont Ste-Anne, le "du Maurier International". La skieuse Christl Haas et son compatriote Gerhard Nanning ont en effet remporté la première grande confrontation mondiale de ski disputée au Canada. Cette compétition se déroula en deux manches, la première ayant eu lieu une semaine plus tôt, à Banff. En dépit de ses deux victoires, la canadienne Nancy Greene ne parvint pas à dominer ses rivaux européens qu'elle espérait pouvoir surclasser chez elle, comme elle avait réussi à les dominer précédemment dans les Alpes. Alors qu'elle semblait pouvoir réaliser ce vœu, une malencontreuse chute survenue dans la deuxième série du slalom spécial l'écarta de la victoire finale que remporta sa grande rivale, Christl Haas. Chez les hommes, l'Autrichien Gerhard Nanning a triomphé sans se mettre en évidence au Mont Ste-Anne. Son succès dans le slalom spécial à Banff et son maintien en haut des classements à Banff suffirent à lui assurer la grande victoire, même s'il fut disqualifié lors de la deuxième descente du slalom spécial disputé samedi après-midi. A la faveur d'un classement très compliqué, c'est à lui que fut décernée la coupe "du Maurier", sous la barbe du Français Louis Jauffret, devancé de justesse par l'Autrichien qui s'éclipsa avant la proclamation officielle de son triomphe, au grand désappointement des organisateurs et de la presse. Ce premier "du Maurier International" semble avoir été couronné du succès espéré, car la compétition qu'il suscita s'éleva à un haut degré. Par contre, la température fit descendre la colonne de mercure à un très bas niveau atteignant 46 degrés sous zéro. Ce froid indisposa beaucoup les compétiteurs et rendit même inutilisable le chronomètre électronique employé pour l'enregistrement des temps. De plus, la basse température réduisit nettement le nombre des spectateurs attendus pour ces deux journées de compétitions internationales qui attirèrent néanmoins plus de 5,000 personnes.

SLALOM GEANT FEMININ

Même si elle vient de prouver au Mont Ste-Anne qu'elle est une skieuse complète en gagnant le slalom géant samedi matin, devant l'Autrichienne Christl Haas, c'est cette dernière qui a remporté les honneurs du combiné de cette discipline, devant sa compatriote Heidi Zimmerman; Nancy Greene devant se contenter de la troisième place.

La skieuse canadienne était la quatrième concurrente à s'élancer dans le slalom géant féminin et quand elle arriva en bas de la pente, on se rendit compte que ce temps serait l'un des meilleurs de l'épreuve d'une seconde. On attendait évidemment la contre-attaque des Autrichiennes, mais Nancy Greene avait si rapidement dévalé la piste que personne ne put surclasser sa performance de 42-100. Christl Haas enregistra en effet un temps de 1:17.81 et Heidi Zimmerman classée troisième négocia les virages du slalom géant féminin en 1:18.39, devant Florence Steurer, Madeleine Fell et Madeleine Bochaty.

Nancy Greene aurait-elle pu remporter la coupe du premier "du Maurier International" sur le plan féminin? Probablement oui si un malheureux accrochage ne l'avait pas retardée à Banff, dans la première manche du slalom géant. Elle avoua après cette épreuve qu'elle avait été impressionnée par les clameurs d'encouragement de la foule et une fraction de seconde de déconcentration compliqua son passage dans une porte, alors qu'elle faillit faire une chute. Sans cette perte de temps Nancy Greene aurait peut-être décroché la victoire car, à l'instinct de son accrochage, les chronomètres laissaient entrevoir son triomphe possible.

Son succès remporté samedi à Banff a donc confirmé qu'elle peut dominer ses rivaux européens dans toutes les spécialités depuis qu'elle les a battus dans deux courses différentes, effleurant de peu le premier rang du combiné. L'Autrichienne Christl Haas demeure néanmoins la vedette féminine du "du Maurier International", car elle a été sacrée grâce à son comportement étonnamment régulier dans deux épreuves, gagnant la première et obtenant la deuxième place au terme de la seconde.

Excellente tenue de deux autres Canadiennes Si l'on s'attendait à voir les skieuses européennes imposer leur supériorité, on espérait par ailleurs pouvoir assister à une brillante performance de plusieurs canadiennes et c'est avec satisfaction que l'on retrouve les jeunes Karen Dokka et André Crépeau en excellente position dans le classement combiné du slalom géant féminin. Karen Dokka a obtenu en effet le septième rang et André Crépeau le huitième, toutes deux ayant réussi des exploits presque identiques à Banff tout comme au Mont Ste-Anne.

SAMEDI			
Slalom géant	Femmes		
Rang	Nom & Prénom	Pays	Temps
1	-Greene Nancy	Can.	1:17.81
2	-Haas Christl	Aut.	1:17.81
3	-Zimmerman Heidi	Aut.	1:18.39
4	-Steurer Florence	Fra.	1:18.95
5	-Fell Madeleine	Sui.	1:19.79
6	-Bachatay Madeleine	Fra.	1:20.01
7	-Faerbering Burgi	Sui.	1:20.73
8	-Boeckel Linda	Can.	1:21.93
9	-Dokka Karen	Can.	1:22.45
10	-Crépeau André	Can.	1:23.40
11	-Anjess Benita	Nor.	1:23.81
12	-Townsend Stephanie	Can.	1:23.81
13	-Fisk Jill	Can.	1:23.81
14	-Rowley Anne	Can.	1:23.89
15	-Cliff Sue	Can.	1:23.89
16	-Quip Heather	Can.	1:23.89
17	-Gibson Diane	Can.	1:23.12
18	-Gibson Debbie	Can.	1:23.35
19	-McCarthy Carol	Can.	1:23.43
20	-Gauthier Renée	Can.	1:23.44

Ont été disqualifiés:		
9-Senoner Inga,	Ita.	
21-Graves Sue,	Can.	
N'est pas en départ:		
13-Rutledge Vicki,	Can.	
17-Young Judy,	Can.	
24-Hunt Sally,	Can.	
SAMEDI		
Combiné Slalom-géant Femmes		
Liste officielle No. 5		
Rank	Noms	Heidi, M. Ste-A.
1	-Haas Christl,	0.59 3.52
2	-Zimmerman Heidi,	0.58 3.92
3	-Greene Nancy,	2.14 0.00
4	-Bochaty Madeleine,	0.55 2.44
5	-Fischer Madeleine,	1.46 1.89
6	-Faerbering Burgi,	0.62 2.32
7	-Dokka Karen,	1.37 45.68
8	-Crépeau André,	36.38 47.32
9	-Rowley Anne,	67.62 47.62
10	-Rowley Anne,	110.70 37.32

SLALOM SPECIAL FEMININ Si Nancy Greene s'est retirée, grâce à son triomphe au terme de la deuxième manche du slalom géant, elle devait malheureusement subir une chute hier matin, dans la deuxième série du slalom spécial, ce qui l'empêcha de triompher comme elle réussit à gagner à Banff. Son succès semblait en effet probable car elle avait été devancée d'extrême justesse par sa grande rivale Christl Haas, dans la première descente du matin. La Canadienne tomba hélas! lors de la seconde, ce qui lui fit manquer une porte qu'elle dut franchir en remuant quelque peu la pente, perdant 15 secondes devant s'avérer fatales pour elle. Nancy Greene dut effectivement se contenter du 8e rang tout en encaissant une forte attribution de points "FIS" l'écartant de la grande victoire internationale qu'elle aurait pu remporter dans son propre pays. Au classement combiné des deux manches (Banff-Mont Ste-Anne), cette chute l'a fait rétrograder au 4e rang, derrière Christl Haas, Heidi Zimmerman et la Canadienne Karen Dokka pour qui ce rang constitue une remarquable performance confirmant les espoirs que l'on fonde sur elle.

Le slalom spécial féminin a donc donné lieu à un duel canado-autrichien car les deux skieuses françaises n'ont pas justifié leur valeur dans cette compétition, surtout Madeleine Bochaty qui se fit disqualifier dans la première série et ne participa pas à la seconde. Sa compagne Florence Steurer termina les deux descentes dans un temps presque identique et c'est en cinquième place qu'elle se retrouva au terme du slalom spécial féminin du Mont Ste-Anne. On s'attendait à une meilleure performance d'ensemble de ces compétitrices françaises.

C'est Gerry Rinaldi qui s'est le mieux classé parmi les skieurs canadiens en obtenant le 8e rang du combiné, dans le slalom spécial. Il avait terminé en 13e position à Banff, derrière Pomerleau. Dix compétiteurs seulement figurent sur le classement définitif du slalom spécial (combiné) sur une moyenne de participation que l'on peut évaluer à quarante, en tenant compte des deux manches. Pour Louis Jauffret, cette victoire est doublement méritoire car il était le seul représentant masculin de son pays, ce qui l'obligea à lutter sans support contre le fort groupe des étrangers et particulièrement des Autrichiens.

Slalom - Hommes	Pays	Temps
1-Digburgh Kurt	Suisse	1:05.37
2-Giovanni Dumeng	Sui.	1:05.73
3-Denico Felice	Ita.	1:07.03
4-Chapman Pierre	Fra.	1:07.29
5-Henderson Scott	Can.	1:07.43
6-Sunde Per	Nor.	1:08.03
7-Trebbien André	Can.	1:08.21
8-Bruggmann Edmund	Sui.	1:08.41
9-Cleveland Jon Ter	Nor.	1:08.65
10-Rinaldi Gerry	Can.	1:08.81
11-Fleck Kelly	Can.	1:08.81
12-Sullivan Duncan	USA	1:08.81
13-Irwin Fred	Can.	1:08.81
14-Schwartz Greg	USA	1:08.81
15-Leigh Doug	Can.	1:08.81
16-Bruno Dave	Can.	1:08.81
17-Hume Graham	USA	1:08.81
18-Lalby Fred	USA	1:08.81
19-Hadley Dan	Can.	1:08.81
20-Marier Georges	Can.	1:08.81
21-Debus Denis	Can.	1:08.81

Slalom - Femmes	Pays	Temps
1-Haas Christl	Aut.	1:05.09
2-Zimmerman Heidi	Aut.	1:05.09
4-Fell Madeleine	Sui.	1:05.09
5-Steurer Florence	Fra.	1:05.09
6-Townsend Stephan	Can.	1:05.09
7-Fisk Jill	Can.	1:05.09
8-Rowley Anne	Can.	1:05.09
9-Cliff Sue	Can.	1:05.09
10-Quip Heather	Can.	1:05.09
11-Gibson Diane	Can.	1:05.09
12-Gibson Diane	Can.	1:05.09
13-McCarthy Carol	Can.	1:05.09
14-Gauthier Renée	Can.	1:05.09

Slalom - Hommes	Pays	Temps
1-Haas Christl	Aut.	1:05.09
2-Zimmerman Heidi	Aut.	1:05.09
3-Dokka Karen	Can.	1:05.09
4-Fell Madeleine	Sui.	1:05.09
5-Steurer Florence	Fra.	1:05.09
6-Townsend Stephan	Can.	1:05.09
7-Fisk Jill	Can.	1:05.09
8-Rowley Anne	Can.	1:05.09
9-Cliff Sue	Can.	1:05.09
10-Quip Heather	Can.	1:05.09
11-Gibson Diane	Can.	1:05.09
12-Gibson Diane	Can.	1:05.09
13-McCarthy Carol	Can.	1:05.09
14-Gauthier Renée	Can.	1:05.09

Slalom - Femmes	Pays	Temps
1-Haas Christl	Aut.	1:05.09
2-Zimmerman Heidi	Aut.	1:05.09
3-Dokka Karen	Can.	1:05.09
4-Fell Madeleine	Sui.	1:05.09
5-Steurer Florence	Fra.	1:05.09
6-Townsend Stephan	Can.	1:05.09
7-Fisk Jill	Can.	1:05.09
8-Rowley Anne	Can.	1:05.09
9-Cliff Sue	Can.	1:05.09
10-Quip Heather	Can.	1:05.09
11-Gibson Diane	Can.	1:05.09
12-Gibson Diane	Can.	1:05.09
13-McCarthy Carol	Can.	1:05.09
14-Gauthier Renée	Can.	1:05.09



Justifiant sa renommée qui l'avait précédée au Canada, l'Autrichienne Christl Haas fut la meilleure concurrente des deux manches du "du Maurier International" en terminant au premier rang du combiné féminin pour remporter la coupe "du Maurier" que lui a présentée M. Edmond Ricard, vice-président de la compagnie B. Houde & Groth.

Tableau des victoires durant le "du Maurier International"

A BANFF

Slalom spécial féminin: Nancy Greene, Canada
Slalom géant féminin: Christl Haas, Autriche
Slalom spécial masculin: Gerhard Nanning, Autriche
Slalom géant masculin: Kurt Hugger, Suisse

AU MONT STE-ANNE

Slalom spécial féminin: Christl Haas, Autriche
Slalom géant féminin: Nancy Greene, Canada
Slalom spécial masculin: Franz Dugruber, Autriche
Slalom géant masculin: Franz Dugruber, Autriche

COMBINES DE DEUX MANCHES

Slalom spécial féminin: Christl Haas, Autriche
Slalom géant féminin: Christl Haas, Autriche
Slalom spécial masculin: Louis Jauffret, France
Slalom géant masculin: Louis Jauffret, France

COUPES "du MAURIER"

Femmes: Christl Haas, Autriche
Hommes: Gerhard Nanning, Autriche

Grande victoire des skieurs norvégiens

HOLMENKOLLEN. (AFP) —

La Norvège est en joie et pavaise après la victoire de Bjorn Wirkola dans le saut spécial au tremplin normal, hier, dans le championnat du monde des 15 km, ses représentants prennent les trois premières places. La Norvège remporte ainsi un écrasant succès sur la Finlande, la Suède et l'URSS, ses principales rivaux dans le domaine du ski nordique. Mieux encore, c'est son jeune héros, Gjermund Eggen, qui attribue le titre en 47"56" 2-10 devant Ole Ellefsæter 48"11" 3-10 et Odd Martinussen 48"14" 7-10.

Dès le début de la course le grand, mince et souple Gjermund Eggen prit la tête et, au 5e kilomètre, il précéda Martinussen et le Finlandais Eero Maentyranta, vainqueur du 30 km et double champion olympique à Innsbruck, de 2", le Suédois Bjarne Andersson de 3", Ellefsæter de 6", le Finlandais Kalevi Laurila de 10", un autre Finnois Hannu Taipale de 14",

le Soviétique Anatoli Akentjev de 18", l'Italien Gianfranco Stella de 19".

SAUTS

Le jeune Allemand de l'Ouest Franz Keller a brillamment gagné le saut du championnat du monde du combiné nordique avec de splendides bonds de 76 m et 77 m qui lui valurent 251 pts. Le second est l'ex-champion olympique Georg Thoma, de l'Allemagne fédérale également, avec 229,8 pts 74 m 50 et 71 m 5 et le troisième, le Soviétique Boris Tseremkhin avec 227 pts 71 m 5 et 74 m.

Les Norvégiens, déçus par la contre-performance du jeune Eggen dans le 30 kms, ont trouvé une nouvelle joie en la personne de Bjorn Wirkola qui a brillamment gagné le titre de champion du monde de saut au tremplin normal 68 m devant l'Allemand de l'Est Dieter Nuendorf et le Finlandais Paavo Lukkariemi.

Wirkola réussit des sauts quasi parfaits. Au premier saut il battit avec 79 m 50 le record du tremplin qui était de 78 m, nouveau record qui fut égalé par Nuendorf d'ailleurs.

Mais le Norvégien avait mieux sauté et obtenu 117,5 pts contre 116 pts à l'Allemand, le troisième, après le premier saut, étant le Polonais Jozef Prysbyla avec 78m et 112,6 pts et le quatrième Lukkariemi avec 77 m 50 et 111,3 pts. Engan avait sauté seulement 67 m 50 et obtenu 85,8 pts.

Coquet sportif

LAKE PLACID, N.Y. PA — Sergio Zardini et Peter Kirby, de Montréal, ont remporté hier le championnat nord-américain et national des États-Unis de bobleigh à deux hommes avec un temps combiné de 4:53,54 pour les quatre descentes d'un mille.

MELBOURNE. (AFP) — L'Autrichien Ron Clarke, six fois recordman du monde, a été battu par son compatriote, le jeune étudiant Ralph Doublé sur un mille disputé samedi et campait pour les championnats de l'État de Victoria.

NEW YORK. (AFP) — Le boxeur panaméen Ismael Legana, ancien champion du monde des poids légers, a accepté de rencontrer le Philippien Gabriel Flash Elorde, champion du monde des poids légers, jeudi en 10 reprises le 10 mars, à Manille, à l'annonce de l'est Dieter Nuendorf et le Finlandais Paavo Lukkariemi.

BRUCKLINE, Mass. (AFP) — La joueuse de tennis américaine Billie Jean Moffitt a remporté la finale du simple des championnats internationaux féminins des États-Unis sur courts couverts, samedi, à Brookline, en battant sa jeune compatriote Mary Ann Eisel 6-0, 6-5 en 41 minutes.



On avait salé les pentes

Si une minutie presque scrupuleuse et les efforts conjugués des cercles d'affaire et de ski ont aucune signification, la première épreuve majeure du Canada, afin de se faire admettre dans le champ très exclusif des compétitions mondiales de ski, le du Maurier International a relevé glorieusement le défi.

Cette compétition internationale en deux parties, qui a débuté à Banff, et s'est complétée cette fin de semaine, au Mont Ste-Anne a attiré des vedettes parmi les meilleures d'Europe et celles-ci sont habituées à des descentes de ski en condition parfaite et à se soumettre rigoureusement aux règlements de la F.I.S. Le succès de l'International n'influera pas seulement sur les chances de Banff d'obtenir les Olympiques d'Hiver en 1972, mais contribuera aussi à la classification et la sélection des Canadiens aux compétitions de ski en Europe.

Rien n'a été laissé au hasard afin d'impressionner les skieurs internationaux et les sévères officiels de la F.I.S. présents, selon Keith Nesbitt, qui, à titre de président technique de l'ACSA, était responsable de l'organisation de la course.

Comme exemple des minutieuses précautions qui semblent susciter l'admiration des Européens normalement sceptiques, mentionnons les préparatifs qu'on a effectué au Mont Ste-Anne afin de le rendre digne des meilleures compétitions internationales.

Les travaux actuellement dirigés par Nesbitt, ont débuté en septembre dernier. Cette activité était devenue fébrile depuis deux semaines et près de 100 hommes s'affairaient quotidiennement au perfectionnement de la piste elle-même.

Une cinquantaine d'hommes engagés localement, plus 15 volontaires, ont complètement plâtré les trois pistes de slalom employées pour les courses de fin de semaine. Ce plâtrage avait pour but d'extraire l'air de la neige et de procurer une base solide, fut suivi d'un roulage et du conditionnement apporté par les volontaires en ski qui descendaient toute la longueur de la pente en glissant de côté.

On peut se faire une idée de l'ampleur des travaux requis pour la mise en excellente condition mondiale est l'application complète d'une mince couche de sel juste avant la course, selon Larry Nelles, de C.B., entraîneur alpin en chef de l'ACSA, qui a étroitement collaboré avec Nesbitt à la préparation de la piste.

Nelles dit que le sel crée une humidité et donne à la piste une surface serrée et durcie qui semble avoir été vernie. Ce fini procure aux skis pour effectuer des virages précis à une vitesse excessive sur la difficile piste de slalom. Ce qui est encore plus important, s'empresse-t-il d'ajouter, c'est que cette surface durcie ne s'use pas facilement et permet au premier et au dernier compétiteur de jouir de conditions de neige aussi identiques que possible.

Nesbitt donne comme exemple l'emploi du sel quand il parle de l'étroite coopération que les organisateurs de la course ont reçue de compagnie canadienne.

Le salage de la surface peut sembler n'être qu'une petite contribution, mais il y a lieu de mentionner que cette opération requiert plus d'une tonne de sel, et cette quantité totale a été tracéeusement donnée par la Succursale de Québec de Windsor Salt, d'ajouter Nesbitt.

En continuant ses explications, il dit: "Le gros sel ordi-

naire ne suffit pas aux skieurs, et les meilleures conditions de surface ne sont obtenues qu'en employant le sel de table le plus fin, et c'est exactement ce que la compagnie nous a donné."

"Peut-être," ajoute Nesbitt en souriant, "que Windsor Salt a voulu ajouter un saveur canadienne particulière à cette compétition internationale et que celle-ci impressionnera les Européens."

Curling

Le Championnat de Curling Mixte O'Keefe du Québec 1966, se mettra en marche à 8:00 p.m., mardi (22 février), sur les glaces du Québec Winter Club et du Québec Curling Club, dans la capitale provinciale, selon l'horaire des parties de cette compétition de cinq jours, émis par Marc St-Hilaire, secrétaire de l'Association de Curlers de la Province de Québec et directeur provincial de la série de bonspiels mixtes.

Dans la première division de cette double série-rotation, mardi soir au Québec Curling Club, on verra l'équipe de Port Alfred de Roland Janelle, région Saguenay-Lac St-Jean contre l'équipe de Ron Phillips (Rosemère) de la région Montréal-Laurentides; l'équipe de Duke Doucet (Windsor Mills), région des Cantons de l'Est, contre l'équipe de Antoine Pineault (Matane), de la région du Bas St-Laurent, et l'équipe de Perry Bedbrooke (Hudson), de la région de Montréal-Lakeshore, contre l'équipe de Elmer Black (Hewitt) de la région sud-ouest du Québec.

Dans l'autre division, au Québec Winter Club, mardi soir, les équipes suivantes se rencontreront: Art Lobel (Lacate), de la région ouest du Québec contre Larry Marshall (St-Lambert), de la région river sud de Montréal; Guy Germain (Cambril), de la région Québec et district, contre Fernand Theriault (Goudier), de la région nord-ouest du Québec et Ken Weldon (Caledonia), de la région centrale de Montréal contre Gratton Crosby (Sherbrooke) de la région des Cantons de l'Est.

Le tirage au sort a décerné que les équipes de John Saunders (Shawinigan), de la région de la Mauricie et Olivier McKinley (Baie Comeau), de la région de la Côte nord n'auront pas à jouer, le premier soir, dans chaque division respectivement.

Les finales entre les 14 équipes championnes régionales se continueront dans les deux sections, sur les glaces des clubs Québec, Victoria, Jacques Cartier et Cambril et du Québec Winter Club, à 2:00 de l'après-midi et à 8:00 dans la soirée, à tous les jours, jusqu'à vendredi inclusivement.

Les gagnants de chaque division se rencontreront au Québec Winter Club, samedi à 2:30 p.m. dans un match final pour le Championnat Mixte.

Redevenant sérieux, Nesbitt finit en disant que ce genre de coopération de la part de compagnies canadiennes envers le du Maurier International, ajoute à l'aide enthousiaste des skieurs amateurs de tout le pays, a rendu possible la présentation d'une compétition qui permettra au Canada de jouer un rôle permanent dans le grand circuit de ski et de voir enfin nos skieurs reconnus sur le plan international.

Provincial et le droit de représenter Québec au Championnat de Curling Mixte O'Keefe National 1966, à Fort William, du 22 au 26 mars.

LISTE DES EQUIPES

(champions de zone)
Bas St-Laurent
Matane
Antoine Pineault, Glisèle Gauthier, Alcide Pélusé, Marthe St-Jaric.
Côte nord
Baie Comeau
Olivier McKinley, Gaby Cramm, Norbert Dorosby, Gladys McKinley.
Saguenay-Lac St-Jean
Port Alfred
Roland Janelle, Nicole Janelle, Claude Lemieux, Mire Roland Janelle.
Québec et district
Cambril
Guy Germain, Thérèse Côté, Michel Côté, Doris Germain.
Nord-ouest du Québec
Goudier
Joan Therrien, Jean-Paul Landry, Fernand Therrien, Jean Simms.
Québec-ouest
Art Lobel, Florence Pollock, Don McPaul, Bobbie McPaul.
Vallée du St-Maurice
Shawinigan
John Saunders, Doris Saunders, Henri-Paul Gagnon, Marg Weary.
Cantons de l'Est-sud
Sherbrooke
Gratton Crosby, Bernice Cross, Ron Thompson, Margaret McGregor.
Cantons de l'Est-nord
Windsor Mills
Duke Doucet, Dorothy Gunter, Jim Houghton, Denise Houghton.
Sud-ouest du Québec
Jowick
Elmer Black, Brenda Black, Brock Sackhouse, Mable Sackhouse.
Montréal-Lakeshore
Caledonia
Ken Weldon, Eleanor Weldon.
Bas St-Laurent
Montréal-rive sud
St-Lambert
Larry Marshall, Ann Marshall, Don Long, Margaret Long.
Montréal-Laurentides
Rosemère
Ron Phillips, Margo Tylee, Frank Goshin, Freda Phillips.
Montréal-Lakeshore
Hudson
Perry Bedbrooke, Marg Larson, Vance Larson, Ruth Raven.

Art Lobel, Florence Pollock, Don McPaul, Bobbie McPaul.
Vallée du St-Maurice
Shawinigan
John Saunders, Doris Saunders, Henri-Paul Gagnon, Marg Weary.
Cantons de l'Est-sud
Sherbrooke
Gratton Crosby, Bernice Cross, Ron Thompson, Margaret McGregor.
Cantons de l'Est-nord
Windsor Mills
Duke Doucet, Dorothy Gunter, Jim Houghton, Denise Houghton.
Sud-ouest du Québec
Jowick
Elmer Black, Brenda Black, Brock Sackhouse, Mable Sackhouse.
Montréal-Lakeshore
Caledonia
Ken Weldon, Eleanor Weldon.
Bas St-Laurent
Montréal-rive sud
St-Lambert
Larry Marshall, Ann Marshall, Don Long, Margaret Long.
Montréal-Laurentides
Rosemère
Ron Phillips, Margo Tylee, Frank Goshin, Freda Phillips.
Montréal-Lakeshore
Hudson
Perry Bedbrooke, Marg Larson, Vance Larson, Ruth Raven.

Stakhouse, Mable Stakhouse.
Montréal--r.rale
Canada
Ken Weidon, Eleanoor Weidon.
Bob Hubbard, Eleanor Hubbard.
Montréal-rive sud
St-Lambert
Larry Marshall, Ann Marshall.
Don Long, Margaret Long.
Montréal-Laurentides
Rossmore
Ron Phillips, Margo Tylee, Frank
Gashlin, Freda Phillips.
Montréal--Lakehurst
Hudson
Perry Bedbrooke, Marg Larson.
Vance Larson, Ruth Raven.

Frank J. Solko

Frank J. Selke part en mission

MONTREAL (P.C.) — Frank J. Selke, vice-président du bureau de direction des Canadiens de Montréal, se rendra à Vancouver par avion aujourd'hui afin de discuter l'élargissement des cadres de la ligue Nationale de hockey avec les dirigeants locaux.

LE GRAND PRIX DU CARNAVAL REMPORTÉ PAR UN MONTRÉALAIS

Par Claude BEDARD
C'est par un froid sibérien et devant une foule plutôt réduite que s'est déroulé hier après-midi le Grand Prix du Carnaval à la piste de courses Jacques-Cartier. Un Montréalais au volant d'une Austin Cooper "S", Roger Peart, s'est emparé des honneurs du Grand Prix en parcourant les 35 tours de la piste de 0,9 de mille en un temps de 47 minutes, 9 secondes et 4 dixièmes.

La vieille capitale a été par ailleurs bien représentée puisque deux Québécois, André Pouliot et Richard White, ont terminé respectivement au troisième et quatrième rang de l'épreuve principale. La deuxième place est allée à un autre Montréalais, Robert Barrell. Il conduisait une Aus-

tin Cooper "S" tout comme le champion, alors que Pouliot était au volant d'une Morris Cooper et White, au volant d'une Austin Cooper. La suprématie des petites voitures sur une piste glacée s'est donc fait valoir une fois de plus.

LE FILM DE L'ÉPREUVE

21 voitures prennent place sur la grille de départ du Grand Prix. Le champion de l'an dernier, Homer Trotter, brille par son absence. La raison officielle de sa non-participation est qu'il est pris par des engagements professionnels. D'autre part, on annonce que l'épreuve sera réduite à 35 tours plutôt qu'à 40 comme cela devait être. Par suite de changements de dernière heu-

re, il s'ensuit que la piste a été rallongée quelque peu. Le drapeau est abaissé. Dans un bruit infernal, les autos s'élancent sur une piste glacée. Quatre d'entre elles, dont une Chevrolet familiale, sont équipées de pneus à neige sans plus.

A la sortie du premier tour, Roger Peart, dans une Austin Cooper "S", est en première position, immédiatement suivi du grand favori Dave Greenblatt avec sa Austin Cooper "Nassau Taxi". Ce dernier a d'ailleurs remporté le championnat de course sur glace à Ste-Agathe. Il y a quelques semaines. Déjà une couple de voitures lancées trop vite dans les détours, font des têtes-à-queue qui mettent en danger les autres concurrents, mais

heureusement rien de grave ne se produit.

Au troisième tour, Peart mène toujours mais réussit à distancer Greenblatt qui précède l'Austin Cooper "S" de Peter Roberts, un autre favori. On prévoit déjà une chaude lutte en ces trois concurrents. Une Volvo 1800 éprouve quelques difficultés à un tournant et Greenblatt qui s'en vient à vie allure ne peut l'éviter et fonce sur elle. Heureusement les deux autos poursuivent leur route, mais le champion de Ste-Agathe accuse maintenant un certain retard.

Les voitures qui se distancent de plus en plus sur le parcours deviennent un handicap pour les plus rapides qui doivent modérer leur vitesse afin de les éviter. Aussi le tour de piste devient plus lent. Pendant ce temps, Greenblatt reprend le temps perdu et, au dixième tour, le classement se lit comme suit: Roger Peart, Robert Barrell, Dave Greenblatt. Une belle bataille se livre entre ses trois conducteurs et on ne peut prévoir lequel en sortira vainqueur.

De plus en plus, les spectateurs s'aperçoivent que les grosses cylindrées n'ont aucune chance dans la partie et on peut déjà déclarer sans ambiguës que ce sera une petite Cooper qui sortira vainqueur de l'épreuve.

Déception: Le favori Peter Roberts doit abandonner alors qu'il éprouve des difficultés avec sa Austin Cooper "S". Après 14 tours, Robert Barrell prend les devants après que Peart eut éprouvé des difficultés avec son tuyau d'échappement qui traîne à l'arrière quelques instants pour ensuite se détacher complètement de la carrosserie. Par ailleurs, une autre figure prend place dans le trio de tête. Il s'agit de Terry Connor avec sa Austin Cooper sedan.

Barrell prend de plus en plus d'avance sur son plus proche adversaire Roger Peart. Une autre surprise amère attend tous les spectateurs. Greenblatt, durement touché par son accident avec la Volvo, doit abandonner au quinzième tour. La courtoisie du ventilateur de sa voiture a en effet lâché et son moteur chauffe dangereusement.

Au 17e tour, un jeune Québécois, André Pouliot, commence à s'affirmer avec sa Morris Cooper et prend la 4e place du classement immédiatement précédé de Peart. C'est toujours Barrell qui tient la tête.

Il ne reste plus maintenant que 11 tours de piste à faire. Le détenteur de la seconde place, Terry Connor, connaît des difficultés mécaniques et

doit se retirer momentanément, perdant ainsi toute chance de se classer. Pouliot passe en troisième place et y demeurera jusqu'à la fin. Un autre Québécois, Richard White, après avoir oeuvré dans l'ombre, suit Pouliot avec sa Austin Cooper.

Le Grand Prix tire à sa fin. On nous annonce deux autres abandons pour troubles mécaniques. Peart a réussi à reprendre la tête et distance Barrell par plus de 30 secondes. Et on agit finalement le drapeau damier sur le passage de Roger Peart qui a réussi à compléter l'épreuve en un temps de 47 minutes, 9 secondes et quatre dixièmes. Les autres positions n'ont pas changé et les amateurs assistent à l'arrivée de deux des leurs parmi les quatre premiers.

UNE FAMILIALE REMPORTE LA 1ÈRE COURSE

Au grand ébahissement de la foule amassée à la piste Jacques-Cartier, une Chevrolet familiale a remporté les honneurs de la première épreuve pour voitures avec moteur non posé sur les roues motrices et équipées de pneus à neige ordinaires. Le conducteur, Doug McArthur a réussi à compléter les 15 tours de piste en un temps de 23 minutes et 38 secondes.

La deuxième course qui s'adressait aux voitures avec moteur posé sur les roues motrices mais toujours avec pneus à neige ordinaire a été gagnée par H. Mayforth au volant d'une Saab toute neuve encore avec un temps de 25 minutes et 14 secondes. L'épreuve a été ponctuée de moments enlevants. Une Austin a même perdu une roue et on craint à un instant qu'il y ait eu un incendie. Une équipe d'urgence envoyée sur les lieux a cependant prévenu tout danger.

Mettant l'accent sur la vitesse, la troisième course, qui s'est déroulée sur crampons, a été quelque peu monotone par le manque de compétiteurs. En effet, seulement cinq voitures ont pris le départ, dont celles de Dave Greenblatt et de R. Peart. C'est finalement Peter Roberts, au volant de sa Cooper, qui devait terminer en première position, avec un temps de 19 minutes, 3 secondes et 5 dixièmes.

La dernière épreuve de la journée, qui a eu lieu après le Grand Prix afin de permettre de téléviser cet événement, a connu la victoire de Terry Connor qui pilotait une Cooper. Négociant les virages avec habileté, il réussit à terminer les 15 tours de piste avec un temps de 19 minutes et 40 secondes.



● Claude Marcell, au volant d'un Volkswagen (86), dépasse ici l'Austin 850 de Yvon Proulx, lors de l'épreuve principale du Grand Prix. Marcell devait terminer au cinquième rang.

Jean-Marc Houde gagne la principale épreuve des courses de moto sur glace

Par Jean-Claude LAPRISE

Malgré un froid sibérien et un vent du nord-est, le championnat national de motos sur glace a fait déplacer une foule de 5.000 personnes, à la piste de courses de Québec, où les spectateurs ont assisté à des épreuves à l'emportepièce de la première à la dernière course de la journée. Les championnats furent conservés. Le grand favori chez les experts, Jean-Marc Houde de Ville Duberger, mécanicien de son métier, n'a pas déçu ses supporters en défendant avec brio sa couronne.

Ron Weatley, de Montréal, fut l'autre participant à quitter la piste avec les mêmes lauriers que l'édition précédente dans la catégorie motos-légères. Son concitoyen, Yvon Duhamel, de Montréal, lui a donné du fil à retordre. Georges Lewis, de New York, fut le meilleur des neuf Américains inscrits. Il termina 3e dans la catégorie senior. Cette année, cet événement dans les cadres du Carnaval d'Hiver avait été confié à Richard Cantin.

DEUX GRANDES VEDETTE

Jean-Marc Houde et Ron Weatley furent le point de mire des milliers de spectateurs courageux. Houde, 21 ans, pour qui la moto n'a plus de secrets, a roulé à une vitesse moyenne de 75 milles à l'heure. Il manœuvrait un BSA 500 cc.

Il devança Lucien Lamoureux, d'Iberville, Qué., par un quart de mille. Dans les épreuves préliminaires, l'as québécois testa en particulier sa motocyclette pour la principale épreuve. Il se classa 3e en semi-finale et ne toucha pas à l'argent, dans la première course. Toutefois, il ouvrit la machine à pleine vapeur à la 14e et dernière épreuve de l'édition de 1966.

Onze concurrents ont accepté le signal du départ dans cette classe experte. L'autre conducteur en évidence fut Ron Weatley, 26 ans, à bord d'un Bultaco de 500 cc. L'intrépide motocycliste s'enrichissait d'un 5ème championnat de suite dans la catégorie motos-légères. Son concitoyen, Yvon Duhamel, de Montréal, lui a donné du fil à retordre. Georges Lewis, de New York, fut le meilleur des neuf Américains inscrits. Il termina 3e dans la catégorie senior. Cette année, cet événement dans les cadres du Carnaval d'Hiver avait été confié à Richard Cantin.

RESULTATS

EXPERT
1—Jean-Marc Houde (Québec)
2—L. Lamoureux (Iberville)
3—Don McHugh (Ontario)

SENIOR
1—Robert Morel (Montréal)

2—Peter Dondor (Dorval)
3—Georges Lewis (New York)

MOTOS-LEGERES

1—Ron Weatley (Montréal)
2—Yvon Duhamel (Montréal)
3—Dave Sehl (Ontario)

JUNIOR

1—Dave Sehl (Ontario)
2—B. Léchambres (Ontario)
3—Claude Doucet (St-Jean, Q.)

Un médecin torontois ne veut pas raccrocher ses patins

Par Jack Brauckman

TORONTO PC — Si ce n'était de la médecine, Charlie Snelling serait comédien.

Ou bien encore la Dr Charles Snelling, de Toronto, serait un producteur, un promoteur, un chorégraphe ou bien un clown de carnaval. Ou même il serait un champion mondial de patinage de fantasiaise.

A 28 ans, Snelling est déjà médecin et chirurgien, ayant obtenu son diplôme de médecine de l'Université de Toronto, en 1962. Il a également remporté à six reprises le championnat national masculin de patinage artistique ayant enlevé la couronne cinq années

consécutives avant de prendre sa retraite en 1958, puis il a effectué un retour sur la glace en 1964 pour remporter le titre une sixième fois.

Il a de nouveau concouru en 1965, mais il s'est fait damer le pion cette fois par le jeune Don Knight, de Dundas, Ont. Lors des épreuves de championnat présentées à Peterborough, Ont., le Dr Snelling a triomphé de façon décisive de son jeune rival Knight dans l'épreuve de patinage libre, mais il n'a pas réussi à décrocher le titre pour une 7e fois à cause de son piètre rendement pour le patinage obligatoire. Il s'est classé deuxième, Knight ayant de nouveau remporté la palme.

Le médecin patineur est appelé Charlie par ses intimes et ses admirateurs — de mêmes que par les critiques qui prétendent qu'il est temps qu'il se retire pour donner une chance aux jeunes qui ont plus de potentiel futur.

Charlie a ravi les 4.000 spectateurs le 6 février aux championnats seniors, avec ses sauts, ses spirales et ses gambades. Cependant, le lendemain soir — un lundi — il a patiné à un endroit différent et de façon bien différente aussi. Il incarnait un clown.

Comédie à succès
En compagnie de son copain Chris Snyder, Charlie Snelling a présenté un numéro de bouffonnerie à l'occasion du Carnaval annuel de l'Université de Toronto. Il donne son spectacle chaque année depuis 1960.

"Nous aimons présenter ce numéro," d'avouer le Dr Snelling à l'issue de la représentation. "Nous l'avons même donné sur un champ de football avec des patins. Nous avions été invités en 1961 à présenter ce numéro par les étudiants de McGill à l'occasion de leur carnaval au stadium Molson.

"Le gouverneur général Vanier, le joueur de football étoilé Sam Etcheverry et Red O'Quinn, aujourd'hui gérant des Roughriders d'Ottawa, étaient présents. Il faisait 10 degrés sous zéro mais il y avait 8.000 étudiants dans les estrades.

"Les carabins de McGill ont applaudi à tout rompre quand nous avons exécuté notre numéro fantaisiste, une imitation d'une partie de football. O'Quinn ne nous a cependant fait aucune offre," d'ajouter Charlie avec humour.

Deux nouveaux champions ont été couronnés lors des championnats de badminton Georges Labrecque en double masculin et féminin et double mixte, au Québec Winter Club, samedi.

Blaise Bédard et Yvan Dufour récoltaient leur 2e titre dans ce tournoi en trois ans et défaisaient une seconde fois cette saison, Jean-Claude et Paul-Henri Laprise, 15-8, 15-6. Tirant de l'arrière 3-8, au premier set, les champions ont ensuite gouverné la rencontre et pris l'initiative du jeu jusqu'à la fin.

Dans les semi-finales, Bédard-Dufour avaient vaincu Jacques Dore et Jean Masson, 15-5, 15-3, tandis que Laprise-Laprise l'emportaient sur Raymond Corbin et Michel Laprise, 15-5, 15-6.

Dans le double mixte, aidé de Nicole Lemieux, Claude Méthot a finalement remporté son premier titre Québec-District. Cette nouvelle équipe formée à la toute dernière minute du tournoi, surprenait Faby Corbin et Yvan Dufour, 15-15, 15-6.

En semi-finale, l'équipe championne battait Louise et Jean-Paul Havad en trois sets. Faby Corbin et Yvan Dufour retiraient Hélène Breton et Michel Laprise. Claudette Méthot et Hélène Breton ont eu fort à faire pour arracher la victoire à Faby Corbin et Dolores Bilodeau, dans le double féminin. Elles ont gagné 17-15 et 18-16.

Le prochain tournoi de l'Association de Badminton de Québec sera pour les championnats intermédiaires B et C, au centre Mgr Marcoux, du 4 au 8 mars.



● Le champion du Grand Prix Esso qui s'est déroulé cette année à la piste de course sous harnais, Roger Peart, reçoit des mains du président d'Esso Canada le trophée emblématique de son importante victoire hier après-midi.

(Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Griffith veut s'emparer d'une seconde couronne

NEW YORK (AFP) — Pour la septième fois dans l'histoire de la boxe, un champion du monde des poids welters tentera de s'approprier le titre mondial des poids moyens: il s'agit de l'Américain Emile Griffith qui rencontrera le Nigérien Dick Tiger, le 25 avril, au Madison Square Garden de New York.

Tiger, qui défendra son titre pour la première fois depuis qu'il le reconquit face à l'Américain Joey Giardello en octobre dernier, disputera ainsi son 70e combat, 52 victoires, 14 défaites, 3 nuls. Il entame-

ra, à cette occasion et à 36 ans, sa 15e année de professionnalisme.

Griffith, le champion le plus actif de ces dernières années, le seul à avoir remporté le titre des welters trois fois, en sera à son 57e combat, 49 victoires et 7 défaites.

Les organisateurs du Madison Square Garden pensent que cette rencontre, qui promet d'être spectaculaire étant donné le tempérament généreux des deux hommes, rapportera une recette de \$200.000 sans compter les droits de télévision, la rencontre devant être retransmise en direct sur les réseaux nationaux sur tout le territoire des Etats-Unis sauf New York.

FAVORI

Le champion du monde des poids welters, qui ne sera pas le favori face au robuste boxeur africain, a déjà rencontré 11 poids moyens au cours de sa carrière. Il en a battu neuf, ayant dû s'incliner devant Don Fullmer et Rubin Carter, lequel lui infligea d'ailleurs le seul K.O. de sa carrière.

Le dernier détenteur de la couronne mondiale des welters à avoir tenté sa chance dans la catégorie supérieure fut le Cubain Benny "Kid" Paret qui échoua devant l'Américain Gene Fullmer en décembre 1961 pour le titre de la "National Boxing Association".

Deux des prédécesseurs de Griffith réussirent cependant à devenir champion du monde des poids moyens: Ray Sugar Robinson, qui battit Jack LaMotta en 1949, et ensuite Carmen Basilio, qui triompha de Ray Robinson aux points en 1957.

RAISON

"Joey Archer ayant été battu récemment par Don Fullmer, nous avons pensé que Griffith était actuellement le meilleur challenger de Dick", déclara Lew Burston, représentant américain du Nigérien, qui répondant à une question de l'AFP, précisa: "Nous pensons certes à l'Italien Nino Benvenuti qui vient de battre Fullmer et si Dick conserve son titre le 25 avril, Benvenuti se-

ra le prochain challenger". Tiger, qui ne fit que passer à New York pour signer le contrat, quittera les Etats-Unis vendredi pour Dortmund, où, le 18 février, il affrontera, en 10 rounds, l'Allemand Peter Muller.

Tiger touchera 40 pour cent de la recette du prochain championnat du monde et Griffith 20 pour cent.

Les officiels de la commission de l'Etat de New York ont immédiatement fait savoir qu'en cas de victoire de ce dernier, le titre des welters serait déclaré vacant.



TUCSON, Arizona (P.A.) — Joe Campbell a calé un birdie au premier trou éliminatoire en l'emportant sur Gene Littler hier dans l'omnium de Tucson, doté d'une bourse de \$60.000.

Littler avait rejoint Campbell au dernier trou régulier grâce à un coup d'approche de 65 pieds alors que Campbell devait se contenter d'un bogey.

Campbell accusait un retard d'un coup sur le meneur Jay Hebert avant la dernière ronde, mais celui-ci n'a pu faire mieux qu'un 73 dimanche.

Jay, son frère Lionel Hebert et R.H. Sikes ont terminé à deux coups des meneurs avec des 280, suivis de Tommy Aaron, Doug Sanders et George Archer à 281.

Le champion de l'an dernier, Bob Charles, a tenté de rejoindre les meneurs avec cinq birdies au cours des 13 premiers trous de la dernière ronde, mais il a fini avec un bogey et un total de 284.

George Knudson, de Toronto, a terminé avec un 282.



● Le tournoi d'échecs du Carnaval, qui a réuni près de quatre-vingts participants, du 11 au 13 février dernier, à l'Institut de Technologie, était un tournoi ouvert, c'est-à-dire que les joueurs de partout et de tous les âges pouvaient y participer. Sur la photo au premier plan, on voit le plus jeune des participants, Jean Hébert, 8 ans; à gauche, Marcel Dion, champion de Québec.

Un vrai GROS GIN du pays



LES CHUTES MONTMORENCY

Tout comme les Chutes Montmorency font l'admiration de tous ceux qui visitent la côte de Beaulieu, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield



Le principal gagnant: Jean-Marc HOUDE

ciné

BULLETIN

BIENVILLE. — Sous le plus grand chapiteau du monde (A) à 7.30. La dernière torpille (F) à 9.45.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 5.00, 8.10. Continué de 1.30 à 11.00 hres. (9e semaine).

CAPITOL. — Goldfinger (AR) (version française) à 1.35, 4.05, 6.35, 9.10. Courts métrages dont le Tour du St-Laurent à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Continué de 1.00 à 11.00. (2e semaine).

CARTIER. — The Spy Who Came In From The Cold (A) à 1.35, 3.15, 7.15, 9.10. Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.05, 7.05. Dernier programme complet à 9.00 hres.

CINEAC 7e ART. — Le bond vers le ciel (AA) à 1.20, 4.52, 8.54. Sujets courts à 1.00, 2.24. Le choc en retour (A) à 3.12, 6.44. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Trois bébés sur les bras (AA) à 1.30, 3.20, 6.30. Certains l'aiment chaud (D) à 3.25 et 7.25 hres.

COMEDIE QUEBECOISE (Anselme Laferrière). — La revanche du Sicilien (AR) à 5.30, 9.40. L'événement secret (A) à 7.20. Sur scène: "Je cherche fortune" à 9.00. Nouvelles à 9.30. Fin à 11.30 hres.

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Le train de Berlin s'est arrêté (A) à 1.24, 4.16, 7.47. La charge de la brigade (A) à 2.17, 5.42, 9.16. Sujets courts à 4.13, 7.41. Fin à 11.12.

1023e

représentation

Du grand, du beau, du vrai théâtre. Quelle magnifique performance.

(Journal de Montréal)
F.P. Moldère

"Un grand spectacle, qu'on devra aller revoir".
B. David
(Journal des Vedettes)

BORIS GUTNIKOV

L'an 1933 a marqué le commencement de sa vie triomphale: il reçut le titre de maître du Concours International de violon du IV Festival Mondial de Jeunesse de Bucarest. En 1954, il remporta la médaille d'or au Concours international de violon à Prague. En 1957, le jury, à l'unanimité, lui décerna le grand Prix du Concours International Jacques Thibaud à Paris. Enfin, en 1962, Gutnikov remporta le premier prix au Concours International Tchaikovsky à Moscou. Cet artiste a fait un sensationnel début en Amérique du Nord en 1962, avec l'Orchestre symphonique de Montréal, comme en témoignent les extraits des critiques: "Le soliste Boris Gutnikov est arrivé ici précédé de l'immense et valable popularité que lui ont apportée ses nombreuses tournées à l'étranger. Mais dès les premières mesures du concerto de Khatchaturian, il fut évident que Gutnikov était nanti d'une prodigieuse technique, d'une sonorité admirable et d'une puissante personnalité".

Gilles Potvin, Le Devoir

Jean Vallières, La Presse

Location, Orch. \$3., \$3.50, \$4.; Balcon \$1.50, \$2.50, \$3.50; Loges \$4.50.

Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.

PALAIS MONTCALM

AUJOURD'HUI

Billets en vente au guichet pour le récital de

GINETTE RAVEL

samedi, le 26 février
Adm.: \$1.50 à \$3.00

ST-ROUALD. — La blonde de la station six (D) à 7.30. Hercule à la conquête de l'Atlantide (AA) à 9.30 hres.

STUDIO 9. — Reprise mardi soir.

VICTORIA. — Sujets courts à 1.05, 3.05, 5.05, 7.05. Les maléfices (AR) à 1.25, 3.25, 5.25, 7.25. Le citoyen de nulle part (AR) à 3.15, 7.35. Fin à 11.20 hres.

THEATRE CAPITOL

vendredi soir 4 mars

pour la première fois à Québec, récital par le prestigieux violoniste soviétique de renommée internationale:

BORIS GUTNIKOV

L'an 1933 a marqué le commencement de sa vie triomphale: il reçut le titre de maître du Concours International de violon du IV Festival Mondial de Jeunesse de Bucarest. En 1954, il remporta la médaille d'or au Concours international de violon à Prague. En 1957, le jury, à l'unanimité, lui décerna le grand Prix du Concours International Jacques Thibaud à Paris. Enfin, en 1962, Gutnikov remporta le premier prix au Concours International Tchaikovsky à Moscou. Cet artiste a fait un sensationnel début en Amérique du Nord en 1962, avec l'Orchestre symphonique de Montréal, comme en témoignent les extraits des critiques: "Le soliste Boris Gutnikov est arrivé ici précédé de l'immense et valable popularité que lui ont apportée ses nombreuses tournées à l'étranger. Mais dès les premières mesures du concerto de Khatchaturian, il fut évident que Gutnikov était nanti d'une prodigieuse technique, d'une sonorité admirable et d'une puissante personnalité".

Gilles Potvin, Le Devoir

Jean Vallières, La Presse

Location, Orch. \$3., \$3.50, \$4.; Balcon \$1.50, \$2.50, \$3.50; Loges \$4.50.

Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.

Décès de M. Roch Traversy

Monsieur Roch Traversy, autrui des transports Traversy, époux de feu dame Lucie Légaré, est décédé le 20 février à l'hôpital Saint-Augustin, St-Louis de Courville, à l'âge de 72 ans et 8 mois. Il demeurait au No 452, rue Saint-Sauveur.

Il laisse dans le deuil ses filles et gendres et belle-fille: Mme Maurice Traversy (Jeanne d'Arc Bourgoin), M. et Mme Alexandre Lajeunesse (Simone) ne M. et Mme Paul Hains (Lucille). Soeur et beau frère: M. Mme Armand Aikens (Aline Traversy). Ses petits-enfants: M. et Mme André Traversy (Réjeanne Carrier), Jean-Paul Traversy, M. et Mme Raymond Hamel (Liliane) M. et Mme Jacques Traversy (Diane Gagnon), Claude Traversy Réjean, Ginette et Guy Lajeunesse, Guy, Diane, Danièle, Richard, Michel, Alain, Jeanne et Pierrelle Hains. Une arrière petite-fille: Lyne Traversy.

La dépouille mortelle est exposée à 535, Avenue des Oblats. Les funérailles auront lieu le 24 février en l'église Saint-Joseph.

Les funérailles ont été confiées à Germain Lépine Ltee de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

Décès de M. Armand Drouin

M. Armand Drouin, président de Drouin & Drouin Ltee, époux de dame Auxilia Lapointe, est décédé à l'âge de 68 ans et 2 mois à son domicile au 1765, rue Roberval, le 19 février.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille, Mlle Claudette Drouin, ses fils et belles-filles: M. et Mme Paul-A. Drouin (Claire Ratté), M. et Mme Gaston Drouin (Marilène Gosselin), M. et Mme Michel Drouin (Pierrette Denis), M. et Mme Gerald Drouin (Suzanne Perreault); sa sœur: Corinne Drouin et ses frères: Sylvie, Lucien, Gustave, Maurice et Fernand Drouin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Oscar Drouin, Mme Sylvie Drouin, Mme Lucien Drouin, Mme Maurice Drouin et Mme Vve Napoléon Bédard, M. Charles Rainville, M. et Mme Gérard Lapointe, M. et Mme Raymond Lapointe, M. Donald Fontaine, M. et Mme Paul Fournier, M. Emile Dubuc, Mme Pierre Noël.

La dépouille mortelle est exposée chez J. Bouchard & Fils au 1290, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 h. 15, en l'église de St-François d'Assise et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Livraison d'essence

JOHANNESBURG (AFP) — Environ 35,000 gallons d'essence sont livrés quotidiennement à la Rhodesie, apprend-t-on de bonne source. Ces livraisons sont effectuées par l'entremise des ramifications qui se sont constituées en Afrique du Sud pour soutenir le gouvernement de Salisbury contre les effets de l'embargo.

THEATRE POPULAIRE

Petit Champlain

39, Petit Champlain, Face à la traversée.
Réservation: 692-1919

Présente:

Clémence Desrochers, Yvon Deschamps, Gilbert Chénier

DANS LA REVUE

ON L'PREND PAS

du 17 au 22 février inclus. Spectacles 8h. 30 et 10h. 30

Stationnement du C.N.R. gratuit.

THEATRE POPULAIRE

Petit Champlain

39, Petit Champlain, Face à la traversée.
Réservation: 692-1919

Présente:

Clémence Desrochers, Yvon Deschamps, Gilbert Chénier

DANS LA REVUE

ON L'PREND PAS

du 17 au 22 février inclus. Spectacles 8h. 30 et 10h. 30

Stationnement du C.N.R. gratuit.

avis de décès

BEGIN. — Au Foyer St-Sacrement, le 20 février 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Marie-Blanche Thibodeau, épouse de feu M. Henri Bégin, demeurant autrefois à Soresto, Bibeau.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 février, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltee, 58, avenue Bégin, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 21-2 (1 f)

BELANGER. — A Giffard, le 19 février 1966, est décédé M. Bruno-L. Bélanger, époux de dame Gertrude Dupont, demeurant à 88, 13e Rue, Rimouski.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 9 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de Giffard. 21-2 (1 f)

BERNIER. — A Bienville, le 20 février 1966, à l'âge de 60 ans et 5 mois, est décédé M. Uric Bernier, époux de dame Germaine Nadeau, demeurant à 40, rue St-Dominique, Bienville.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon, 9, rue Commerciale, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 21-2 (3 f)

SERVICES SPÉCIAUX

DIAMANTS

BAGUES DE FIANÇAILLES

les plus belles
AUX PLUS BAS PRIX
À QUÉBEC

ACHETEZ
DE L'IMPORTATEUR ET
ÉPARGNEZ PLUS DE 50%

Derniers modèles de Paris
et New York

Omer Rousseau
802 Est rue St-Joseph Québec
COIN MGR-GAUVEREAU
21-2 (1 f) S.S.

Fleurs José

523-6901
623-2950

FLEURISTE

9-2 (LIM.V. au 8-4) S.S.

N'OUBLIEZ PAS

La seule chose qui prend de la valeur en vieillissant c'est le

DIAMANT

Faites grossir votre diamant ou remonter sur un nouveau modèle

Escompte Spécial!

Omer Rousseau
802 EST, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC
COIN MGR GAUVREAU
21-2 (1 f) S.S.

Au service du public québécois

depuis
5 générations

GEMINITE-PIRE

J.-LEOPOLD LEPINE
président
Robert LEPINE F.-GABRIEL LEPINE
secrétaire trésorier

FUNERAIRES LEPINE

QUÉBEC
705 est, rue St-Vallier
318, de la Canadienne
535, avenue des Oblats
300, chemin Ste-Foy

SILLERY
1584, chemin St-Louis

STE-FOY
2815, des Quatre-Bourgeois

QUÉBEC-QUEST
190-194, avenue Proulx

CHARLESBOURG
1ère Avenue

TEL.: 529-6811

BOULIANNE. — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 47 ans et 8 mois, est décédé subitement M. Luc Boulianne, époux de dame Gertrude Bernier, demeurant à 315, rue Bibeau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 février, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltee, 324, 5ème Rue, à 8 heures 45, pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 21-2 (2 f)

DROUIN. — A Québec, le 19 février 1966, à l'âge de 68 ans et 2 mois, est décédé M. Armand Drouin, président de Drouin & Drouin Ltee, époux de dame Auxilia Lapointe, demeurant à 1765, rue Roberval.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 février, à 9 heures 15. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltee, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 21-2 (2 f)

GAUVIN. — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Emile Gauvin, époux de dame Malvina Boiteau, demeurant à 801, 8e Avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ du funérarium Germain Lépine Ltee, 315, Chemin de la Canadienne, à 9 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 21-2 (2 f)

GIGUÈRE. — A Québec, le 19 février 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Henri Giguère, époux de dame Georgianna Beupré, demeurant à 365, des Sables.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 21-2 (2 f)

KOENIG. — A Notre-Dame de l'Espérance, le 19 février 1966, à l'âge de 39 ans et 7 mois, est décédé M. Roger Koenig, époux en premières noces de feu dame Ghislaine Boutin et en secondes noces de dame Suzanne Bernier, demeurant à 3064, avenue St-Samuel.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 9 heures 30, pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière St-Charles. 21-2 (1 f)

LAFRANCE. — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph LaFrance, époux de feu dame Emilia Lapiere, demeurant à 1451, boulevard Père Lelièvre.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 594, 2e Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 21-2 (2 f)

LEGARE. — A Pont-Rouge, le 18 février 1966, à l'âge de 23 ans, est décédé accidentellement M. Jean-Guy Légaré, fils de M. Alexandre Légaré et de feu dame Alice Proteau, demeurant à 11, 33e Rue, rang St-Michel.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau, 30, St-Joseph, à 8 heures 30, pour l'église de St-Gérard-Majella et de là au cimetière paroissial. 21-2 (1 f)

LEMIEUX. — A Québec, le 20 février 1966, à l'âge de 71 ans et 10 mois, est décédé M. J.-Hervé Lemieux, ex-employé du C.N.R., époux de dame Augustine Dussault, demeurant à 2671, de la Ronde.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 février, à 10 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltee, 1740, Bardy, angle de la Canadienne, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 21-2 (2 f)

MAROTTE. — A Lévis, le 18 février 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Antoinette Vermette, épouse de M. Harry Marotte, demeurant à 41, rue Chabot, Lévis.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltee, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 21-2 (1 f)

MARTIN. — A l'hôpital Notre-Dame de Fatima, le 20 février 1966, à l'âge de 42 ans et 3 mois, est décédé M. Maurice Martin, fils de M. Charles Martin et de dame Huguette Fourchot.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Georges Martin, à 2 heures 45, pour la cathédrale de La Pocatière et de là au cimetière paroissial. 21-2 (2 f)

MÈRE IMMACULÉE DU SACRÉ-COEUR. — Au monastère Ste-Claire de Rivière-du-Loup, le 20 février 1966, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédée Mère Marie-Immaculée du Sacré-Coeur, née Jeanne Lapiere, abbesse fondatrice de ce monastère.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 février, à 10 heures a.m. et seront présidées par S. Exc. Mgr Charles-Henri Lévesque, auxiliaire à Ste-Anne. 21-2 (2 f)

NADEAU. — Au Pavillon St-Dominique de Québec, le 19 février 1966, à l'âge de 87 ans et 8 mois, est décédé M. Alphonse Nadeau, époux de dame Amanda Gosselin, demeurant à St-Lambert, cté de Lévis.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 février, à 10 heures. Départ des salons mortuaires du Pavillon St-Dominique, à 9 heures 15, pour l'église de St-Lambert et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 21-2 (1 f)

REMERCIEMENTS

POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à Mère Marie Ste-Cécile de Rome pour faveurs obtenues par son intercession. — Signé: Mère M. B. 58290 19-2 (2 f) R.F.O.

Question de R. Caouette

OTTAWA PC — Le chef du Ralliement des Crédiétés a demandé hier au ministre des Transports s'il avait reçu un mémoire de la Chambre de commerce de Chibougamau, demandant les services de la télévision d'état pour cette région.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a demandé à M. R. Caouette d'inscrire sa question au feuillet, à moins qu'elle ne présente un caractère d'urgence que lui-même ne pouvait voir.

"La question est urgente depuis au moins trois ans," a repris M. Caouette.

La question fut tout de même inscrite au feuillet et le ministre y répondra plus tard.

Pavillon du Vermont

Montpelier, Vermont (P.A.) — Le Sénat du Vermont a adopté hier un projet de loi ayant pour effet de ménager des crédits de l'ordre de \$400,000 pour la construction d'un pavillon à l'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

Le projet de loi sera maintenant envoyé au gouvernement Philip H. Hoff afin qu'il l'entérine.

Le pavillon sera surmonté d'une statue de Samuel de Champlain. L'année 1967 marque la 400e anniversaire de cet explorateur.

Un ombudsman au Canada

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson s'est de nouveau déclaré en faveur de la création d'une commission royale d'enquête qui étudierait la possibilité de nommer un ombudsman au Canada.

Répondant à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, M. Pearson a dit que la situation était rendue difficile par suite du partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces et qu'il fallait étudier la question plus profondément.

M. Douglas avait demandé au gouvernement s'il avait abandonné son idée de créer cette commission royale d'enquête. Il en était fait mention dans le discours du trône du 5 avril 1965 mais non dans celui du 11 janvier dernier.

Le rôle de l'ombudsman, ou commissaire parlementaire, est de faire enquête sur les griefs des particuliers contre d'appareils injustes administratifs. De tels postes ont été créés dans les pays scandinaves et le gouvernement britannique a promis de suivre une semblable politique.

TUILES - TAPIS - PRELARTS

N'achetez pas vos couvre-planchers sans demander nos prix EXEMPLES

TUILES VINYL AMIANTE épaisseur 0.80 LA TUILE 10

PRELARTS de VINYL solide REDUITS à 1/2 PRIX

Plusieurs MODELES de TAPIS réduits de 30%

Carte Four un estimé gratuit à domicile. Tél.: 683-6483

credico ROBERT SIMARD

COUVRE-PLANCHERS
614 rue Christophe-Colomb Ouest, Qué.
25 ans d'expérience à votre service
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres

Nous vous invitons à utiliser le coupon ci-dessous. Un représentant se rendra à votre domicile avec des échantillons et vous fournira un estimate sans aucune obligation de votre part. Représentants dans toute la province.

Nom
Adresse
Ville Cte

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

LUNDI

CANAL 5
9.00 A.M. — Music
9.28 — Opening
9.30 — Canadian Schools
10.00 — Quebec Schools
10.30 — Musique
10.30 — Friendly Giant
10.45 — Chez Hélène
10.58 — Aujourd'hui à CBVT
11.00 — Musique
11.00 — Butternut Square
11.00 — Cours scolaire — "L'univers des figures: l'anatomie du triangle."
11.20 — Across Canada
11.30 — Long métrage — "Hindukus", documentaire — Ascension du sommet le plus élevé de l'Afghanistan, par une équipe polonaise.
11.50 — CBC-TV News
12.00 P.M. — Dessins animés
12.15 — Horaire commenté
12.20 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — De tout, de tous
1.00 — Palmairé
1.10 — Téléjournal
1.30 — Long métrage — "Le ring enchanté" Adultes, avec réserves — Drame, avec Fvi. Maitaghatti et Mariella Lotti. Le succès monte à la tête d'un jeune champion de boxe qui abandonne sa fiancée pour suivre une femme fatale. Confus et superficiel.
1.50 — TV Bingo
2.00 — Féminité
2.30 — La sieste — "Acapulco" — Adultes — Drame réalisé et interprété par Paul Henreid, avec Ralph Meeker. Une jeune femme tente de sauver son mari accusé d'un double meurtre. Ensemble attachant et soigné. Bonne création d'atmosphère. Interprétation convaincante.
2.55 — Opening
3.00 — To Tell The Truth
3.25 — Femmes d'aujourd'hui
3.30 — Take Thirty
4.00 — Capitaine Bonhomme
4.30 — Hazie Dazie
4.30 — La boîte à surprise
5.00 — Télé-Popeye
5.00 — Cartoons
5.30 — Les enquêtes Jobidon
5.30 — Fureur
5.30 — Music Hop
5.30 — Atome et galaxies

CANAL 6
6.00 — Télé-Québec
6.30 — Winter Edition
6.30 — Jeunesse oblige
6.30 — P. Troop
6.44 — Téléjournal
6.44 — Nouvelles
6.45 — Supplément régional
6.46 — Aujourd'hui à CBVT
6.50 — Rond-Point
6.58 — Editorial
7.00 — Ca bat 4 As
7.00 — Aujourd'hui
7.30 — Hong-Kong — Tous — Les aventures d'un journaliste stationné à Hong-Kong. En vedette: Rod Taylor.
8.00 — The Fugitive
8.00 — Les belles histoires des pays d'en-haut
8.30 — Ma sorcière bien-aimée — Face à la musique — Renée Claude
9.00 — Grand prix musical
9.00 — Bras dessus, bras dessous
9.00 — Margot LeFebvre
9.30 — Alors raconte
9.30 — Entre ciel et terre
10.00 — Relèves les manchettes
10.00 — The Sixties
10.30 — Détective international
10.30 — No Time For Sergeants
10.30 — Caméra 66
11.00 — Nouvelles — Editorial — Météo
11.00 — CBC-TV News
11.10 — Téléjournal
11.14 — Nouvelles sportives
11.20 — Viewpoint
11.20 — Heure exquise — "A la Jamaïque" — Adultes — Opérette, avec Luis Mariano et Paquita Rico. Les aventures sentimentales d'un séduisant planteur de la Jamaïque. Intrigue mince et conventionnelle. Beaux extérieurs. Propos légers. Gout douteux.
11.20 — Supplément régional et météo
11.25 — Penhouse 5: "Cone of Silence"
11.30 — Nouvelles sportives
11.30 — Cinéma — "Orange" — A déconseiller — Drame passionnel, avec Raf Vallone et Françoise Arnaud. Un homme marié tombe amoureux d'une jeune fille. Pauvre dans l'ensemble. Quelques bons passages. Adultère. Atmosphère sensuelle.
12.54 A.M. — Fin des émissions
1.00 — Sign Off
1.00 — Fin des émissions

Dr André Dorion, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST. RUE ST-JOSEPH — 529-9642

DEMAIN

MARDI

CANAL 5
9.30 A.M. — Music
9.58 — Opening
10.00 — Canadian Schools
10.30 — Musique
10.30 — Friendly Giant
10.45 — Chez Hélène
10.58 — Aujourd'hui à CBVT
11.00 — Musique
11.00 — Butternut Square
11.00 — Télévision scolaire — "Civilisation"
11.20 — Across Canada
11.30 — Long métrage — "Capitaine Tempête" — Tous — Comédie dramatique, avec Carlo Candiani, Doris Duranti et Carlo Ninci. Au XVIIe siècle, son fiancé ayant été capturé par l'ennemi, la fille du gouverneur de Venise tente de le délivrer.
11.50 — CBC-TV News
12.00 P.M. — Dessins animés
12.15 — Horaire commenté
12.20 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — De tout, de tous
1.00 — Palmairé
1.10 — Téléjournal
1.30 — Long métrage — "Adieu les colombes" — Adultes et adolescents — Drame poétique, avec Alxand Lokiev et Svetlana Savieva. Un employé du Gaz de Kiev s'éprend d'une jeune infirmière. Emprunt de fraîcheur. Bonne mise en scène. Photos remarquables. Éveil à l'amour présenté avec tact.
1.30 — TV Bingo
2.00 — Féminité
2.30 — La sieste — "Carrefour de la vengeance" — Adultes — Western, avec Stephen MacNally et Henry Brandon. Un hors-la-loi aux prises avec la police tue son chef et le bande est dispersée. Violences.
2.55 — Opening
3.00 — To Tell The Truth
3.25 — Femmes d'aujourd'hui
3.30 — Take Thirty
4.00 — Capitaine Bonhomme
4.30 — Hazie Dazie
4.30 — La boîte à surprise
5.00 — Télé-Popeye
5.00 — Cartoons
5.30 — Bob Morane

CANAL 6
9.30 A.M. — Music
9.58 — Opening
10.00 — Canadian Schools
10.30 — Musique
10.30 — Friendly Giant
10.45 — Chez Hélène
10.58 — Aujourd'hui à CBVT
11.00 — Musique
11.00 — Butternut Square
11.00 — Télévision scolaire — "Civilisation"
11.20 — Across Canada
11.30 — Long métrage — "Capitaine Tempête" — Tous — Comédie dramatique, avec Carlo Candiani, Doris Duranti et Carlo Ninci. Au XVIIe siècle, son fiancé ayant été capturé par l'ennemi, la fille du gouverneur de Venise tente de le délivrer.
11.50 — CBC-TV News
12.00 P.M. — Dessins animés
12.15 — Horaire commenté
12.20 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — De tout, de tous
1.00 — Palmairé
1.10 — Téléjournal
1.30 — Long métrage — "Adieu les colombes" — Adultes et adolescents — Drame poétique, avec Alxand Lokiev et Svetlana Savieva. Un employé du Gaz de Kiev s'éprend d'une jeune infirmière. Emprunt de fraîcheur. Bonne mise en scène. Photos remarquables. Éveil à l'amour présenté avec tact.
1.30 — TV Bingo
2.00 — Féminité
2.30 — La sieste — "Carrefour de la vengeance" — Adultes — Western, avec Stephen MacNally et Henry Brandon. Un hors-la-loi aux prises avec la police tue son chef et le bande est dispersée. Violences.
2.55 — Opening
3.00 — To Tell The Truth
3.25 — Femmes d'aujourd'hui
3.30 — Take Thirty
4.00 — Capitaine Bonhomme
4.30 — Hazie Dazie
4.30 — La boîte à surprise
5.00 — Télé-Popeye
5.00 — Cartoons
5.30 — Bob Morane

NOUVELLES D'OTTAWA

NOUVELLES D'OTTAWA

NOUVELLES D'OTTAWA

NOUVELLES D'OTTAWA

Diefenbaker ovationné par les membres de l'exécutif national du parti Prochain congrès national des conservateurs à Québec?

OTTAWA (P.C.) — Le leader conservateur John Diefenbaker a reçu un accueil chaleureux samedi à la réunion annuelle de l'exécutif national du parti. À la réunion précédente, une tentative de le déloger de la direction du parti avait été infructueuse.

"Quel changement peut se produire en l'espace d'une année", a déclaré un membre influent du parti à l'issue de la réunion.

M. Diefenbaker a été accueilli par des ovations lorsqu'il s'est levé pour adresser la parole. Ne voulant pas être en reste face à ce vibrant témoignage d'estime, il s'est lancé

dans un violent réquisitoire contre le gouvernement libéral et a demandé que le Canada prenne l'initiative d'un mouvement de paix au Vietnam.

Il a de nouveau été ovationné à la fin de son discours. Les reporters ayant eu l'autorisation d'entendre M. Diefenbaker ont pu être témoins de cette manifestation d'unité au sein du parti. Par contre, les assises se sont déroulées à huis clos dans une salle d'hôtel.

PROCHAIN CONGRES

M. Dalton Camp, président de l'Association nationale

conservatrice, a fait savoir aux reporters que les séances s'étaient poursuivies dans la même

La principale décision qui y a été prise est de tenir un congrès national ce printemps, si possible et dans la province de Québec de préférence. Il semble que le choix se porterait sur la ville de Québec.

Cependant M. Camp a déclaré que les dirigeants du parti, lui compris, décideraient de la date et de l'endroit. Le congrès national, qui se tient généralement à chaque année s'est déroulé à Ottawa au cours des dernières années.

Aucune raison n'a été donnée pour expliquer ce changement de venue, mais les observateurs politiques croient

qu'on pourrait l'attribuer à une certaine mesure au désir des conservateurs de regagner la faveur des électeurs du Québec, où les libéraux dominent présentement.

M. Camp a ajouté que si on ne parvient pas à s'entendre sur une date convenable au printemps, le congrès serait reporté à l'automne. Il n'y a pas eu de congrès l'an dernier à cause des élections fédérales.

Ces congrès attirent généralement 2.000 personnes environ, a déclaré M. Camp. La représentation sera déterminée en fonction de la présente carte électorale, a-t-il précisé.

CONFERENCE

Dans son discours, M. Diefenbaker s'est demandé si le Canada ne devrait pas convoquer une conférence internationale dans l'espoir de mettre un terme au conflit vietnamien. A son avis toutes les parties en cause dans ce conflit, y compris le Nord Vietnam et le Vietcong devraient être invitées à cette conférence.

Par la suite, il a déclaré aux représentants de la presse que le Canada avait selon lui certaines responsabilités à l'égard de ce territoire parce qu'il est indépendant, voisin des États-Unis et membre de la commission internationale de contrôle au Vietnam.

Déclarant à ses 102 auditeurs qu'il ne pouvait préfigurer les "fantaisies" du premier ministre Pearson, M. Diefenbaker a néanmoins donné à entendre qu'on pouvait envisager la possibilité de nouvelles élections.

Il a déclaré notamment: "Je ne crois pas qu'il s'écoulera beaucoup de temps encore avant la tenue de nouvelles élections". Il n'a pas précisé sa pensée à ce sujet.

M. Diefenbaker a reproché au gouvernement libéral "son hésitation et son incertitude" au cours des quatre ou cinq dernières semaines.

Il n'en est pris plus particulièrement à M. Lucien Caron, ministre de la Justice dont le père a déjà rempli les mêmes fonctions. Il a déclaré qu'il "n'y avait rien de plus pitoyable que de voir un nain parader dans des vêtements qui lui ont été légués par un géant".

RADIO-CANADA

M. Diefenbaker a également accusé la société Radio-Canada de s'aligner avec le parti libéral. La société d'Etat n'a pourtant pas été établie en vue de "rallier un parti ou l'autre".

Le lendemain où les conservateurs ont souligné la faiblesse du gouvernement aux Communes, un commentateur de Radio-Canada s'est employé à en donner une explication favorable au ministère, dit-il.

De plus, la télévision et la radio sont en train de tomber sous le contrôle de quelques petits groupes.

"Et, chose étrange ces groupes sont composés de partisans libéraux", a-t-il ajouté.

Les libéraux, a-t-il poursuivi augmentent bientôt la pension de vieillesse, une mesure préconisée par les conservateurs. Il a souligné qu'on pouvait tenir sa prédiction pour juste.

Passant aux motions de censure présentées par les conservateurs à l'égard de la question des pensions de vieillesse, M. Diefenbaker a noté que "Holy Joe Thompson" et ses partisans érudits les avaient combattues.

Le Crédit social que dirige M. Robert Thompson a voté contre ces motions.

Abordant ensuite les directives américaines relatives aux investissements à l'étranger, M. Diefenbaker a déclaré que le Canada "faisait face à l'affirmation de plus en plus marquée de la souveraineté américaine sur l'économie canadienne". Elle a commencé par l'accord canado-américain sur l'automobile.

M. Diefenbaker a terminé son discours par les propos suivants:

"Ce n'est pas le chant du cygne. C'est plutôt un rappel au parti conservateur de redoubler d'ardeur".

Il a demandé aux délégués d'exprimer leur opinion sur la situation au Vietnam, mais des porte-parole officiels ont noté par la suite que le temps avait manqué pour discuter la question plus à fond.

Position différente du CTC et de la CSN sur la situation politique du pays

Par Marcel PEPIN

OTTAWA (P.C.) — Plus que le débat qui s'élève aux Communes sur les crédits du ministère des Transports, les mémoires annuels présentés par le Congrès du Travail du Canada et la Confédération des Syndicats nationaux au cabinet fédéral ont retenu l'attention des chroniqueurs politiques.

Si les deux centrales rivales ont exposé des vues semblables sur les problèmes internationaux et la conjoncture économique, leur position est fort différente sur la situation politique du pays.

Ainsi, alors que le CTC déploie

re que le Canada se dirige vers un régionalisme qu'il considère dangereux, la CSN de son côté reproche à Ottawa de faire des intrusions plus fréquentes dans les domaines qui relèvent des provinces, soit la santé, l'éducation, la main-d'œuvre.

Les deux organismes mettent le gouvernement en garde contre toute mesure qui aurait pour but de prévenir l'inflation, et dont les travailleurs feraient les frais. Le CTC, comme la CSN d'ailleurs, s'oppose à des politiques de contrainte économique et au gel des salaires.

Les deux mouvements ouvriers favorisent au contraire une augmentation des dépenses de l'Etat afin d'activer l'économie. La CSN va plus loin et suggère que le gouvernement contrôle la hausse des prix par l'institution d'un tribunal à cette fin, plutôt que de comprimer les salaires.

Paradoxe

La CSN, dont la majorité des membres se recrutent au Québec, a fait valoir devant le cabinet la nécessité d'une clarification nette des juridictions tant

de l'Etat fédéral que des Etats provinciaux, y inclus un nouveau partage des impôts. "Ainsi, note son mémoire, les rapports entre les pouvoirs étant établis, il n'y aura plus comme préoccupation majeure que les diverses juridictions se fassent empiéter dans le même domaine — et que l'une surveille l'autre pour éviter l'empiètement".

Moins explicite, le CTC semble au contraire favoriser un système où les zones de juridiction demeurent grises, afin de permettre au gouvernement d'Ottawa d'intervenir avec ses puissants moyens au moment où il le juge à propos. "Nous sommes en face d'un paradoxe, note le CTC: d'une part on ne peut satisfaire aux besoins de l'ensemble du Canada que par une planification économique et sociale s'appliquant à toute la nation et d'autre part, les tendances au régionalisme et à la décentralisation s'accroissent".

La plus forte centrale y voit un danger de décroissance de l'ensemble de l'économie et une mauvaise distribution des ri-

chesses de tous. "Nous ne prétendons pas que le Canada devrait être transformé en Etat unitaire. Mais nous sommes d'accord avec d'autres pour dire que certains pouvoirs et certains devoirs très importants incombent au gouvernement fédéral et qu'il doit les exercer courageusement et judicieusement dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens, où qu'ils vivent, quelles que soient leur langue, leur culture et leur origine ethnique".

Litige

Comme pour relever cette al-d'autodétermination du Québec, lusion évidente à la volonté la CSN déclare: "La crise ne prend pas nécessairement racine dans le Québec mais elle est plus accentuée dans cette province en raison de l'origine ethnique de la majorité des habitants. Le Québec a des valeurs culturelles à défendre, il est le dépositaire d'une tradition propre à ses citoyens et il n'entend évidemment pas être noyé dans un grand tout".

Ce fut d'ailleurs l'originalité du mémoire de la CSN de venir

défendre un point particulier de ces valeurs culturelles des Canadiens français devant le cabinet fédéral.

En appendice au mémoire principal, la centrale québécoise accuse un organisme fédéral, le Conseil canadien de relations ouvrières, de favoriser par sa structure sa centralisation, le CTC, et ce, au détriment d'un groupe d'employés du réseau français de Radio-Canada qui a tenté de passer du CTC à la CSN.

En présentant ce mémoire la CSN déclare qu'elle entend faire reconnaître la dualité canadienne en matière de relations ouvrières, en obligeant le gouvernement fédéral à permettre à des fonctionnaires ou employés de sociétés fédérales à se réunir en syndicat sur une base régionale, au sein notamment d'une communauté linguistique.

Problème entier

Le problème de l'organisme, M. Marcel Pélissier, est parti en guerre contre "le mythe de l'unité nationale qui oblige un

employé de Montréal à exercer son droit d'association à la compagnie de Toronto ou Vancouver dition expresse qu'un autre em-soit d'accord".

Le problème soulevé par le refus du CCRO de reconnaître le droit aux employés du réseau français de Radio-Canada de se grouper dans un syndicat distinct remet en cause toute les relations de la CSN avec le gouvernement fédéral, et risque de porter devant le Parlement la lutte que se livrent le CTC et la CSN dans ce vaste secteur qu'est la fonction publique.

Si les recommandations du CTC sont d'ordre général et ne touchent que n surface les politiques d'ensemble du gouvernement, la CSN par contre a posé avec franchise et même brutalité un problème concret devant lequel le cabinet ne peut demeurer indifférent.

Si jamais un mémoire a des chances d'avoir des répercussions immédiates et de susciter une législation-surprise, c'est donc celui de la CSN.

Plus de sièges au Québec pour le parti conservateur s'il change de chef, selon M. Martial Asselin

WINNIPEG PC — Un ancien membre du cabinet conservateur a déclaré en fin de semaine que son parti pourrait remporter 22 autres sièges dans le Québec lors des prochaines élections si seulement il changeait de chef.

M. Martial Asselin, ancien ministre des Forêts dans le cabinet Diefenbaker et député actuel du comté de Charlevoix, a déclaré lors d'une conférence de presse que son parti ferait mieux dans Québec sans M. Diefenbaker, mais il a ajouté: "Je ne veux pas pousser M. Diefenbaker hors de son poste. Il est le chef — il est encore notre chef".

"Les partis conservateurs détiennent huit sièges dans Québec.

"Les partis d'opposition e les journaux ont tué le nom de notre chef," a ajouté M. Asselin.

Il a déclaré que la cause conservatrice au Québec a également subi un rude coup lorsque M. Léon Balcer a cessé d'être le principal lieutenant de M. Diefenbaker dans la province. "C'est que M. Balcer était bien vu dans la province," a dit M. Asselin.

"Je ne partage pas les vues de M. Balcer," a déclaré le député de Charlevoix. "Il aurait dû conserver son poste et répandre ses idées à l'intérieur du parti plutôt qu'à l'extérieur".

M. Balcer a quitté les rangs du parti conservateur l'an dernier et il siège aux Communes comme indépendant.

M. Asselin était à Winnipeg pour prononcer une causerie à l'occasion du congrès annuel de l'Association conservatrice du Manitoba.

Il a dit que les chefs des parti conservateur et libéral devraient être remplacés par des hommes plus jeunes.

Pénurie d'ingénieurs diplômés

CALGARY (P.C.) — La pénurie d'ingénieurs diplômés ne fait que s'accroître au Canada et les universités seront incapables de combler l'écart existant avant 1975, a déclaré vendredi M. G. J. Côté, président de l'Engineering Institute of Canada. M. Côté, qui est de Sherbrooke, Québec, effectue présentement une tournée des filiales de l'organisme qu'il dirige à travers le Canada.

Dans une interview, il a déclaré que cet organisme ne négocierait rien en vue de susciter un plus grand intérêt à l'égard de la profession d'ingénieur. Le recrutement des aspirants-ingénieurs dans les écoles supérieures a augmenté de 25 pour cent l'an passé.

La profession n'a pas attiré "suffisamment de femmes", ce qui contribuerait également à corriger la situation a-t-il déclaré.

CALENDRIER

LUNDI, 21 FEVRIER 1966
S. Séverin

Demain:
Chaire de S. Pierre à Antioche

SOLEIL: Lever: 6:58
Coucher: 5:35

LUNE: Lever: 8:19
Coucher: 7:48

PHASES de la LUNE en FEVRIER
Pleine lune le 19 à 10h 38 a.m.
Dem. quartier le 20 à 3h 33 a.m.
Nouvelle lune le 21 à 3h 49 a.m.
Prem. quartier le 22 à 3h 15 a.m.
N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu que nous à tracer la voie. d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'autres de dimensions qui dépassent l'imagination.
(Espace payé par H.P.)

Chronique d'Ottawa

par Claude Desrosiers

"Nos fonctions nous suivent"

Emprisonnés dans leurs fonctions officielles, les ministres éclatent parfois et posent des gestes individualistes. Nous avions vu M. Eric Kierans, ministre de la Santé du Québec et ancien président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, envoyer une lettre à titre personnel aux dirigeants de Washington, afin de protester contre les fameuses directives économiques aux filiales de 900 grandes compagnies américaines.

Et voici maintenant que MM. C.M. Drury et John Turner, également ministres de la Couronne, mais au niveau fédéral, ont envoyé un télégramme commun à Québec pour protester contre le sort fait à leur "Alma Mater", l'université McGill, dans la distribution de subventions supplémentaires de la province. (L'institution de haut-savoir ne reçoit en effet que cent mille dollars sur un total de neuf millions de dollars, versés en supplément.) Ils affirment avoir envoyé leur télégramme à titre d'anciens de l'université et comme députés, mais non comme ministres.

Dans leur cas, comme dans le cas de M. Kierans, il s'agit essentiellement d'un geste personnel, même s'ils ont mentionné leur qualité de députés. Mais ce dernier geste les implique davantage, car ils interviennent ainsi dans un domaine où ils n'ont pas juridiction, à titre de législateurs fédéraux. Le chef de l'opposition — M. Diefenbaker — leur a d'ailleurs mis sous le nez ce fait, tout en opinant que l'université McGill avait été victime d'injustice.

Un incident semblable

Un incident semblable était survenu, il y a dix ans, alors que le premier ministre de l'époque, M. Louis St-Laurent, avait envoyé une lettre personnelle au président de Radio-Canada, M. Davidson Dunton, pour protester contre une émission de télévision. Le chef de l'opposition d'alors, M. George Drew, avait critiqué le premier ministre, alléguant qu'on ne pouvait dissocier les fonctions de chef de gouvernement et la personne... Et qui le nierait? Une lettre de protestation d'un premier ministre ou d'un ministre a beaucoup plus de poids que la missive d'un simple citoyen, même s'il dit parler à titre particulier. Bref, on pourrait transformer le dicton: "Nos actes nous suivent" en "Nos fonctions nous suivent".



Aux Communes

Après sept jours de débat, les Communes ont finalement approuvé les crédits du ministère des Transports, pour ensuite commencer ceux de la Défense nationale. Comme nous le soulignait Horace Olson, député de Medicine Hat: "Ces longues discussions ont pu sembler vaines et dénuées de sens pour bien des gens. Mais notre rôle de député est justement de servir de tampon entre le gouvernement, "l'establishment" et le peuple. Le Canada fait face à une grave crise dans le domaine des transports et pendant ces sept jours, nous nous sommes efforcés de faire comprendre aux gouvernants et à la direction des chemins de fer, que la population est bien mécontente de la ligne de conduite des entreprises ferroviaires, qui ne cessent de réduire ou d'éliminer les services de voyageurs et même de marchandises".

La démocratie est un procédé lent, qui semble bien fatigué, mais c'est probablement le seul qui maintient le lien entre le peuple et les gouvernements. Dès les premières heures du débat sur les crédits de la Défense nationale, l'opposition a fait une critique à fond de la politique de ce ministère. L'ancien ministre de la Défense dans le gouvernement Diefenbaker, M. Harkness, a affirmé que la politique d'intégration des trois armes de M. Paul Hellyer en est une d'amateur. Selon lui, il en est résulté une crise morale au sein des forces armées, mais il y a eu de nombreux départs, mais il y a eu de recrues, car les anciens des forces armées n'encourageraient plus les jeunes à embrasser la carrière militaire.

Le ministre associée de la Défense, M. Léo Cadieux, devait répondre plus tard que cet état de chose est attribuable avant tout à la grande prospérité économique et à la vive concurrence que se livrent les employeurs pour obtenir les services de spécialistes, tels que les pilotes.

Le ministre a annoncé d'ailleurs une mesure pour remédier à la situation. Le ministre accordera une prime de rengagement aux sous-officiers et hommes de troupe. Le montant de 200 dollars par an, pourra atteindre mille dollars pour un rengagement de cinq ans. On fait appel aux dollars et non plus au patriotisme pour maintenir nos effectifs armés.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu

TEL.: 522-2153

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
2052 Boissjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

Eug. Desrochers
HUILERIE

HUILERIE A FOURNAISES — HUILERIE A POELES

TRAITE AU "KLEEN-FLO"

SERVICE DE 24 HEURES ET ENTRETIEN GRATUIT SUR

BRULEURS AVEC CONTRAT D'HUILERIE A FOURNAISE

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

569, St-Vallier-Ouest — Tél.: 525-4946

les radios d'autos
on connaît ça!

VENTE
et
SERVICE

DROLET RADIO D'AUTO

495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301

AVANT D'ACHETER, APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT

TEL 524-4848
J. R. MASSICOTTE
MAÎTRE HORLOGER-BOUTIER
239 Est. BOUL. CHAREST, QUÉBEC
à la Gare Centrale d'Autobus

SPÉCIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte

OPTOMÉTRISTE

LENTILLES CORNÉENNES

1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

ARTICLES ET ÉQUIPEMENT
POUR LE SPORT

SERVICE ET QUALITÉ
SONT NOTRE PUBLICITÉ

CUY MASSICOTTE
Sports Inc.

915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

Cette ville
comme cet annuaire...
a de tout!

Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos coigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!



Assistez à notre
REVUE DE MODES
printanières 1966
au **Théâtre CAPITOL**
les 1, 2 et 3 mars
(le 1er mars en soirée seul)
matinée 2h 30 soirée 8h 30
prix des billets: 1.25 - 1.00 - 75
Tous les billets sont actuellement
en vente à notre magasin à notre
kiosque situé à l'étage de la
mode (2e)
**AUCUNE RESERVATION
PAR TELEPHONE**
Seules les commandes
avec mandat-poste
sont acceptées et rem-
plies immédiatement

LA COMPAGNIE PAQUET INC. QUEBEC
Ci-inclus un mandat-poste au montant de \$.....pour les
billets suivants:

Mardi 1 mars	Mercredi	Judi
soirée seulement	matinée	soirée
1.25		
1.00		
.75		

Nom
Adresse
Ville Tél.....